

L'ÔDJ Web MaG

Le Web Magazine Mensuel & Connecté - Mars 2021

Samir Belahsen parmi nous



À l'ordre du jour

Politique
Economie
Tribune libre

L'Opinion Des Jeunes

Lifestyle
Moroccan Tech
Santé & Bien-être



Khtek, nouveau visage
féminin du rap marocain



Astra- jeûner-KO



*Ramadan covidé saison 2, sans
famille, sans café, ni Oumra, ni
Tarawih
c'est triste quand même*

L'ACAPS

Bande dessinée pour comprendre et tout savoir
sur l'Autorité de Contrôle des Assurances et de
la Prévoyance Sociale
Des fiches "Step By Step" pour une éducation
financière



L'ACAPS !

Une bande dessinée pour comprendre et tout savoir sur l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale



* Autorité de Contrôle des Assurances

et de la Prévoyance Sociale



Ahmed Naji
Directeur de la
publication
L'ODJ MaG

Mabrouk Ramadan et meilleurs vœux de vaccination

Mabrouk Ramadan de l'an II du calendrier covidien. Nos meilleurs vœux de vaccination pour tous les Marocains. Puissent-ils être collectivement immunisés, puisque cela vaut beaucoup mieux que d'être, qu'à ne Dieu ne plaise, à nouveau confinés.

Le souhait est quelque peu curieux, mais on ne peut plus approprié en ces temps de pandémie. Le monde entier a faim de doses de vaccin contre le Covid. Il n'y a qu'à voir la « tramdina » de l'Union européenne afin d'en obtenir coûte que coûte pour se dire même les non-musulmans sont à jeun. « Savez-vous s'il est halal de se faire vacciner pendant le jeûne ? », se demande pourtant encore celui qui attend du théologien l'identification des convictions religieuses du Sras-Cov2.

« Savez-vous s'il est halal de se faire vacciner pendant le jeûne ? », se demande pourtant encore celui qui attend du théologien l'identification des convictions religieuses du Sras-Cov2. Partant du principe que le vaccin est une protection contre une infection plutôt qu'un aliment, les plus hautes instances religieuses, dans plusieurs pays musulmans, ont tranché et émis des fatwas à ce sujet. Se faire vacciner ne rompt pas le jeûne.

« Encore faut-il en trouver, des doses de vaccin », se plaindrait plutôt, à juste titre, le médecin. AstraZeneca ou autres, peu importe. C'est que la géopolitique de ce produit pharmaceutique hautement stratégique est dénuée de toute moralité. Même l'engagement d'en fournir est devenu une promesse équivalente d'une journée de jeûne sans 'shor'. Ramadan serait, de ce fait, l'occasion idéale pour tourner tous ensemble les mains vers le ciel et prier pour des arrivages massifs de doses de vaccin qui libérerait les Marocains des craintes et contraintes de ce fléau qu'est le Sras-Cov2.

Mais une autre interrogation, de l'ordre du rituel, qui tarade tout autant les âmes pieuses, porte sur les prières des Tarawih, faites collectivement en mosquée après la Salat Al Ichae. La faim de spiritualité ne pourrait-elle pas, encore une fois, être ainsi apaisée ? Ceux qui vivent des petits commerces et métiers, pour qui Ramadan constitue une occasionnelle opportunité profits, se demandent, eux aussi, si l'on n'allait pas « confiner », une seconde fois de suite, leurs espoirs de bonnes recettes. Ce serait, pour eux, comme rester doublement à jeun. Ramadan et Covid ne font pas bon ménage. Le premier oriente l'âme vers une céleste béatitude, tandis que l'autre cherche à enfouir le corps plusieurs pieds sous terre. Outre les effets dévastateurs de la crise sanitaire sur la psychologie de certains de nos ministres et hommes politiques, qui sont convaincus de mal se sentir pour avoir inhalé des vapeurs de cannabis. Plutôt les électeurs recevront leurs piqûres de vaccin, mieux cela vaudra. Parce qu'il y a une grande désinfection à laquelle il va falloir procéder au prochain scrutin. En attendant, mabrouk Ramadan !

Direction Rédaction Administration

Directeur Publication : Ahmed NAJI
Avenue Patrice Lumumba au 10, Rue Al Marj
Rabat Centre Ville

E-mail Rédaction : radio.lodj@gmail.ma

Tél. : (0537) 29 30 03/04

Service Publicité :
E-mail Publicité : publicite@arissala.co.ma
GSM: 06 66 28 41 69

Sommaire



09 L'ODJ Room
Brèves , Articles ,
Podcasts et Vidéos

17 Conso & Bien-être
Brèves , Articles ,
Podcasts et Vidéos

25 Environnement
Brèves , Articles ,
Podcasts et Vidéos

33 Culture
Brèves , Articles ,
Podcasts et Vidéos

41 Economie
Brèves , Articles ,
Podcasts et Vidéos

49 Podcasts en Replay
Nos chroniqueurs : Articles
Podcasts et Vidéos

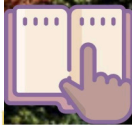
61 Politique
Brèves , Articles ,
Podcasts et Vidéos

69 Quartier Libre
Nos Internauts : Articles
Podcasts et Vidéos

77 Le Monde Digital
Brèves , Articles ,
Podcasts et Vidéos

200.000 euros d'amende pour les propos d'Éric Zemmour

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a sanctionné la chaîne française CNews du groupe Canal+. Elle écope d'une amende de 200.000 euros pour "incitation à la haine" et "à la violence" après la diffusion des propos de son polémiste vedette Eric Zemmour sur les migrants mineurs isolés. Les faits remontent au 29 septembre, lors d'un débat de l'émission "Face à l'info" autour de la question des mineurs isolés après l'attentat devant les locaux de Charlie Hebdo. Eric Zemmour a traité ces migrants mineurs de "voleurs, d'assassins et de violeurs".



Italie : vente de maisons à 1 euro !

Plus de 15 villages du nord et du sud de l'Italie sont vendus, dans une démarche inhabituelle, avec un prix symbolique d'un euro.

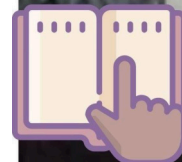
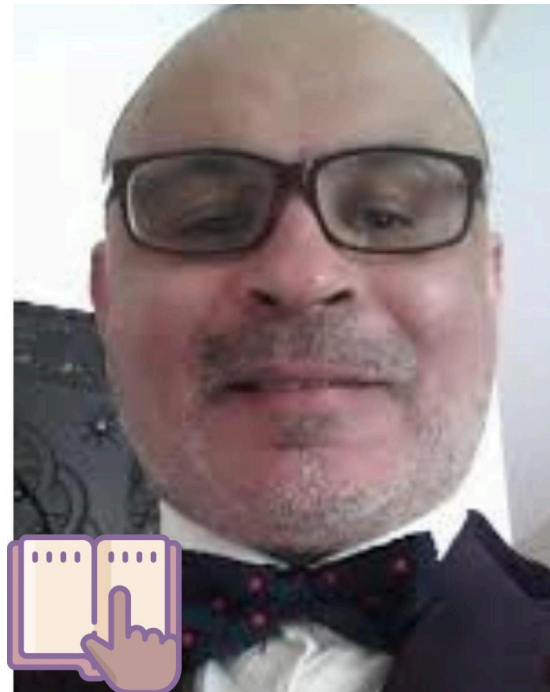
Une offre qui a fait rêver plusieurs personnes. En vue d'attirer de nouveaux résidents et relancer l'économie locale, les autorités proposent des maisons à un prix étonnant, un euro. Désertés depuis des décennies par leurs habitants, partis chercher fortune ailleurs, ces villages avec leurs habitations menaçant ruine, misent désormais sur "des atouts" qui ne se retrouveraient nul part ailleurs en Italie, notamment "l'avantage de zéro infection au nouveau coronavirus".

HFF : Médicaments hors - concurrence et vaccin anti-corruption !

Tel un volcan trop longtemps en inactivité, le Conseil de la Concurrence est finalement entré en irruption en lâchant une véritable bombe avec un rapport accablant sur le marché des médicaments.

D'habitude, le Conseil de la Concurrence brille par son silence ou bien alors ne communique pas bien ou pas assez : c'est du moins ce qui lui est très souvent reproché !

Quel usage et quelle suite seront réservés à ce rapport !?



Incroyable : Le Nintendo World ouvre ses portes au Japon !

Après des mois de retard dus à la pandémie, la toute première zone de loisirs autour de l'univers de Nintendo a ouvert ses portes, jeudi, dans l'immense parc d'attractions des studios Universal Japan (USJ) à Osaka, dans l'ouest du Japon. C'est officiel, le premier Super Nintendo World a ouvert ses portes au Japon. Prévue l'été dernier, puis reportée à deux reprises à cause de la pandémie, la cérémonie d'inauguration a finalement eu lieu aujourd'hui à Osaka.



"Train'Art", le nouveau concept de voyage au Royaume

Une convention de partenariat visant la promotion du voyage à la découverte des musées du Maroc a été signée, mardi à Tanger, entre l'Office nationale des chemins de fer (ONCF) et la Fondation nationale des musées (FNM).

Cette convention vise à consolider les efforts de l'ONCF et de la FNM pour **la promotion et le rayonnement du patrimoine culturel et artistique national**, en rapprochant et en facilitant davantage l'accès des musées aux citoyens à travers le développement d'un nouveau concept de voyage "Train'Art" ou le voyage et l'art pour tous.



Un jeune marocain soutient sa thèse en tenue d'éboueur

Un jeune chercheur marocain est sorti du lot lors de la soutenance de sa thèse de doctorat, samedi 20 mars 2021, à la Faculté des sciences et techniques de Beni Mellal.

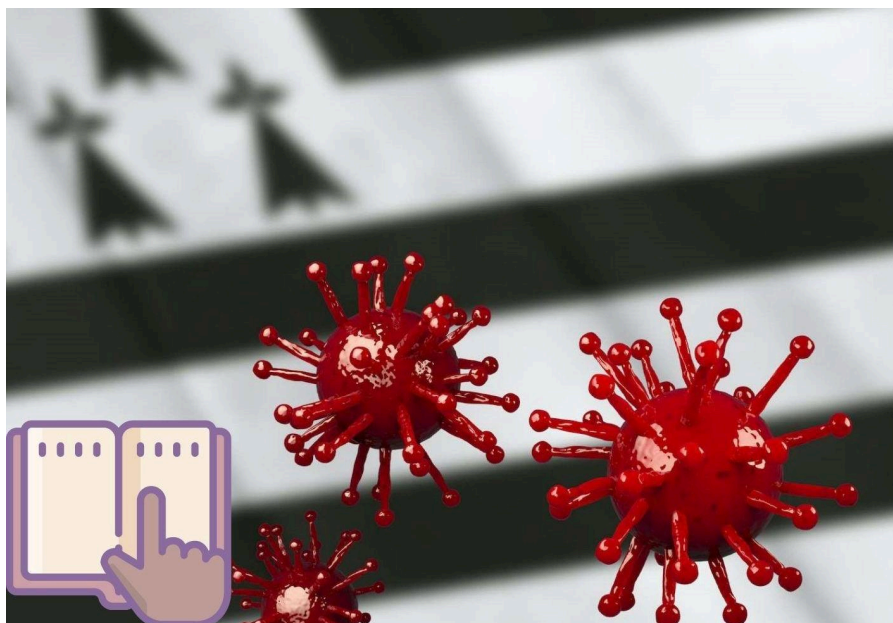
Et pour cause, il est sorti des clichés et a choisi de s'habiller en tenue réservée au personnel chargé de la collecte des déchets. Le chercheur Abdellah Ouigmane a attiré la curiosité de tous et suscité l'admiration des internautes sur les réseaux sociaux.

Un nouveau variant breton non dépisté par le test PCR

Huit cas atteints par un nouveau variant du coronavirus SARS-CoV-2 ont été identifiés en Bretagne alors que ces mêmes patients avaient été testés négatifs au PCR. Il a été détecté dans le cadre d'un cluster dans un centre hospitalier.

Ce variant qui **échappe au test RT-PCR**, l'un des plus fiables, commence à inquiéter la **Direction générale de la Santé de France**.

Du fait que « Un défaut de reconnaissance par les tests virologiques peut conduire à un sous-diagnostic et est donc, susceptible d'interférer avec la stratégie de dépistage et de contact-tracing actuellement en vigueur »,



Covid-19 : la Chine lance un " passeport santé " numérique

La Chine a lancé pour ses citoyens un passeport numérique qui leur permettra de prouver leur statut sanitaire lors d'un voyage vers ou depuis l'étranger et pourrait contribuer à une ouverture des frontières chinoises.

Lancé via un mini-programme et intégré à la populaire application WeChat, le nouveau passeport santé chinois pourra également être imprimé en version papier. Depuis fin mars 2020, la Chine n'autorise l'entrée sur son territoire qu'aux Chinois, ainsi qu'à un nombre limité d'étrangers. Elle a par ailleurs considérablement réduit ses vols internationaux.



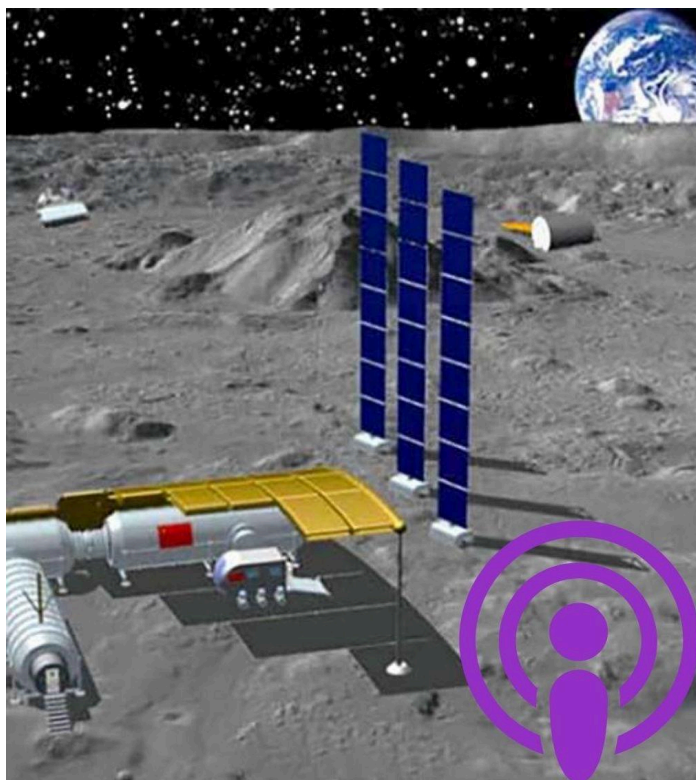
La Russie se rapproche de la Chine pour construire sa base lunaire

Les responsables des agences spatiales chinoise et russe ont signé un accord pour travailler ensemble à la construction d'une base lunaire.

Ce partenariat signifie que la Russie renonce officiellement à travailler aux côtés de la NASA sur ce projet. Tout comme les Chinois, les Russes veulent s'installer « durablement » sur la Lune avant 2030.

Les russes veulent aussi leur base lunaire

L'accord stipule que les deux pays travailleront au cours des prochaines années à « la création d'une base scientifique lunaire internationale ».



La crise sanitaire pourrait entraîner le mariage de 10 millions d'enfants

Les mariages de mineurs sont la conséquence de plusieurs facteurs comme la fermeture des écoles, les décès de parent, la crise économique ou la perturbation des services publics. A ceux-là vient s'ajouter la pandémie du coronavirus qui pourrait engendrer le mariage de 10 millions d'enfants d'ici 2030, c'est ce qu'a révélé l'Unicef.

Ces victimes s'ajouteront aux 100 millions de petites filles considérées comme à risque d'être mariées dans 9 ans.

Tout cela s'explique par les facteurs liés à la crise sanitaire : la fermeture des écoles, la dégradation de la conjoncture économique, la perturbation des services publics et les décès de parents, selon l'Unicef.



Huiles végétales : L'Indice FAO des prix à son plus haut niveau depuis avril 2012

D'après les données publiées jeudi 4 mars par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix mondiaux des produits alimentaires ont progressé pour le neuvième mois consécutif en février, sucre et huiles végétales en tête. Ce constat émane de la FAO qui précise que l'indice des prix du sucre a augmenté de 6,4 pour cent par rapport au mois de janvier. Idem pour les huiles végétales dont l'indice des prix a gagné 6,2 pour cent et atteint son plus haut niveau depuis avril 2012.



Belmahi Mohammed réélu membre de l'Union Internationale de Cyclisme

Avocat , 1er vice président du Comite BP, Président de la Fédération Royale Marocaine de cyclisme.



Vidéo : Joe Biden a trébuché 3 fois avant de monter en avion

Joe Biden a trébuché à trois reprises, en montant dans Air Force One avant de s'envoler pour Atlanta.

Le président américain (78 ans) est tombé sur son genou, avant de se rattraper in extremis grâce à sa main droite sur la rampe métallique.

Un acte de maladresse qui fait du bruit, quelques mois seulement après sa fracture du pied, en novembre dernier alors qu'il jouait avec son chien...

Le tueur en série ne fait pas que tuer, il fait vendre aussi

Les tueurs en série les plus redoutables sont aussi les plus célèbres.

Lorsqu'on passe du tueur au personnage public au personal branding

Depuis la nuit des temps, les tueurs en série ont toujours suscité un certain intérêt chez les gens normaux dirons-nous, un intérêt qui ne s'explique presque pas, un émoi qui crée en nous une curiosité morbide, nous poussant ainsi à vouloir comprendre ces âmes torturées qui, afin de se sentir vivants, ôtent la vie à autrui.





STEP BY STEP

ÉTUDIANT: COMMENT BÉNÉFICIER DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE (AMO) ?



STEP 1

Vérifiez si vous remplissez toutes les conditions nécessaires pour bénéficier de l'AMO des étudiants (AMOÉ) :

Condition n°1 : être un étudiant régulièrement inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur ou de la formation professionnelle public ou privé.

Condition n° 2 : ne pas bénéficier en tant qu'assuré ou en tant qu'ayant-droit, d'une couverture médicale quelle que soit sa nature.

Condition n°3 : être âgé de 30 ans au plus.



Les étudiants du cycle de l'enseignement terminal, visés à l'article 2 de la loi n°13-01 relative à l'enseignement traditionnel, peuvent bénéficier de l'AMOÉ même s'ils dépassent l'âge de 30 ans.



STEP 3

Une fois affilié à l'AMOÉ, et dans le cas où vous tombez malade ou que vous êtes victime d'un accident, vous pouvez vous rendre auprès d'un établissement de soins (public ou privé) de votre choix.



Vous devez être muni de votre carte d'immatriculation auprès de la CNOPS.



Si vous poursuivez vos études dans un établissement d'enseignement supérieur ou de formation professionnelle public, l'État prend en charge votre contribution annuelle. Toutefois, si vous poursuivez vos études dans un établissement de l'enseignement supérieur privé ou de la formation professionnelle privée, vous êtes tenus de verser à votre établissement, au moment de votre inscription ou réinscription, une contribution annuelle.



STEP 2

Procédez à votre demande d'immatriculation en ligne auprès de l'organisme gestionnaire de l'AMOÉ à savoir la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS), et procédez au paiement de la cotisation.



STEP 4

Après avoir reçu les soins nécessaires, et si vous ne bénéficiez pas d'une prise en charge par la CNOPS, vous devez vous acquitter des frais relatifs à ces soins. Le prestataire de soins se chargera par la suite de remplir et de vous remettre une feuille de soins qui doit contenir plusieurs informations notamment votre nom, prénom, numéro d'immatriculation, le montant des honoraires médicaux et des soins paramédicaux payés, l'identification du médecin traitant, etc.



L'AMOÉ garantit pour vous, en tant qu'étudiant assuré, la couverture des risques et frais de soins de santé liés à une maladie ou à un accident et à la réhabilitation physique et fonctionnelle.



STEP 5

Pour le remboursement des frais de soins, adressez vous à l'organisme gestionnaire concerné, dans les deux (2) mois qui suivent le premier acte médical dont vous avez bénéficié, et remettez lui votre dossier de demande de remboursement qui doit contenir la feuille de soins ainsi que toutes les autres pièces justificatives (la facture cachetée par l'établissement de soins, la facture des médicaments cachetée par le pharmacien...).



Dans le cas où un traitement continu s'avère nécessaire étant donné l'état de votre santé, le dossier de demande de prise en charge doit être présenté à l'organisme gestionnaire dans les soixante (60) jours qui suivent la fin du traitement.



STEP 6

Après étude de votre dossier, l'organisme gestionnaire vous remboursera au plus tard, dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date de son dépôt.



Le remboursement des soins liés à l'hospitalisation inclut le séjour hospitalier, les honoraires des actes médicaux, chirurgicaux, paramédicaux, d'analyses de biologie médicale, de radiologie et d'imagerie médicale, de rééducation, de kinésithérapie, de médicaments, etc. Ce remboursement se fait sur la base de la Tarification Nationale de Référence (TNR).



Si vous êtes un étudiant marié et que vous avez des enfants, sachez que les membres de votre famille à savoir votre conjoint et vos enfants ne seront pas couverts par l'AMOÉ.



**Hicham
Aboumerrouane
Arrissala
L'ODJ**

Secteur informel ou enseignement contractuel : Même problème !

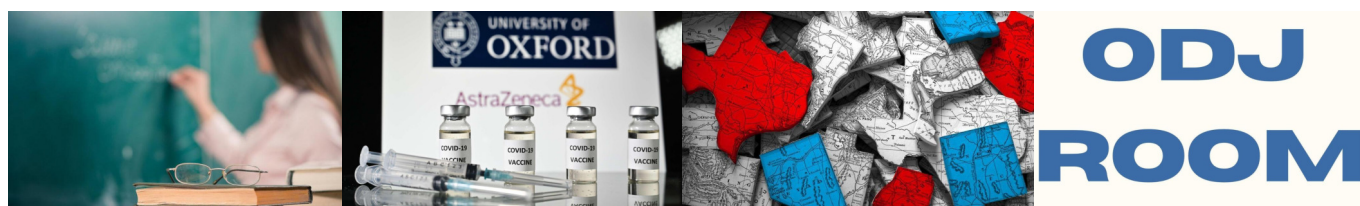
Entre le secteur de l'informel qui pullule sans vergogne, en nombre prêt à déferler sur votre œil ahuri, prêt à vous braver ce qui est convenu, arrêté de par la législation en vigueur, se fiant, sur place, dans ses dehors criards, à vocation marchande, à son assise, ou assiette tentaculaire qui brasse, amasse, s'accapare le jour durant de ces deniers, sans en octroyer la concession la plus infime à cette assiette légitime...cette assiette fiscale.

Une assiette conçue dans le besoin, pour faire honneur à cette bonne formule « Redistribution des richesses ». il n'est pas nécessaire, ici, que de lever ce qui fait office de sous-entendu, et de recette miracle. Car, à peine ose-t-on déplier cette Doxa économique, rabâcher ses canons, devant une plénière d'oreilles rabattues d'avance, de ces canons établis dans le sillage de la bien-pensance, préconisant, à tout va ? de ces renflouements de caisse, qui moyennant, un système d'aspersion, ou de goutte-à-goutte, clin d'œil à l'économie verte, et maudit soit le stress hydrique, un système qui va donc, irriguer là où il y aurait manqué de flux argentin.

À peine ose-t-on débiter nos cours d'écolier, que nous rétorque-t-on dans la volée, qu'il serait obscène, du moins mal placé, que de raccorder dans cette même aisance oratoire « Redistribution » et « Richesse » car ces pratiquants de l'informel, n'auraient, dit-on que de la misère à partager, que, du moins, faut-il, choisir ses mots. Philologie à part, ce secteur en désertion, est un gros poisson qui compte pour 30 % du PIB, et que, sans renchérir sur le « juste », rappelons que 80 % des impôts proviennent de 1 % des contribuables, et que chacun voit « justice » à sa porte. Qu'avec un tel dossier, nous faisons mauvaise presse, ici mais ailleurs surtout. Que presser le pas sensible autour de l'assiette du « contrat social », penser « bien commun », ou penser utile, est une urgence ! Que signer un contrat de son gré, pour calfeutrer un trou de caisse qui n'a que trop siffler, et qui n'a d'antipode que des classes congestionnées, et dire qu'on y était forcé...ne fait que renforcer l'idée de : Nous devons nous parler ! N'est-ce pas professeur ?

**L'ODJ Room
L'Opinion des jeunes
lodj.ma**

L'ODJ ROOM



08 Annonce
Votre publicité ici
et maintenant

09 Tribune
De ces casseurs de
bus...

10 Brèves
L'odj Room en bref

11 Brèves
L'odj Room en bref

12 Enseignants contractuels
Le vrai faux-problème

13 Vaccin Astra Zeneca
Victime de complot ?

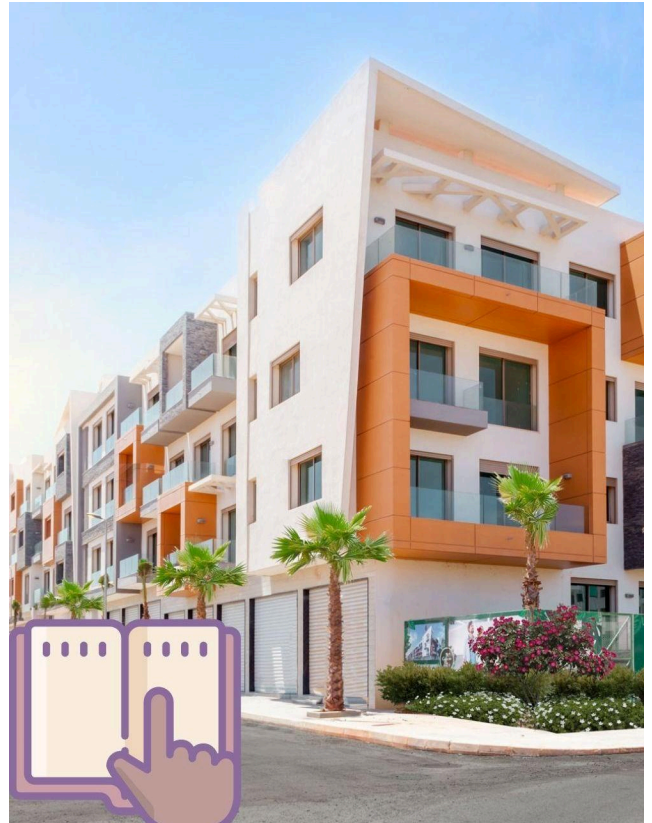
14 Un secteur in shape
Qui peine à prendre
forme

15 Actualité du mois
Cliquez pour découvrir

16 Annonce
Votre publicité ici
et maintenant

Immobilier : Un post-Covid en demi-teinte

De par son ampleur et le fait qu'elle impacte tant l'offre que la demande, la crise sanitaire et économique actuelle demeure inédite. Intensifiées par la sécheresse, les retombées de cette crise sur l'économie marocaine n'ont pas été des moindres. De larges pans ont été mis aux arrêts, quoique de manière différenciée, d'une branche à l'autre. Toute proportion gardée, certaines activités ont fait preuve de résilience dont l'industrie extractive, agroalimentaire et chimique & para-chimique. D'autres ont été lourdement affectés dont le BTP, sa composante immobilière en est la parfaite illustration.



Des Etats désunis font comme si la pandémie n'existait plus

Aux Etats de moins en moins unis d'Amérique, le président Biden a beau commander 100 millions de doses de vaccin, il n'arrive toujours pas à faire fléchir l'infection au trumpisme qui avait affecté plusieurs Etats de son pays. Dans ces contrées trumpistes, on brûle les masques comme on le faisait pour les sorcières, au 17e siècle, à Salem.



Sa Majesté pourrait présider la finale de la coupe arabe des clubs champions

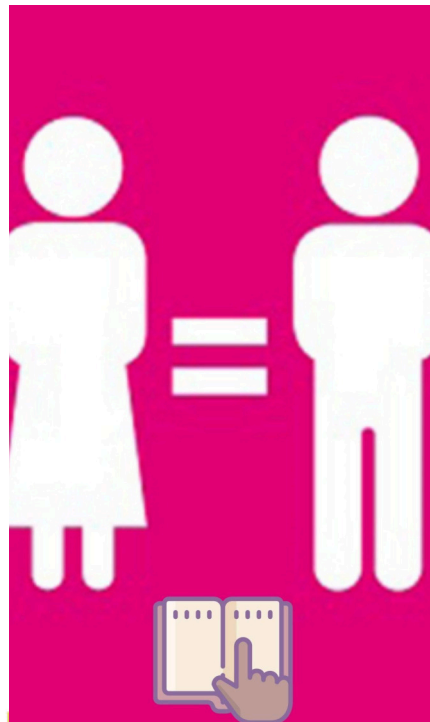
Sa Majesté pourrait présider la finale de la coupe Mohamed 6 des clubs arabes champions qui doit se tenir début avril à Rabat et mettre aux prises le Raja de Casablanca aux saoudiens de l'Itihad de Djeddah.

Ce sont des bruits très persistants dans les couloirs de l'UAF qui ont laissé entendre cette éventualité en attendant confirmation à travers un communiqué officiel de la FRMF.



Ramadan 2021 : L' hira, fassia ou hamra belbalboula, coûtera-t-elle plus cher ?

Le mois sacré de Ramadan connaît habituellement un surplus de demande en plusieurs produits alimentaires dont les céréales, les tomates, les dattes, les légumineuses, les produits laitiers, le beurre, le miel, la viande ou encore les œufs. Qu'en est-il des prix pour le commun des partiellement confinés dont ceux en quasi-arrêt de l'activité ?



Le CESE plaide en termes d'égalité des sexes

Les grands changements à opérer pour lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir le droit des femmes

A travers son alerte publiée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) plaide pour une certaine émancipation et estime que celle-ci passe inévitablement par casser le « plafond de verre » que représentent l'ensemble des barrières sociétales et psychologiques et qui , qu'on le veuille ou pas, ne font que consacrer certains stéréotypes dégradants voir humiliants.

Harry et Meghan, Buckingham contre Hollywood ?

L'interview choc du prince Harry et de son épouse Meghan , diffusée lundi sur la chaîne américaine CBS , a eu l'effet d'une bombe sur la famille royale britannique suite à de bien surprenantes accusations de racisme.

God Save The Queen : L'entretien a été suivi par dix-sept millions d'Américains...



Facilitating Group, une structure qui accompagne l'installation des entreprises

Consulting, Events, et conciergerie privée au service de marocains et d'expatriés Facilitating group est une start-up VIP créée par un jeune marocain, Réda Chraïbi qui vise nationaux et expatriés. Elle facilite en premier lieu, l'installation des entreprises au Maroc, avec toutes les démarches administratives et autres soucis, parfois contraignants, par manque de temps ou méconnaissance des procédures.

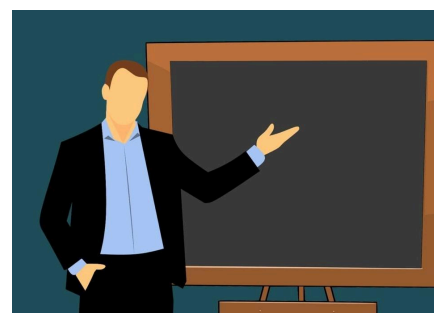
FACILITATING GROUP
consulting · events · private





Le vrai-faux problème de nos enseignants contractuels

Par Hicham Aboumerrouane



Ça n'avance pas...

Le feuilleton des enseignants contractuels retentit de plus belle pour rendre une sonorité alarmante sur l'état où se tiennent plutôt que n'avancent les choses. Il est à noter que les protestations orchestrées par les concernés ont la réputation d'échapper à l'indifférence, à une marche typique qui aurait pour exercice de communiquer un tort perçu, encaissé, à qui de droit, avoir recours aux éléments mis à disposition, consacrés par la constitution, délimités par nos lois, pour mettre le doigt, et l'attention publique sur ce qui déroge au cours normal répondant à une certaine idée de la justice.

Il va sans dire qu'à coups de redondance en matière de manifestations houleuses qui glissent, accusent des sorties de routes qui débouchent sur des débandades où s'ensuit, ou s'illustrent des coups et blessures, des enfreintes aux règles de la bienséance, des invectives, et des pleurs qui ne font qu'aggraver la rage déjà prégnante, qui s'éprend de toute sa lubie sur le secteur de l'enseignement, ou pour être précis, celui qui a trait aux enseignants contractuels. Un terme, et pour restituer les choses dans leurs contextes, fut d'abord rendu courant de par ces enseignants eux-mêmes.

Tout est parti de là !

Des enseignants appelés en renfort, alloués à un type de sauvetage, ou de bricolage comme l'aurait laissé entendre certains analystes, comme pour sauver la barque de l'enseignement qui ployait sous le joug des excédents en matière d'élèves enregistrés auprès de nombre de régions. Un excédent qui ne laissait de se manifester de par des classes en surcharge, et qui a fait vite de dresser l'oreille au ministère de tutelle pour remédier à une situation intenable, et dont les victimes seraient à la fois les élèves en manque d'attention, d'encadrement, d'accompagnement, de ce trio qui prime en la matière éducative, et de l'autre côté, ces enseignants, dans l'incapacité de remplir leur tâche, débordés par ce surplus humain, faisant grief, sans le vouloir, à la qualité de travail qui se doit être honorée, et qui se trouve bafouée, par ce qui se conçoit en dehors de leur capacités. Une situation, qui a donc, par cette alarme qu'on ne pouvait plus passer sous silence, mis le ministère de tutelle devant le fait accompli, l'a contraint de remédier à ce débordement de classe dans les plus brefs délais.

Lire ou écouter l'intégralité de l'article, en cliquant sur l'image

De la mauvaise foi des contractuels ?

La chose fut faite, mais à en faire une lecture à travers le prisme des rebondissements en nombre, comme expression d'un mécontentement, d'un ras-le-bol, de ce qui ne va pas, ce tout rendait un autre son de cloche. L'opinion publique semble effleurer une certaine maturité, résultat d'une préoccupation enclenchée par ce spectacle qui déplaît, qui revient sans cesse, sans avancer.

L'ODJ Room

Qui veut la peau du vaccin suédois ?

Autre élément qui prête à confusion, et qui souligne davantage le caractère hâtif, peut-être suspect, de cette décision multilatérale, aux retombées néfastes sur le vaccin suédois, est que cette maladie à la déclinaison montre et qu'on appelle thrombose enregistrée, avec ou sans ce vaccin bouc-émissaire ?



" D'autres parlent guerre économique, que la Covid serait un gros marché, et que ne gagne pas qui veut... "

Lire l'intégralité de l'article ou l'écouter en podcast, en cliquant sur l'image



Le vaccin Astra Zeneca victime de complot ?

Par Hicham Aboumerrouane



Publié sur lodj.ma

C'était pourtant le premier de la classe...

Peut-être sommes-nous tout proche de poser une question légitime qui se tisse en filigrane derrière ce tohu-bohu provoqué par la mise sous-verrou pour nombre de pays européens, qui, à l'heure de la mise sous presse de cet article est de 15.

La mise sous-verrou donc, et jusqu'à nouvel ordre du vaccin Astra Zeneca. Les langues se délient pour parler d'une ribambelle de choses, doctes et autres, justifiant cet arrêt intempestif, et contre toute attente, eu égard des tests cliniques, ou pour être plus précis, dans le langage où se tiennent les choses, de ces trois phases qui diffèrent de l'une l'autre de par la taille de l'échantillon soumis à l'observation, suite à l'inoculation de la dose du vaccin miracle.

Si nous couchons par écrit, que nous mettons sous l'œil du lecteur les dites phases. sous-entendu que ce soit le

processus en rigueur à même de valider, d'accommoder, ou de jeter aux oubliettes le dit vaccin, c'est pour donner plus de poids à l'expression précitée, et dont nous avons usé, et à propos et qui est « Contre toute attente ».

Car il s'avère que le vaccin suédois entré en course avec ces principaux rivaux, lesquels rivaux, et pour les citer, étaient et sont toujours Sinopharm, Pfizer, et qui avaient, dit-on, le vent en poupe, de par la vitesse avec laquelle ils se sont acharnés sur la chose pandémique, aussi celle des conclusions auxquelles ils avaient abouti en un temps court relativement au vaccin qui fait scandale.

Sauf que, et revenons-en, à ce « contre toute attente » expression pivot de notre article, et qui peut nous illuminer sur bien d'autres éléments qu'on peine à voir sans le concours d'une chronologie des événements, sauf que donc, et c'est là où l'on redouble de suspicion, et que l'on parvienne à débusquer les questions plus aisément.

Ce principe qui nuit plus qu'il ne sert ?

La contradiction est de taille et vite levée, et nous savons, à présent envers quoi nous penchons, après avoir déblayé le chemin de notre démonstration. Pour appuyer davantage cette ambiguïté, ce qui se décline comme non-sens, les effets secondaires suite auxquelles il y eut arrêt sous couvert du dit principe de précaution, un principe, qui, soit dit en passant, est bien modéré, bien tempéré, puisqu'il ne dit ni noir ni blanc, et ne peut en rien nous dire en clair que les effets secondaires observés sur les personnes vaccinées découleraient de facto du dit vaccin...

Hicham Aboumerrouane

Un secteur qui peine à prendre forme...



Un secteur in shape...

Tout prête à croire que le secteur informel peine à prendre forme. Un énoncé qui requiert rectification, car, revu à l'aune des chiffres, ce dernier, glisse, pour ne plus relever du seul constat dressé sur l'œil nu. Des chiffres arrêtés en 2014 par le HCP, mais qui, eu égard des tentacules accaparantes du dit secteur, et qui dérapent sous nos yeux, se voient revus à la hausse, agrémentés d'un aléa de dysfonctions, et de misère.

À se plier aux chiffres, à ce qui en détaille, comme, ajustement, ou spéculation, il revient que le secteur informel serait en roue libre. Que ses débordements déteignent partout, hormis sur une assiette fiscale à court d'idées ? Qui puise là où il y a matière à récapituler ce petit monde mal argenté, à le dessaisir de toute désuétude, de toute détournement de regard, à tout caprice qui puisse le porter sur tout objet indigne d'intérêt.

En gros, il faut de l'argent ! Et face à un secteur grasseux, qui emmagasine plus de 28 % de la main ouvrière, il y a raison de le tenir serré, de pomper ce qu'il daigne rendre comme carburant, à faire tourner la machine du pays.

Il faut plus qu'une bonne foi...

Un casse-tête qui ne date pas d'hier, incompatible avec les claquements de doigts, avec les mesurette, insoluble dans la bonne foi, ou dans les volontés concoctées à la va-vite. C'est dire que ce n'est pas demain la veille, que ce secteur indomptable résorberait tant d'efforts... Si tant est que ces derniers soient vendeurs. Car que mettons-nous sur table, ou sous-dent, pour attirer dans les filets de notre machine de redistribution de richesse, de ces bonnes gens qui rechignent à prendre

à la verticale, comme messe du vendredi, de ces injonctions qui peinent à prendre ? À les écouter plus en avant, leurs arguments non moins argentés s'éprennent sitôt de notre plaidoyer moralisateur pour n'y voir que pièces ne valant pas un argumentaire. Ceux-ci, tenant sous nez leur calcul, ne badine pas avec les chiffres

Quelle solution pour quel problème ?

De ces chiffres qui font vite de virer en charges, qui vous dépeignent couleur morose, tout ce qui pèse lourd en terme de salariés, ou de taxes, dans leur petit carnet de commerçant. Ce n'est pas pour faire l'économie des mots que nous mettons en orbite, ici, notre démonstration autour du seul commerce.

La raison, ici, est appuyé par la force du chiffre. Car le commerce s'accapare à lui seul de la moitié des activités de l'informel. Ces bonnes gens que le carré dérange, raison en est, ce carcan d'obligations, pour eux, de mauvaise nature, ou facture, car pécunières.

Des obligations qui échapperaient au bon sens, qui peinent à tenir sur leur balance, qui fait vite de rompre l'équilibre des recettes et dépenses. Ceux-là vous disent en clair, que leur bonhomie ne peut prendre sur elle-même, s'aventurer jusqu'à déclarer au SMIG ses salariés, ne peut souffrir de casquer en TVA ce qu'elle peut garder au chaud comme réserve, que même un bon circuit allergique aux factures serait improvisé entre approvisionneurs et approvisionnés, que pour un secteur qui compte dans les 11 % de notre PIB il y a bonne fuite...

Lire ou écouter l'intégralité de l'article, en cliquant sur le texte



Jood : Dénoncer l'exploitation des enfants à des fins de mendicité

Des tickets-parrainage pour les enfants en situation d'handicap



IBTISSAM ZINE FILALI

les Oliviers du
CHELLAH

Picholine du Languedoc

Agro-pôle Oliv



L'huile d'olive "Les Oliviers du Chellah" primée

Sanae Lahlou distinguée



STEP BY STEP

EN CAS D'ACCIDENT DE VOITURE AVEC DÉGÂTS CORPORELS



STEP 1

Restez sur place et faites directement appel aux agents d'autorité (police ou Gendarmerie Royale).



Les agents d'autorité procéderont à la constatation de l'état des lieux et dresseront un PV qui doit contenir un certain nombre d'informations notamment la cause de l'accident, les dommages matériels et corporels causés, les témoignages s'il y en a, etc.



STEP 3

L'assureur déclenchera la procédure d'indemnisation dans le cadre de la responsabilité civile (RC) ou dans le cadre des garanties contractuelles si celles-ci sont acquises :



STEP 2

Informez votre assureur de l'accident de voiture dans un délai de 5 jours maximum à compter de la date dudit accident.



Si vous ne respectez pas ce délai, vous risquez de perdre votre droit à l'indemnisation.

A. Indemnisation dans le cadre de la RC :

Si vous êtes responsable de l'accident :

Votre assureur prendra en charge l'indemnisation de toutes les victimes ayant subi des dommages corporels.

A l'exception du conducteur responsable de l'accident, les personnes concernées par cette indemnisation sont toutes les personnes blessées et impliquées dans l'accident, à savoir :

- autre conducteur impliqué
- passagers
- piétons



En cas d'accident impliquant des dommages matériels et corporels, le sinistre est généralement traité en tant que corporel. Les indemnités dans ce cas comprennent les dommages matériels et corporels.

Si vous n'êtes pas responsable de l'accident :

Les dommages corporels que vous avez subis seront couverts par l'assurance responsabilité civile de votre adversaire. Pour vous faire indemniser vous pouvez vous adresser directement à la compagnie d'assurance de votre adversaire, tout comme votre assureur peut, après avoir apprécié la situation et déterminé votre droit à réparation, vous indemniser dans le cadre de la Convention d'Indemnisation Corporelle Automobile (CICA).



La Convention d'Indemnisation Corporelle Automobile (CICA) est une convention signée par toutes les compagnies d'assurances afin de rendre la procédure d'indemnisation plus rapide et plus efficace. Elle vous permet d'être directement indemnisé par votre assureur direct sans avoir à vous adresser à l'assureur de l'adversaire.

B. Indemnisation dans le cadre des garanties contractuelles :

En fonction de ce qui a été fixé dans votre contrat d'assurance, votre assureur vous indemniserá les conséquences corporelles de l'accident et les frais qui y sont liés.

Les personnes concernées par cette indemnisation sont le conducteur de votre véhicule, ainsi que les passagers.

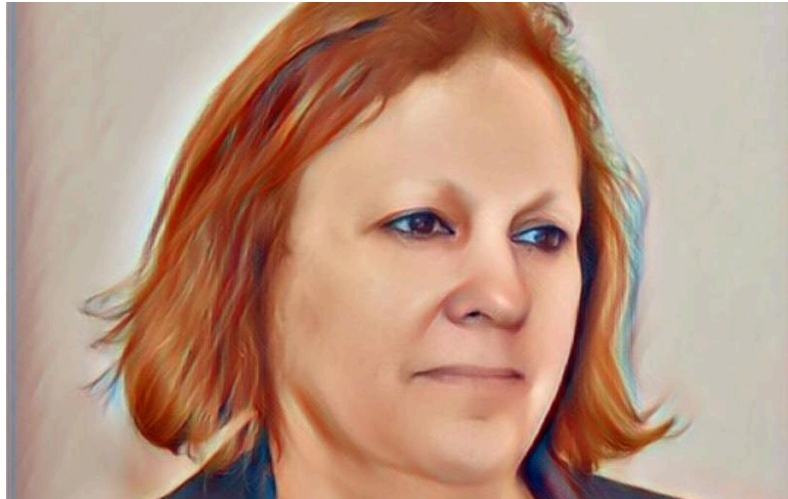


Pour se faire indemniser, la victime doit d'abord passer par la voie amiable en s'adressant à l'assureur. Ce n'est que dans le cas où elle n'est pas satisfaite par le montant de l'indemnisation proposée par l'assureur qu'elle peut saisir le tribunal. L'indemnisation se fait donc soit par transaction entre les parties (à l'amiable), soit par le biais d'une décision judiciaire exécutoire si la voie amiable n'a pas donné ses fruits.



Dans le cas où la personne responsable de l'accident de circulation est inconnue, non assurée et incapable d'indemniser les victimes, le Fonds de garantie des accidents de la circulation se chargera de la réparation totale ou partielle des dommages corporels causés aux victimes par le véhicule de la personne responsable de l'accident de circulation.

**Bouteina
Bennani
Arrissala L'ODJ**



Il est où le bonheur ?

En cette année, tout petit amusement, sortie ou retrouvailles entre familles et amis est source de bonheur. Le bonheur a, depuis un an, une autre signification. Quand on le cherche, il se volatilise dans les tracas, devient parfois hors d'atteinte, tellement le quotidien a changé.

L

Le bonheur est dans la simplicité des choses, perdue et espérée dans ce tumulte pandémique qui a impacté nos états d'esprit. Il est dans les petits plaisirs insoupçonnés de la vie et qui nous rendent heureux. Le bonheur devient santé, en ces temps-ci, le grand joyau de notre vie qu'il devient impératif de préserver. Il est aussi dans ce regard vers autrui, à changer implacablement. Autant de valeurs ignorées, mésestimées et oubliées qui surgissent en période de crises, mais aussi d'idées refoulées qui déferlent telles des vagues ondulées.

Et ce sont ces idées qui viennent en tête en pensant à la journée internationale du bonheur et du bien-être, commémorée en ce mois de mars.

Bonheur et bien-être, deux états d'âme qui se reflètent, « se déversent » l'un sur l'autre et qui ne seront concrétisés qu'avec les 17 objectifs des ODD :

Objectifs de développement durable, dont le plus prioritaire est la santé. La santé qui a accaparé les humains aux quatre coins du monde en plus d'un an.

Toute une année perdue en idées noires, mais riche en expériences et en méditations. En idées saugrenues pour les uns, en réflexions scientifiques parfois iconoclastes. Toujours est-il qu'après ces tumultes, le vaccin a eu bien des effets et apaisé l'angoisse des plus claustrophobes. Le bonheur reste tout de même, cette année, conditionné par un vaccin. Il a apaisé les esprits, permis de rêver à des jours meilleurs, aux sorties, au plein air et aux voyages. Cet état d'esprit coïncide aussi avec le printemps, une saison « avide » à toutes les prédispositions. A l'approche du mois sacré de piété et de spiritualité, être dans le bonheur est aussi faire du bien et rendre les gens heureux autour de soi. La crise sanitaire a tant fait de malheurs que donner un tant soit peu pour aider les gens dans la précarité, au cours du Ramadan, n'est que bonheur. Vivement des jours heureux ! Vacciné et en excellente santé.

Sommaire Conso & Bien-être

18-19- Conso & Bien-être en bref.

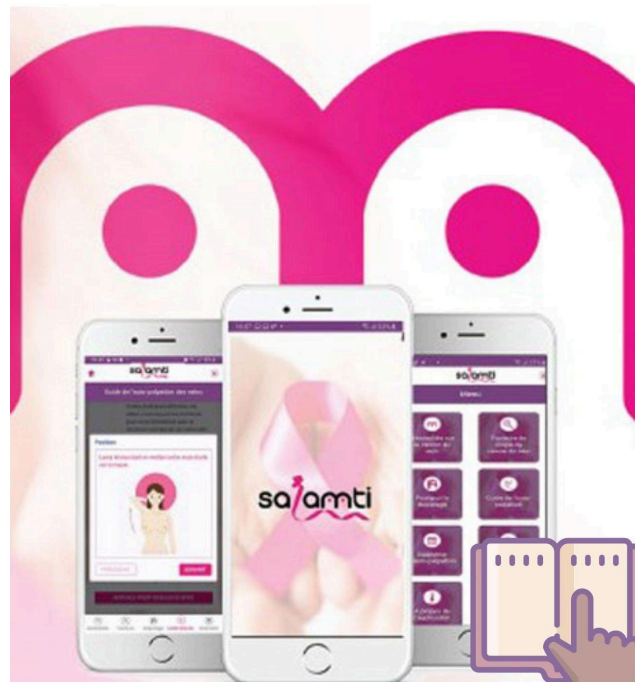
20- Les films de violence et les jeux d'ordinateur sont à l'origine de troubles graves du sommeil

21- Le "Zéro déchet" ou comment consommer autrement

22- Des masques visage maison pour avoir une peau de bébé !

Salamti : Une nouvelle application santé dédiée aux femmes

Le cancer du sein reste la première cause de décès chez les femmes. C'est pourquoi, dans le cadre de leurs actions de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, les Laboratoires Roche lancent l'application SALAMTI. Dans l'esprit de sa mission au service de la santé publique, et toujours guidé par l'éthique et le sens des responsabilités, Les Laboratoires Roche ont imaginé un outil utile pour les femmes, mis gracieusement à leur disposition, à l'occasion de la Journée du 8 Mars.



Les bienfaits de l'huile essentielle de mélisse sur le corps

Efficace pour calmer l'anxiété et le stress, l'huile essentielle de mélisse a plusieurs bienfaits sur le corps.

Tout d'abord, il faut savoir que l'huile essentielle est un extrait aromatique liquide concentré qui est obtenu par distillation, à la vapeur, de différentes parties de plantes (sommités fleuries, feuilles, bois, racines, écorce, fruits, etc..). Les parties de la plante en question sont ensuite déposées dans un alambic dans lequel on introduit de la vapeur d'eau.

Astuces pour bien conserver vos fruits et légumes

Les fruits et légumes peuvent effectivement et rapidement s'abîmer et perdre leurs qualités gustatives. Afin de préserver notre santé, diverses astuces peuvent nous aider à mieux les conserver,

Cliquez sur l'image pour découvrir ces astuces utiles



La pensée positive facilite la perte de poids

Quand on veut perdre du poids, il faut non seulement adopter une bonne hygiène alimentaire et faire de l'exercice, mais aussi trouver un équilibre physique et psychique, en apprenant à gérer son stress et à développer des pensées positives. La pensée positive est un véritable mode de vie. Il s'agit d'une pratique destinée à améliorer le bien-être, dans n'importe quelle situation du quotidien.

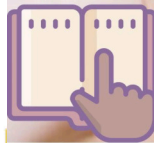


Lait de coco : Recette miracle pour les cheveux !

Le lait de coco est un produit naturel qui présente de nombreux bienfaits pour les cheveux. Il est notamment possible de l'utiliser dans le cadre d'une cure à renouveler plusieurs fois par an.

Il hydrate les cheveux :

Le lait de coco n'est pas seulement connu pour ses doux parfums sucrés tout à fait enivrants. Il est aussi réputé pour ses super pouvoirs hydratants et est recommandé pour les cheveux secs, abîmés, cassants.

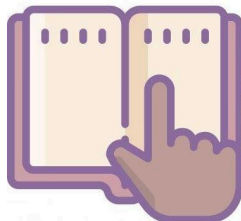


Arthrose : comment protéger ses articulations ?

Pour soulager les articulations rendues douloureuses par l'arthrose, l'important c'est de bouger. Si les activités physiques sont toutes préférables à la sédentarité, certaines sont plus conseillées que d'autres. Ce sont celles qui font travailler le corps sans à-coups. L'arthrose est une maladie chronique d'évolution lente, source de douleurs et parfois d'incapacité fonctionnelle et de handicap. Elle peut altérer de façon importante votre qualité de vie tant sur le plan professionnel que social et familial...

Connaissez-vous les bienfaits du laurier ?

Le laurier est riche en antioxydants, en vitamines et en acides gras essentiels (acide laurique, linoléique...) qui lui confèrent de multiples vertus. Cette plante est antibactérienne et anxiolytique. Elle facilite la digestion, renforce l'immunité, ravive l'éclat de la peau et des cheveux. À ne surtout pas confondre avec le laurier rose.



Dr Anwar CHERKAoui répond à une problématique très intéressante qui concerne la gravité et les effets néfastes que pourraient avoir les troubles graves du sommeil



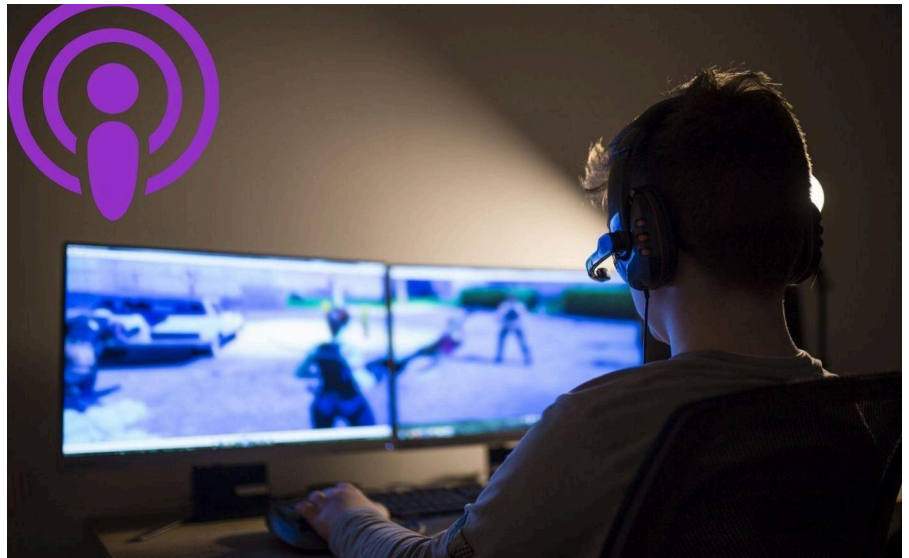
Le saviez-vous ?

Les troubles du sommeil sont divisés en trois groupes principaux : Les dyssomnies qui regroupent l'insomnie d'origine psychologique (incapacité à dormir la nuit), l'insomnie d'altitude, l'insomnie d'origine extérieure (extrinsèque), les troubles du sommeil liés à l'alcool ou à des médicaments et la narcolepsie.



Les films de violence et les jeux d'ordinateur sont à l'origine de troubles graves du sommeil

Par Dr Anwar CHERKAoui



10.000 accidents de la voie publique par an aux USA sont dus à des endormissements au volant. La somnolence diurne excessive est la première cause d'accident sur les autoroutes. Plusieurs spécialistes des pathologies du sommeil au Maroc lancent un cri d'alarme sur le fait que des troubles du sommeil négligés, peuvent entraîner des retentissements graves, notamment sur le cœur et d'autres organes, nuisant ainsi à la qualité de vie de tout un chacun. D'autant plus, que toutes les études rapportent qu'environ une personne sur trois souffrirait de troubles du sommeil

Le sommeil est un besoin physiologique qui représente plus d'un tiers de notre vie. Il est régulé par une horloge biologique interne. Il joue un rôle capital dans le processus de récupération physique et psychique de l'organisme. Il est déterminant pour la croissance de l'être humain et sa maturité cérébrale.

Il est également important pour l'ajustement des sécrétions hormonales et pour la mise au repos du système cardio-vasculaire.

Attention aux nouveaux comportements de vie

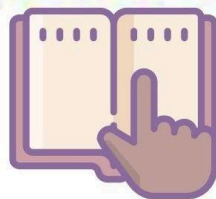
Aujourd'hui, les nouveaux comportements de vie, particulièrement chez les jeunes, sont à l'origine de troubles graves du sommeil. Ne pas respecter les heures de sommeil, en se couchant tard et en se réveillant à des heures tardives. De même, passer plusieurs heures devant la télévision et/ou les jeux vidéo ou encore surfer sur Internet, regarder des films de violence, d'horreur et de grandes émotions en fin de soirée, travailler trop tard sur l'ordinateur, dormir dans un environnement bruyant, consommer des excitants, tels café, cigarette, alcool, thé, coca, chocolat...

Cliquez sur l'image afin de lire l'intégralité de l'article

Risque de déclenchement d'une hypertension artérielle

Le manque chronique de sommeil ou un sommeil de mauvaise qualité ont des conséquences néfastes sur la vie active : manque d'attention, troubles de l'humeur, troubles de concentration, diminution de la libido, problèmes socioprofessionnels, fatigue chronique et plus grave encore la somnolence diurne excessive pouvant entraîner un accident de travail ou un accident de la route. 10.000 accidents par an aux USA sont dus à des endormissements au volant. La somnolence diurne excessive est la première cause d'accident sur les autoroutes.

Par ailleurs, les troubles du sommeil constituent un risque important d'apparition des pathologies du système cardio-vasculaire telles que l'hypertension artérielle, les troubles du rythme cardiaque...



Le "Zéro déchet" ou comment consommer autrement

Par Amina Cherkaoui



Le "Zéro Déchet" est un mouvement qui cherche à lutter contre la pollution environnementale et favoriser une consommation responsable. Quelles règles de base et actions concrètes à mettre en oeuvre dans sa vie de tous les jours ? Le Zéro Déchet est un mouvement qui essaie de changer la donne, il est déjà adopté par de plus en plus de personnes ces dernières années.

Dans nos sociétés, plusieurs centaines de kilos de déchets peuvent être produits par an et par personne ! Cette situation risque de s'aggraver sur le long terme, s'il n'y a pas de réduction des déchets pour préserver notre environnement. Face à ce constat et pour favoriser la consommation responsable, lutter contre la pollution environnementale, un mouvement est né à savoir : le "Zéro Déchet".

*** Qu'est ce que Le zéro déchet** "(de l'anglais zero waste) Le zéro déchet "désigne un mouvement qui vise à réduire la quantité de déchets produits, en agissant individuellement et collectivement, grâce par exemple à l'achat de produits réutilisables (gourdes, lingettes lavables, protections hygiéniques lavables etc.) ou de nourriture en vrac (sacs à vrac, bocaux, bouteilles consignées, etc.) plutôt que de produits jetables ou obsolètes, mais aussi à travers une stratégie plus générale de réduction de la quantité de déchets produits par la civilisation industrielle."

*** Zéro Déchet** : les règles de base Mais par où commencer pour réduire nos déchets ? Quelles règles de base et actions concrètes à mettre en pratique dans notre vie quotidienne pour favoriser cette consommation responsable et lutter contre la pollution environnementale. L'un des principes du zéro déchet "est d'éviter les produits jetables en les remplaçant par des alternatives réutilisables".



Le Zéro Déchet repose sur 5 principes :

Refuser : tout ce dont vous n'avez pas besoin et qui finira plus tard dans la poubelle .
Réduire : achetez moins mais mieux, et désencombrez votre maison de tout ce dont vous n'avez pas besoin. / **Réutiliser** un maximum de produits ou d'objets achetés. **Recycler** : Si vous ne pouvez réparer ou réutiliser un objet, recyclez-le. / **Composter** vos déchets organiques.,
Lire l'intégralité de l'article ou l'écouter en podcast, en cliquant sur l'image.

Des masques visage faits maison pour avoir une peau de bébé !



Le concombre pour un masque visage hydratant

Le concombre, bourré de vitamines et d'agents hydratants, est un de vos meilleurs alliés beauté. Pour rehausser un teint terne et hydrater votre peau sensible ou sèche, c'est l'idéal.

Pour réaliser un masque visage au concombre, rien de plus simple : épluchez un concombre et écrasez-le pour obtenir une purée. Appliquez cette pâte sur le visage, avant de laisser poser 15 minutes. Si votre peau est sèche, vous pouvez ajouter une cuillère à café de yaourt, qui permettra d'hydrater davantage la peau.

Le chocolat pour un masque visage maison antioxydant

On n'y pense pas forcément, mais le chocolat est un merveilleux antioxydant, très puissant pour lutter contre les signes de l'âge. Faites fondre au bain marie 8 carrés de chocolat noir puis ajoutez une cuillère à soupe d'huile d'amande douce. Une fois tiède, appliquez ce masque visage maison sur votre peau puis laissez poser 15 à 20 minutes. Rincez à l'eau claire

Soignez votre peau sensible avec un masque visage fait maison à l'aloé vera

Pour apaiser votre peau sensible qui vous donne du fil à retordre, mélangez une cuillère à café de gel d'aloé vera avec 2 cuillères à café de miel. Appliquez sur le visage, puis laissez poser entre 10 et 20m

Rincez à l'eau claire et essuyez votre visage sans frotter. Votre peau sera apaisée et nourrie grâce aux vertus adoucissantes de l'aloé vera et du miel.

Un masque visage fait maison exfoliant

Pour resserrer vos pores et éliminer les peaux mortes du visage, vous pouvez vous concocter un masque pour le visage à base de citron. Mélangez le jus d'un citron avec une cuillère à soupe d'huile d'amande douce. Touillez bien puis appliquez sur votre visage.

Laissez poser ce masque visage exfoliant 15 minutes avant de bien rincer.

Votre grain de peau est lissé et votre peau bien hydratée.

Source : lodj.ma/Passeport Santé

Lire l'intégralité de l'article en cliquant sur le texte

Quelle bonne idée de commencer par un masque visage fait maison ! Car on le sait, le secret d'une belle peau c'est avant tout une bonne routine incluant un masque hebdomadaire



AstraZeneca protège à 100% des formes graves de la Covid-19 (Etude US)

Des aliments à privilégier pour lutter contre la migraine

" Ordonnance Santé 2.0"

Nouveau livre du Pr Youssef EL FAKIR

Notre volonté est d'éclairer l'opinion publique, les pouvoirs publics, les partis politiques et toutes celles et ceux en charge de la Santé dans notre pays, en vue d'initier, en connaissance de cause, un débat national sur la réforme du système de Santé au Maroc.





STEP BY STEP

VOUS SOUSCRIVEZ UN CONTRAT D'ASSURANCE



STEP 1

Déterminez vos besoins en assurance, notamment ce que vous voulez assurer ou qui vous voulez assurer (votre voiture, votre maison, vos salariés, votre magasin, vous-même ...), ainsi que le risque contre lequel vous voulez être assuré (vol, incendie, accident de travail, dégâts des eaux, maladie ...).



STEP 3

L'assureur vous posera des questions ayant pour objectif de cerner vos besoins et de recueillir les renseignements sur le risque que vous souhaitez assurer.

Les informations déclarées à l'assureur doivent être exactes et complètes. En cas de fausses déclarations, vous risquez de perdre vos droits.



STEP 2

Renseignez-vous sur les différentes compagnies d'assurance qui existent et choisissez celle qui vous convient. Vous pouvez également vous adresser à un intermédiaire d'assurance qui fera le lien entre vous et la compagnie d'assurance.



STEP 4

En se basant sur vos réponses, l'assureur vous fera une proposition d'assurance. N'hésitez pas à lui poser toutes vos questions, c'est votre droit. Si vous êtes d'accord avec cette proposition d'assurance, l'assureur doit vous remettre une notice d'assurance qui contient tous les renseignements sur le produit qu'il vous propose et qui est adapté au risque contre lequel vous voulez être assuré.



La proposition d'assurance ne vous engage pas en tant qu'assuré et n'engage pas votre futur assureur. Il ne s'agit pas d'un contrat d'assurance mais d'une proposition à accepter, à refuser, ou à ajuster selon vos besoins.



L'assureur a pour obligation de vous donner le maximum d'information avant la signature du contrat. C'est une obligation d'information précontractuelle.



STEP 6

Si vous êtes satisfait par le contenu de votre contrat, vous pouvez le signer !

Vous devez absolument garder une copie de votre contrat d'assurance.



STEP 5

Avant de signer le contrat d'assurance, lisez attentivement toutes les clauses et faites bien attention à certains points très importants tels que :

- L'exactitude des informations déclarées par vous et recueillies par l'assureur ;
- L'étendue de votre couverture, sa durée, et les conditions de son exécution ;
- La date à partir de laquelle le risque est pris en charge par votre assureur ;
- Le capital assuré, soit la limite de l'engagement de l'assureur ;
- Le montant de la prime que vous devez verser à votre assureur ;
- Les modalités de renouvellement et/ou de résiliation de votre contrat d'assurance ;
- Le montant de la franchise si cela est prévu par le contrat ;
- Les exclusions, etc.



**Hicham
Aboumerrouane
Arrissala**
L'odj

Le Marocain et l'écologie font-ils deux ?

On peut rire déjà pour amorcer ce bout de chemin, qu'on pourra sans beaucoup nous tromper reléguer au monde de la littérature, car la protection de l'environnement serait bonne pour les journaux, les conférences, pour les formalités d'usages, prêtes à valider, à bénir la conduite d'un pays ou d'un autre, le bien noter, ou bien même, disons-le, entre nous, marchander son futur, le monnayer à coups d'aides pécuniaires ou autres...

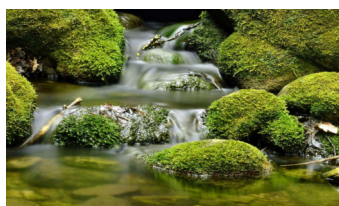
Mais pourquoi ? Ne moralisons pas cette affaire, au point de la rendre dantesque, si la main invisible peut être un principe moteur pour vivre utile, ne pas compromettre le sort de nos suivants, pourquoi pas ? de toute façon, c'est un secret de tous connu, on gouverne les hommes mieux par leurs vices que par leurs vertues.

Et si tant que nous puissions adopter cette vision macro, entre pays, pour la soumettre à un modèle miniature, qu'on pourrait mieux appréhender, mieux situer dans le calcul de nos intérêts, comment peut-on soudoyer, et le mot est un peu fort je vous l'accorde, le citoyen que nous sommes, pour prendre soin de la planète. Plus c'est gros plus ça passe dit-on, mais là à voir ce qui se déroule sous nos yeux, ça n'a même pas où passer, bien sûr nous avons droit, au cours de cette tentative jugée burlesque par les uns, par-delà l'humain pour d'autres, à des rires, et des plus mauvais « La terre est là depuis plus de quatre milliards d'années et on veut lui sauver la vie » dit-on. Comment contrecarrer ce cynisme prégnant, faire saisir à tout un chacun l'utilité de cette chose grosse comme un rêve, comment lui faire miroiter son nombril si tant qu'il puisse être secoué, servir cette cause commune en donnant à manger à son ego...

[Cliquer sur l'image pour lire ou écouter l'article sur lodj.ma](#)

Environnement

Zoom



- 24** **Annonce**
Votre publicité ici et maintenant
- 25** **Tribune**
Au secours , ils vont polluer Mars ...
- 26** **Brèves**
Environnement en Bref

- 27** **Brèves**
Environnement en bref
- 28** **Découverte**
Un champignon marocain d'un grand intérêt
- 29** **Nations Unies**
L'Arganier du Maroc fait Roi des forêts

- 30** **Pollution Bouregreg**
Quels impacts ?
- 31** **L'Arganiculture**
La recherche avance
- 32** **Annonce**
Votre publicité ici et maintenant

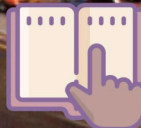
Préservation des ressources hydriques : Le président du Conseil mondial de l'eau se félicite des réalisations

Le président du Conseil mondial de l'eau, Loïc Fauchon, s'est félicité à Rabat, des acquis et des réalisations accomplis par le Maroc depuis des décennies dans le domaine de la mobilisation, de la préservation et de la valorisation des ressources hydriques.



Pourquoi transiter aux cosmétiques durables et écoresponsables?

Les produits écoresponsables n'ont jamais été aussi accessibles. Une occasion de prendre de nouvelles habitudes beauté dans le respect de la planète. Le recyclage n'est plus considéré comme la solution ultime à la crise environnementale. Pour mettre fin au gaspillage d'emballages en plastique et au cercle vicieux du recyclage, rien de mieux que de se tourner vers les cosmétiques rechargeables.

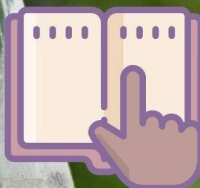


Patrimoine architectural : entre préservation et oubli

La capitale économique du Royaume a vu s'inscrire presque 18 bâtiments de son ancienne médina à la liste du patrimoine national, publiée le 4 mars, au Bulletin Officiel (BO). Depuis longtemps, la ville de Casablanca a subi de nombreuses influences, par exemple, européennes, américaines. Ce qui, en effet, fait la richesse architecturale de tous ses coins. Son histoire est désormais écrite dans ses quartiers.

Casablanca : Le street art s'invite à des bennes à ordures

La SDL Casa Baia a fait appel à un street artiste pour orner des bennes à ordures dans l'arrondissement de Aïn Chock. Une initiative qui a été fortement saluée par les habitants de la métropole. En pleine ville blanche, la SDL Casa Baia a lancé un projet qui consiste à décorer et à peindre des bennes à ordures.



L'arbre à chèvres a sa journée internationale.

Sur les 365 jours de l'année, une journée sera-t-elle celle de l'arganier ? Le Maroc a pris l'initiative de déposer une demande dans ce sens et un projet de résolution pour la proclamation du 10 mai de chaque année comme Journée internationale de l'arganier. L'Assemblée Générale des Nations Unies, en adoptant une résolution, marquera ainsi sa reconnaissance des efforts du royaume dans la protection et la valorisation de l'arganier afin de susciter une mobilisation internationale pour la préservation de la biosphère de l'arganaie et en favoriser le développement.



Des pailles en acier inoxydable, pour un environnement sans plastique

Les pailles en acier sont devenues une alternative intéressante face aux pailles en plastique pour siroter une boisson sans polluer la planète.

Au cours des derniers mois, de nombreux bars, restaurants fast-food, plages et même des villes entières se sont engagées à interdire les pailles en plastique.

Les pailles inoxydables sont un peu partout. Au Royaume, vous pouvez les trouver dans les grandes surfaces comme Marjane.

Énergie, 16 milliards évaporés au soleil ?

Dans un avis critique envers les choix faits par Masen, le Conseil économique social et environnemental (CESE) pointe les défaillances de la stratégie solaire adoptée par le Maroc.

Rachid Hallaouy décortique le sujet avec Yassine Majdi.



En bref

Ces champignons qui sauvent le monde

Plusieurs espèces de champignons ont démontré des qualités médicinales et thérapeutiques qui sont devenues incontournables dans la médecine moderne. C'est le cas, par exemple, de la pénicilline découverte par Dr Alexander Fleming à partir d'un champignon (*Penicillium*).



L'intérêt socio-économique des champignons

Le marché dédié aux champignons prend de plus en plus d'ampleur au Maroc, confirmant l'intérêt socio-économique important de ce secteur. En plus du Terfes, le Royaume héberge actuellement plusieurs projets de culture de champignons et notamment celui de la truffe noire.



Découverte : Un champignon marocain pour terrasser le cancer du sein

Par Oussama ABAOUSS

Un scientifique marocain a découvert un remède contre une forme agressive de cancer du sein. Le composant en question est issu d'un champignon qui vit en symbiose avec une fleur de l'Atlas.

Aristoloche à nervures peu nombreuses. Un nom d'oiseau porté par une fleur carnivore marocaine qui, actuellement, se trouve sous les feux des projecteurs de la recherche biomédicale. La particularité de cette fleur ?

Sous nos cieux, elle vit en symbiose avec un champignon (*fusariumtricinctum*) à partir duquel un scientifique marocain a pu isoler un

composant qui a montré des résultats prometteurs en tant que remède puissant contre le cancer triple négatif agressif du sein.

La découverte du **Dr Ahmed Chadli, biochimiste au Département de médecine de l'Université Augusta (Géorgie, Etats Unis)**, a été relayée dans plusieurs médias spécialisés...

Attaque et contre-attaque :

Pour éviter les attaques du système immunitaire, le cancer détourne un « chaperon moléculaire » connu sous le nom de HSP90 qui est, en temps



Article
publié sur
lodj.ma

Cliquez sur l'image pour l'intégralité de l'article

normal, un puissant protecteur cellulaire naturel qui aide les cellules à survivre au stress.

Ce détournement permet au cancer de perpétuer sa croissance sauvage en évitant aux cellules cancéreuses d'être ciblées par les moteurs de la réponse immunitaire. Pour casser ce cycle vicieux, les chercheurs tentent d'inhiber la HSP90 détournée. " Les inhibiteurs actuels de la HSP90 se sont révélés prometteurs, mais n'ont pas vraiment permis de traiter efficacement le cancer avec des effets secondaires tolérables ", explique le Dr Chadli dans un article publié sur le site web de l'Université Augusta.

« Un tueur efficace »

Le champignon et la plante sur laquelle il pousse ont déjà été considérés par le passé comme ayant des vertus médicinales. Le Dr Chadli a cependant la preuve, à la fois dans des cultures cellulaires et dans un modèle animal de cancer du sein agressif triple négatif, que le composé EnnA est « le type de tueur de tumeurs efficace » qu'il recherchait. Lorsque le biochimiste examine les images microscopiques de la tumeur du cancer du sein 15 à 20 jours après le traitement par EnnA...

Nations-Unies : L'arganier du Maroc fait roi des forêts

L'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté une Résolution proclamant le 10 mai de chaque année Journée internationale de l'arganier.

Arbre forestier, fruitier, multi-centenaire, emblématique et surtout endémique, l'Arganier aura désormais sa Journée internationale le 10 mai de chaque année. Cette célébration mondiale de l'arbre nourricier du Royaume, a été actée ce mercredi 3 mars par l'Assemblée générale des Nations Unies. « Il était temps de reconnaître l'intérêt de cette espèce ainsi que les efforts qui ont été consentis par le Maroc pour la préserver, la promouvoir et la restaurer », souligne Dr Abderrahman Ait Lhaj, chercheur affilié à l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA). Ce nouveau RDV dans l'agenda des Journées internationales visera ainsi à célébrer l'arganier « en tant que vecteur de réalisation du développement durable, sur les plans socio-économique, écologique, culturel, culinaire et médicamenteux, au niveau national et à l'échelle internationale ». Le choix de la date du 10 mai est inspiré du cycle de maturation du fruit de l'arganier, le fameux « Affiach ».

Genèse d'une Journée mondiale
Co-sponsorisée par 113 Etats membres des Nations Unies, la résolution onusienne qui institue la Journée mondiale de l'Arganier est le fruit d'une démarche marocaine.



**Article publié sur www.lopinion.ma
Par Oussama ABAOUSS**

Les efforts pour instaurer cette Journée découlent d'une initiative lancée en février 2020, lors d'un événement organisé par le Royaume, en collaboration, avec l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (UN DESA), la FAO, l'UNESCO et l'OMS.

Arganier et développement durable
La décision de l'Assemblée générale des Nations Unies a été marquée par l'intérêt et soutien de la grande majorité de la communauté onusienne. Avec sa proclamation cette Journée internationale, la résolution onusienne reconnaît la contribution colossale du secteur de l'Arganier dans la mise en œuvre des 17 objectifs de l'agenda 2030



On fait le point

3 questions à Abderrahman Ait Lhaj, chercheur affilié à l'ANDZOA

« La production de l'huile d'Argane au niveau mondial est quasiment à 100% issue du Maroc »

Chercheur affilié à l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA), Abderrahman Ait Lhaj a répondu à nos questions.

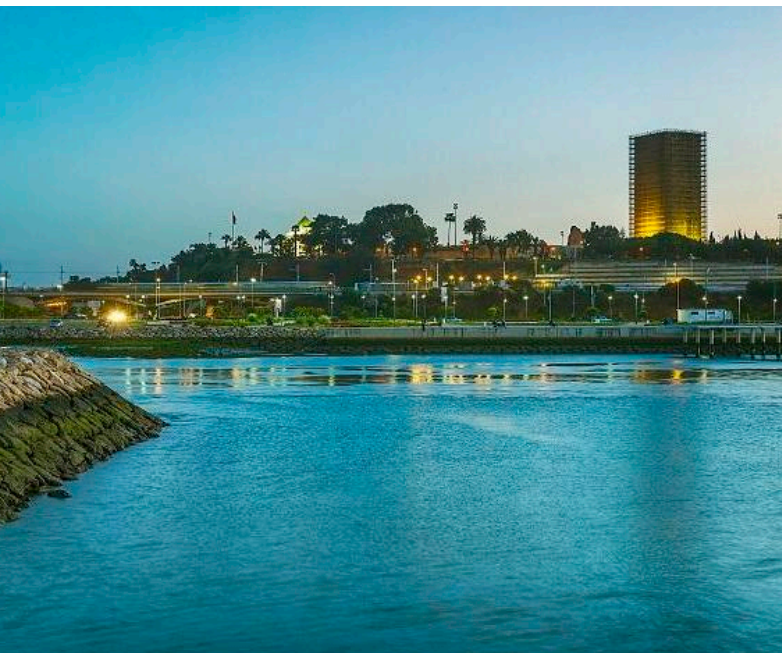
- L'Arganier, a-t-il d'autres usages utiles à part les utilisations alimentaires, médicinales et cosmétiques ?

- L'Arganier est une espèce particulière qui a des vertus traditionnellement connues et utilisées et qui sont aujourd'hui appuyées par beaucoup de recherches scientifiques. La recherche continue cependant à découvrir de nouveaux secrets et applications. Par exemple, il y a récemment eu des études et des brevets marocains qui ont prouvé que le charbon actif produit à partir de la coque du fruit de l'Arganier a des caractéristiques qui lui permettent de stocker de l'énergie. La performance de ce charbon actif est d'ailleurs très bien classée par rapport aux autres types de bio-composites utilisés

- Quel rôle peut jouer l'Arganier dans un contexte de changement climatique ?

- L'Arganier est une espèce très résistante qui a survécu à beaucoup d'événements climatiques. Il est de ce point de vue une ressource qui pourrait s'avérer salvatrice pour l'humanité surtout dans le contexte actuel des changements climatiques. Il se peut que l'Arganier devienne une ressource marocaine qui contribuerait dans le futur à atténuer les effets des changements climatiques et à offrir des ressources alimentaires, fourragères et de bien-être pour l'humanité, là où d'autres espèces ne pourront plus survivre.

Cliquez sur l'image pour voir l'article complet



Par Siham Mdiji

Pollution Bouregreg : Crainte et inquiétude des Rbatis

Bouregreg, ce fleuve qui sépare Rabat et Salé, fait l'objet de moult réactions, et ce, à cause de la dégradation et la pollution de ses eaux qui semblent inquiéter les habitants

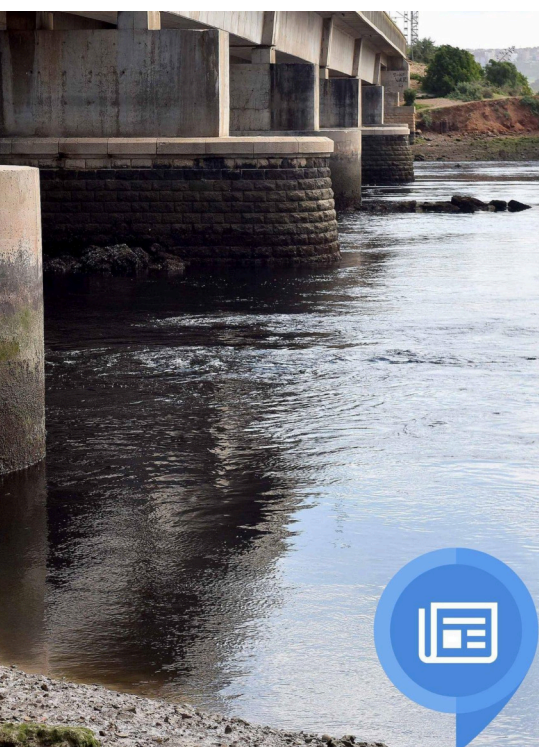
Les réseaux sociaux ont été enflammés par de nombreuses publications concernant une nappe de pollution avec des odeurs « hors du commun », voire même nauséabondes, provenant de la vallée de Bouregreg. Pour à la fois faire part de leur mécontentement et de leur inquiétude, les habitants de Rabat ont choisi les médias de l'immédiat pour diffuser l'information à grande échelle et ainsi pousser les autorités compétentes à intervenir dans ce dossier.

Les tâches noires qui s'y trouvent ont laissé croire qu'il s'agit d'une fuite issue de la décharge d'Oum Azza, située dans la région de Rabat, d'un liquide toxique, appelé « lixiviat ». Ce liquide résiduel qui se serait infiltré vers les ressources en eau souterraine, présentant un danger considérable aussi bien pour

l'environnement que pour la santé humaine. Dans ce cadre, « L'Opinion » a contacté certaines sources proches du dossier pour de plus amples explications.

Deux possibilités envisageables

Afin de mettre la lumière sur la source dudit liquide toxique « une commission s'est déplacée, il y a une semaine, sur les lieux, pour enquêter sur ce problème préoccupant et pour confirmer ou infirmer les moult soupçons des Rbatis », a indiqué notre interlocuteur qui estime l'existence de deux probabilités relatives à la fuite de ce liquide riche en matières organiques.



Gestion hasardeuse de la décharge

Le centre de valorisation d'Oum Azza, né de la volonté royale d'éradiquer les décharges sauvages à l'origine de pollutions environnementales et sanitaires, contient, aujourd'hui, plus de 400.000 m3 de lixiviat, ce qui dépasse la capacité de stockage de ses bassins. Toutefois, ce constat avait poussé des élus à tirer la sonnette d'alarme sur la mauvaise gestion de ladite décharge qui ne fait pas usage des techniques mondialement connues pour le séchage de déchets. Ces derniers accusent l'Etablissement de coopération intercommunal (ECI) Al Assima, dirigé et géré par le Parti de la Justice et du Développement (PGD), d'être responsable de cette « catastrophe naturelle ».

Source :
<https://www.innovantmagazine.ma/>



L'arganiculture : la recherche avance

Les essais de recherche entrepris dans le domaine expérimental d'Agadir Melk Zhar relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), d'une superficie de 73 ha, portent sur plusieurs filières, notamment le cactus, l'arganier, la tomate, les agrumes, le bananier, le safran, la stévia, l'orge et le blé.

L

Le programme de recherche sur l'arganier vise la sélection et la création de génotypes performants en termes de production et de qualité de l'huile, la mise au point de techniques de multiplication conformes et en masse de l'arganier et l'optimisation des techniques de production en arganiculture.

Les travaux de recherche menés par l'INRA sur l'arganier permettent aujourd'hui d'atteindre une avancée considérable en matière d'amélioration génétique et d'amélioration de la conduite technique de l'arganiculture. En effet, six nouvelles variétés d'arganier ont été développées et inscrites au catalogue officiel. D'autres variétés, dont l'une, pollinisatrice performante, sont en cours d'inscription. Les nouvelles variétés développées permettent des performances agronomiques de rendement et de qualité, notamment pour les huiles d'argane.

Une multiplication végétative en masse est en cours, par recours aux procédés de greffage et de bouturage.

Des conduites techniques de l'arganiculture sont également mises au point, en termes de besoins en eau, de fertilisation et de gestion de l'arganier en arganiculture.

Ces avancées permettent aujourd'hui de passer à une étape importante de domestication de l'arganier et de maîtrise de sa génétique. Elles facilitent la transition vers une filière structurée et maîtrisée. Les premières plantations de l'arganier ont été lancées en verger à partir de ces nouvelles variétés sur une superficie de 406 ha au niveau des communes territoriales Belfaa et Ait Milk.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme global de développement de l'arganiculture sur une superficie de 10.000 ha à l'horizon 2022 lancé par Sa Majesté le Roi en février 2020. D'un coût global de 8,80 millions de dirhams, ce projet étalé sur la période 2021-2023, devrait profiter à 89 bénéficiaires, dont 19 femmes et 11 jeunes.

L'arganiculture

Ce projet permettra le développement de la culture de l'arganier agricole, le renforcement de l'organisation professionnelle des producteurs de la filière et la conservation des sols et la protection contre l'érosion et l'ensablement.

Il permettra d'atteindre un rendement en fruit d'arganier de 6 T/Ha en année de croisière et une augmentation de la production de la province de 2.436 T/an.

Lire l'intégralité de l'article en cliquant sur l'image

STEP BY STEP

SI VOTRE VOITURE A ÉTÉ VOLÉE -Assurance-



STEP 1

Déclarez le vol aux autorités de police ou de Gendarmerie Royale dans un délai de 24 heures maximum.



STEP 3

Rassemblez et communiquez à votre assureur les documents et informations nécessaires pour le traitement de votre dossier, à savoir : la déclaration de vol, des photos de votre voiture, son kilométrage, son ancienneté, le mode de son entretien, l'estimation de sa valeur, les factures qui prouvent sa valeur, le numéro de votre police d'assurance, une déclaration sur l'honneur incluant la date, les circonstances et les causes du sinistre, ou tout autre document exigé par votre assureur.



STEP 2

Vérifiez si votre assurance automobile comprend la garantie contre le vol. Si oui, prévenez votre assureur en respectant le délai fixé dans votre contrat d'assurance.



Même s'il ne s'agit que d'une tentative de vol qui a occasionné des dégâts à la voiture, votre assureur prendra en charge les frais de réparation selon les conditions prévues par le contrat.



STEP 4

Votre assureur désignera un expert qui procédera à l'évaluation de la valeur de votre voiture sur la base des documents que vous lui avez communiqués.



STEP 5

A. Si votre voiture a été retrouvée:

Une seconde expertise aura lieu pour évaluer le montant des dommages et des éventuelles réparations dans le cas où elle serait abîmée.

Une fois l'expertise terminée, votre assureur vous fera part des conclusions de l'expert et se basera sur son évaluation pour vous indemniser. Mais attention ! S'il s'avère, suite à l'expertise, que votre voiture a été volée parce que vous n'avez pas respecté les mesures de sécurité nécessaire à la protection de votre véhicule [portières ouvertes, voiture dans un lieu non sécurisé, clés à l'intérieur de votre voiture...], vous risquez de ne pas vous faire indemniser.

B. Dans le cas de la perte totale de votre véhicule:

Votre assureur vous indemniserà à dire d'expert et selon les conditions prévues dans votre contrat [selon le mode de souscription choisi, montant de la franchise ...].



A noter que les objets volés de votre voiture [téléphone, ordinateur...] ne sont pas couverts.



Dans le cas où vous n'êtes pas satisfait de votre indemnisation, sachez qu'il existe une procédure de réclamation. Vous pouvez consulter notre Step by Step

Hafid Fassi Fihri

" Brahim et Fatima", le bus ne s'arrêtera jamais



Fatima ne prend plus le bus depuis très longtemps . Non seulement elle n'a pas les moyens , mais la dernière fois des jeunes voyous lui ont mis la main aux fesses profitant du fait que le bus était bondé . Prise de panique et envahie de honte , Fatima s'est précipité comme elle le pouvait pour descendre au premier arrêt. Elle était troublée , profondément même, car elle ressentait une profonde gêne à avoir éprouver du plaisir à être flattée que des jeunes aient eu des attouchements sur son postérieur.

En marchant, elle essaie de se persuader qu'il n'y a pas eu mort d'homme et pas de viol. Elle n'a pas la conscience tranquille cependant. Pourtant , le harcèlement sexuel elle connaît très bien puisqu'elle a souvent enduré en silence tout en restant forte sans jamais céder au chantage . Après près d'une heure de marche , Fatima arrive enfin chez elle et s'aperçoit qu'elle n'a plus son portefeuille . Rien de bien grave vu ce qu'il y a avait dedans , mais elle est en proie au doute car elle ne sait pas si ces jeunes voyous qui l'ont tripoté , ce n'était finalement qu'un vulgaire voleur qui a fait semblant de se frotter à elle pour mieux lui subtiliser son beztam . Peut-être l'a - t'elle simplement perdu en se précipitant !? .

Cela Fatima ne le saura jamais . Pourtant, elle se souviendra longtemps de sa dernière sortie en bus qui remonte à vingt ans maintenant. L'essentiel est que Brahim n'en sache rien , ils ont assez de soucis en ce moment et puis Fatima tient à ce que son homme ne soit pas contrarié. Du moins, pas plus que cela .

Dans son minuscule domicile , elle n'arrive jamais à recevoir des invités et le regrette amèrement . Sauf l'été quand des cousins envoient leurs enfants sous prétexte qu'ils n'ont jamais vu la mer . Elle est agacée car sa famille et sa belle famille savent très bien qu'elle n'a même pas de place pour ses propres enfants , mais elle fait l'impossible chaque année pour entourer ces bambins d'affection et d'attentions car elle comprend bien que si la vie ne les a pas gâtés , pourquoi les priver d'un séjour pas loin de la mer. La grande fierté de Fatima c'est d'avoir su garder Brahim plus de trente ans . L'affaire n'était pas gagnée d'avance car son homme n'a jamais tenu en place . Il a rarement réussi à rester plus de six mois dans une entreprise , voire même dans un parti politique . Bien sûr , ils ont eu des moments difficiles, des scènes de ménages mémorables et même une séparation de plusieurs semaines où Fatima s'était réfugiée chez sa famille dans la campagne . Mais lorsque sa voisine , une prostituée à la retraite , l'a averti que Brahim a recheté vers la boisson , le kif et peut- être même les filles de joie , elle est rentré en courant afin de limiter les dégâts et sauver son ménage. Brahim est taciturne , dépressif , et très vulnérable face à Fatima qui est forte et imperturbable en toutes circonstances. Elle en est bien consciente et veille au grain sur les siens sans jamais se plaindre! C'est une femme tous terrains , et son homme et ses enfants elle les couve comme une louve . Brahim a très souvent baissé les bras , par dépit ou par désespoir mais par contre , Fatima ne renonce jamais ! Brahim est rentré , il sort un savon parfumé de sa poche et le lui tend, avec un sourire en coin , telle une offrande inespérée .

[Vous pouvez visionner cet article complet, en cliquant sur le texte.](#)

La conscience n'empêche jamais de commettre un péché. Elle empêche seulement d'en jouir en paix: Brahim et Fatima l'ont souvent appris à leurs dépens.

Living 4 Art : “Femme enchantée”, première exposition individuelle de Mohamed Essoulmani

L'artiste-peintre Mohamed Essoulmani a inauguré sa première exposition individuelle intitulée “Femme enchantée”.

Les toiles seront exposées jusqu'au 4 avril à la galerie d'art casablancaise Living 4 Art. Elles donnent à voir des représentations assimilées à une série d'autoportraits spontanés et très contemporains, qui emmènent dans un monde d'émerveillement où la femme enchante avec des mélodies musicales, selon la galerie.



Quel lien entre Angelina Jolie et la mosquée Koutoubia ?

« La tour de la mosquée Koutoubia » est l'un des plus célèbres tableaux peints par Winston Churchill, l'ancien premier ministre britannique, en 1943.

Il l'avait peint lors d'une visite au Maroc en pleine seconde guerre mondiale. Et le lien avec la star hollywoodienne Angelina Jolie existe bien !

A l'époque, Churchill, qui a commencé à peindre à l'âge de 40 ans, l'avait offert à Roosevelt, alors président des Etats-Unis d'Amérique. Il est l'auteur de plus de 500 toiles.

Télévision : Sadae Al Ibdæe, un talk show culturel qui résiste à l'usure

Depuis sept ans, «Sada Al Ibdæe», est diffusée tous les dimanches, en prime time sur la chaîne Al Oula. En sept saisons, le talk show culturel a réussi à fidéliser un grand nombre de téléspectateurs, qui y ont trouvé matière à apprécier des œuvres, à découvrir de nouveaux talents et suivre l'actualité artistique au Maroc, dans sa variété. Écrivains, poètes, hommes de théâtre, réalisateurs, acteurs, actrices, musiciens, chanteurs et chanteuses, photographes, chercheurs, analystes et critiques sont les invités du programme pour décortiquer l'actualité, faire la promotion de leurs travaux ou alors apporter des éclairages sur des thématiques souvent bien choisies.



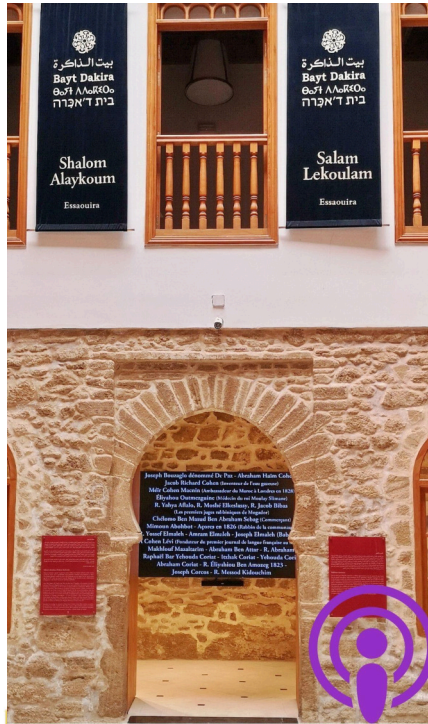
" Le 18 " : un Riad culturel à Marrakech

" Le 18 "est un Riad culturel voué à la culture et à l'art au sein de la ville de Marrakech. Soumaya et Nadir, fondateurs de ce centre pluridisciplinaire, sont à la tête d'une équipe jeune et pleine de création qui se mobilise pour réaliser un projet original. Il s'agit d'archiver le patrimoine oral au Maroc. Des étudiants, artistes et jeunes écrivains sont convaincus de la nécessité de sauvegarder toute cette richesse avant qu'il ne soit tard.



Deux lycéens remportent le concours de l'éloquence organisé par le Lions Club.

C'est dans une ambiance à la fois littéraire, philosophique, poétique, qui regorge d'espoir, et de dynamisme pour un Maroc meilleur, que s'est déroulé le concours de l'éloquence organisé par le Lions Club International, District 416 Maroc, en partenariat avec le District Multiple 103 France à la fondation Mohammed VI de Promotion des Oeuvres Sociales de l'éducation et de Formation à Rabat.



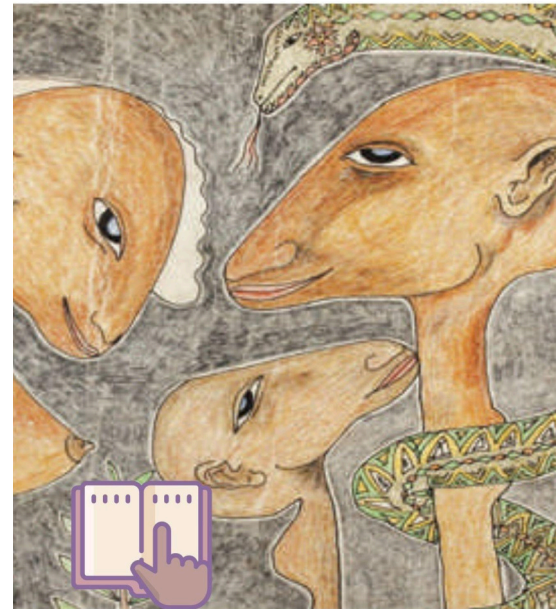
Droit hébraïque au Maroc : le ministère de la Justice signe un partenariat à Bayt Dakira

Un mémorandum d'entente a été signé à l'Espace "Bayt Dakira" à Essaouira, entre le ministère de la Justice et le Centre d'Etudes et de Recherches "Abraham Zagouri" sur le droit hébraïque au Maroc. Cet accord vise à introduire le droit hébreu marocain et son application par les tribunaux hébraïques du Royaume. Et ce, de manière à renforcer la mémoire coutumière et institutionnelle de la justice hébraïque marocaine.



Exposition : Une rétrospective « Saladi » au Musée de Bank Al-Maghrib

L'exposition rétrospective consacrée à l'œuvre de feu Abbès Saladi (1950-1992) pour redécouvrir le parcours de cet artiste marocain hors pair, se tient au Musée de Bank Al-Maghrib à Rabat. Cette exposition ayant pour thème «Saladi» comprend une soixantaine d'œuvres, dont certaines jamais encore dévoilées au public, totalisant à peu près 15 ans de production ininterrompue, et ouvre grand sur un monde imaginal surprenant...



L'art et la pandémie

Avec l'épidémie de la Covid-19, comme beaucoup d'entreprises de services, le secteur économique de l'art composé du premier marché dans les galeries, les musées et du second marché dans les maisons de vente aux enchères et les responsables de foires et les collectionneurs, s'interroge sur son avenir à plus ou moins long terme.

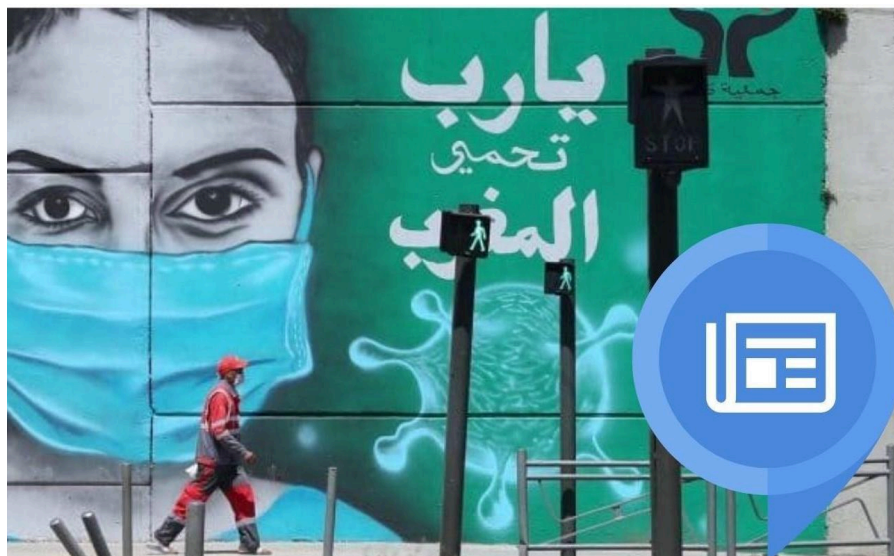


On se demande bien...

Une question est de savoir aussi s'il convient de produire des tableaux inspirés par la crise actuelle ?



L'art face à la pandémie : Au temps de la Covid-19, les artistes ne se cachent pas pour mourir



Article publié sur lopinion.ma
Par Hassan LAGHDACHE

« Cette crise remet en question les systèmes, y compris chez les artistes. Il faut peut-être penser à faire les œuvres différemment », confie l'artiste Fabrice Hyber. Comment répondre à l'art de l'impréparation que manifestèrent de nombreux politiques par la préparation de l'art à des futurs incertains ? Plusieurs artistes ont eu au Maroc la Covid-19. Certains ont eu la maladie au Maroc comme le peintre Farid Triki à Marrakech, d'autres en France comme Melihi récemment décédé, Amina Benbouchta etc. La peintre casablancaise Nawal Sekkat a perdu son mari. D'autres noms peuvent être encore cités.

Très vite, certains artistes commencent à réaliser des œuvres, notamment Hamza Khili qui donne jour à des fresques à Salé. Si les « Street artistes » se sont emparés du thème, l'administration, qui en temps normal, peut-être amenée à pourchasser ces artistes de la nuit, passe commande d'œuvres à la mi-mai. A côté de ces œuvres utilitaires qui sont des formes publicitaires ou propagandistes, on a vu un exemple humoristique chez Aissa Joud « Reste dans ta maison (avec la traduction anglaise). Il est ensuite écrit en arabe « il est défendu de

sortir et merci ». C'est un des très rares messages de forme « double bind » (double liaison) qui exprime simultanément deux impératifs contraires. L'artiste reprend ici une œuvre antérieure qui avait un tout autre sens. Certains artistes ont prédit la pandémie, notamment Inaam Obtel qui a choisi de représenter les virus dans des gravures sur zinc (virus shapes), ou Abderrahim Yamou qui met en œuvre la fragilité puisque des agresseurs microscopiques demeurent cachés dans les profondeurs.

C'est aussi le cas de Amina Razki, artiste précurseur dès 2019 de scènes alarmantes, ou de Mohamed Rachdi qui se fixe dans les hauteurs de l'espace qui abrite H2/61-26 pour développer une œuvre à l'ère des réseaux. Beaucoup d'entre eux marquent la scène artistique par des œuvres avant tout écologiques, d'autres comme Hiba Khamlichi dissimulent un étrange hermétisme pour entretenir dans un jeu de couleurs de forces et de formes des messages intentionnels, des caractères divinatoires et des parénèses incantatoires.

Pour lire l'article en intégral, cliquer sur l'image

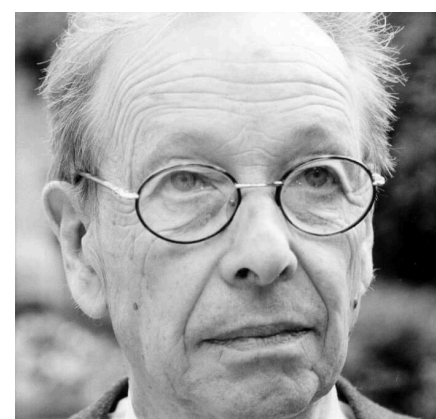
L'isolement favorise le questionnement

Une autre catégorie d'artistes s'est jouée avec les œuvres anciennes, comme Amanne Moubarak qui découpe d'anciennes toiles, non pour réaliser d'autres œuvres, comme le fait André El Baz, mais pour réaliser des masques, pour respirer métaphoriquement l'art. Dans le même sillage, Nabil Bayahya procède par des emprunts aux œuvres de Chaïbia pour décrire les esprits confinés et Othmane Chamrani de présenter quotidiennement les travaux des artistes marocains via sa page Facebook dans le cadre des activités virtuelles de « Cloch Art ».



La modernité n'est plus un horizon suffisant pour penser l'avenir de l'humanité

Par Mohammed ZEROUALI



Philippe Jaccottet laisse derrière lui une œuvre accueillie dans la prestigieuse collection de La Pléiade, primée à plusieurs reprises, programmée à l'agrégation des Lettres Modernes, en France, et ayant donné lieu à plusieurs travaux critiques, un poète qui a pris le parti contre les forces mortifères de l'Histoire pour réparer la relation de l'homme au monde.

Philippe Jaccottet est un intellectuel suisse romand qui n'a cessé de participer, et triplement, à l'élaboration de l'épistémè poétique moderne en labourant des domaines de savoir aussi différents qu'on ne sait lequel des visages préférer: celui de l'essayiste, du poète ou du traducteur. Son écriture est un patchwork générique: ses œuvres poétiques, ses récits, ses essais théoriques sur l'art et sur la littérature, ses traductions et la cohérence intellectuelle qui lui est reconnue fait de lui une figure centrale de la culture occidentale moderne. Toutes ces facettes sont traversées par la même inquiétude, celle d'une exigence éthique et phénoménologique et par le même pari, celui de maintenir ouvert dans l'écriture le passage du monde sensible en son immédiateté, sans preuve ni

médiation conceptuelle pour en reconnaître aussitôt la valeur de vérité.

Jaccottet trouve la formule d'une réplique efficace en refusant d'adhérer aux mythes de la globalité, de l'hyper individualisme et du logocentrisme. Il affirme que la modernité n'est plus un horizon suffisant pour penser l'avenir de l'humanité. Selon lui, la poésie est appelée à se faire pensée critique et à être « une violence intérieure pour nous protéger de la violence extérieure ». C'est la nouvelle mission de la poésie que de réintégrer l'homme moderne au fond archéologique de son propre paysage intérieur et de lui réapprendre un langage qu'il a oublié, mais qui n'a pas disparu pour autant du palimpseste de la mémoire. Cette réhabilitation des droits de l'esprit, loin d'être régressive, peut, au contraire, recomposer l'intégralité psychique de l'homme moderne. Jaccottet préconise un savoir relevant d'une autre origine, un savoir immédiat et profond de ce déjà-là qui précède l'homme et le langage. De la sorte, la poésie se poserait en « gardienne de l'être ».

Pour lire l'article en intégral, cliquer sur l'image

Le poète de l'être

Pour Jaccottet, l'installation à Grignan en 1953, a une facture fondatrice. La maison, élue comme domicile provincial à l'enracinement du couple et de la famille, offre au poète l'espace de la vision en se constituant comme un centre à la fois privé et cosmique à partir duquel s'ordonnent l'espace et le temps. Ainsi l'espace fini du foyer familial s'ouvre-t-il sur l'illimité pour rendre perceptible l'ordonnement du cosmos.

« Femmes francophones, femmes résilientes »

132 millions d'apprenants en français dans le monde

Ce 20 mars, on célèbre la francophonie !



« Il s'agit de faire prendre conscience de l'immense richesse linguistique de notre Organisation et de l'apport inestimable du multilinguisme à un multilatéralisme efficace, qui soit fondé sur la transparence », a déclaré Carole Maisonneuve,

Spécialiste en communication et multilinguisme au sein de l'ONU, lors d'un entretien avec ONU Info.

L'ONU signale que le multilinguisme revêt plus que jamais une importance toute particulière pour l'Organisation car il favorise la tolérance et assure la participation effective de tous et toutes au processus de travail de l'ONU.

Le 20 mars, les Nations Unies soulignent ainsi l'importance du multilinguisme.

Selon l'ONU, le multilinguisme est crucial pour jeter des ponts entre les cultures, entre les communautés linguistiques, pour bâtir l'harmonie entre les nations et la compréhension mutuelle.

Il est également fondamental au travail des Nations Unies car il permet d'avoir un meilleur contact avec les bénéficiaires.

Comment atteindre ou évaluer les besoins des bénéficiaires de l'action humanitaire ou des projets de développement si l'on n'est pas capable de communiquer et d'échanger avec eux.

« Si on regarde les opérations de maintien de la paix, ces opérations évoluent dans un contexte linguistique. Faire abstraction de ce contexte linguistique, c'est aussi se mettre en danger »

Le 20 mars, le monde est invité à célébrer la langue française à l'occasion de la Journée dédiée à cette langue officielle à l'ONU. Cette date coïncide avec la Journée internationale de la Francophonie qui s'inscrit cette année sous le thème : « Femmes francophones, femmes résilientes ».

[Pour lire l'article en intégral, cliquer sur l'image](#)



**M'barek Bouhchichi à l'Atelier
21**

*" La biblio-
-thérapie "
ça vous dit
quelque
chose ?*



**1er fiole à vaccin utilisé aux
Etats-Unis-->**



STEP BY STEP

PRÉPARER L'ARRIVÉE DE VOTRE ENFANT



STEP 1

Si vous bénéficiez de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), sachez que vous pouvez préparer votre prise en charge médicale de l'accouchement et de ses suites au titre de l'AMO en vous adressant à l'établissement de soins où vous envisagez d'accoucher.



Les complications éventuelles de la grossesse et de ses suites sont également prises en charge.



L'établissement de soins peut être une clinique privée, un hôpital public, ou les polycliniques de la CNSS (pour les personnes affiliées à la CNSS).



STEP 3

L'organisme gestionnaire de l'AMO donne son accord en précisant plusieurs renseignements, entre autres, le montant de la prise en charge ainsi que le montant du ticket modérateur, autrement dit les frais restant à votre charge et que vous devrez payer.

Le remboursement ou la prise en charge des frais relatifs aux prestations dont vous avez bénéficié (accouchement par césarienne, accouchement par voie basse...) s'effectue sur la base de la Tarification Nationale de Référence et des taux de couverture des prestations médicales qui diffèrent d'un organisme gestionnaire à un autre.



STEP 2

L'établissement de soins se chargera d'adresser, avant votre hospitalisation, votre demande de prise en charge à l'organisme gestionnaire de l'AMO auprès duquel vous êtes immatriculé.

Toute prise en charge doit donc d'abord faire l'objet d'un accord préalable de l'organisme gestionnaire.

Dans le cas des accouchements urgents, l'établissement de soins adresse la demande de prise en charge à l'organisme gestionnaire de l'AMO sans délai après votre admission.



Pensez à rassembler l'ensemble des documents nécessaires à votre demande de prise en charge. Nous vous invitons à prendre contact avec votre organisme gestionnaire de l'AMO pour plus de renseignements.



STEP 4

S'agissant de votre nouveau-né, il bénéficie lui aussi des premiers soins liés à la maternité, tels que les soins des yeux et de l'ombilic, la vaccination BCG, etc.

Dans le cas où l'état de santé de votre nouveau-né présente des complications nécessitant d'autres prestations (couveuse, opération chirurgicale...), les frais de ces prestations ne seront pas pris en charge par l'organisme gestionnaire de l'AMO tant que votre nouveau-né n'a pas été déclaré auprès de l'organisme gestionnaire de l'AMO auprès duquel vous êtes affilié.



Vous avez le droit de souscrire une assurance santé complémentaire pour couvrir la part des frais des soins médicaux qui n'est pas remboursée par l'organisme gestionnaire de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et qui reste à votre charge.

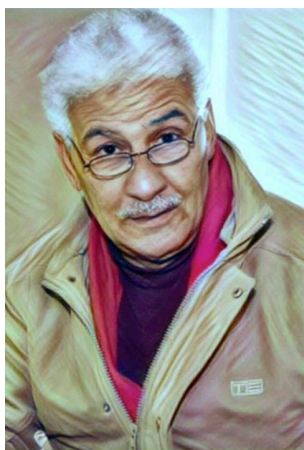


STEP 5

Une fois né et enregistré à l'état civil, vous devez déclarer votre enfant auprès de l'organisme gestionnaire de l'AMO auprès duquel vous êtes affilié.

Dès que vous avez déclaré votre enfant, vous pouvez adresser à l'organisme gestionnaire de l'AMO une demande de remboursement des frais des prestations qui n'ont pas été pris en charge vu que votre enfant n'était toujours pas déclaré.

Le dossier de remboursement doit être présenté dans le délai légal, soit 60 jours suivant le premier soin présenté au



Nouredine BATIJE
Lodj.ma
Arrissala

Du virus mutant de la conjoncture

Au niveau national, « les premiers signes captés début 2021 augurent d'une évolution de l'activité économique sous de bons auspices ». Ce constat émane de la DEPF qui argumente ce propos par les perspectives favorables de la campagne agricole, le bon déroulement de l'opération de vaccination ainsi que par les effets du redressement prévu de l'activité chez les principaux partenaires commerciaux du Royaume.

Un argumentaire, somme toute, léger, et ce, au moment où bien des secteurs pâtissent encore des effets désastreux de la crise actuelle. Et le taux de chômage atteint son plus haut niveau sur les dix-huit dernières années.

Ce qui, quelque part, renseigne sur le volume de l'emploi rémunéré et son impact sur le niveau de la consommation des ménages. Fort heureusement que l'inflation est maîtrisée et que les MRE continuent de procéder à des transferts de fonds. Ce qui, aux cotés, de la résilience de certaines branches d'activité, a pu, jusqu'ici, limiter les dégâts. Autrement, ce n'est, nullement, l'investissement qui allait sauver la situation.

Toute proportion gardée, cet acte pâti encore des dommages collatéraux causés par le Sars-CoV-2 et sa redynamisation demeure, au vu de la réactivité des opérateurs, intimement liée à l'opérationnalisation du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, fer de lance de la mise en œuvre du plan de relance économique. En attendant, le déficit budgétaire se creuse et les l'excédent des comptes spéciaux du Trésor baisse. Ce qui à son tour agit sur le besoin de financement du Trésor. Et ce, au moment où, des difficultés de réapprovisionnement en nouvelles doses de vaccins font que la lueur d'espoir d'atteinte d'une immunité collective au premier semestre s'estompe et cède la place à un manque de visibilité.

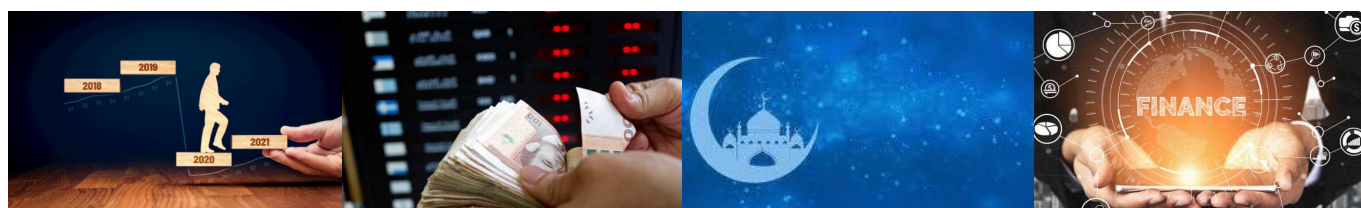
Au vu de la situation qui prévaut en Europe déjà aux prises avec une troisième vague virulente du virus dans ses nouveaux variants, la navigation à vue se substitue à toute tentative d'anticipation. Les prévisions, jusqu'ici retenues deviennent caduques.

Et il va sans dire que les perspectives retenues en début d'année ne sont plus de mise et de nombreux conjoncturistes seraient acculés à revisiter leurs modes de calcul, revoir leur copie et l'adapter aux contraintes du moment.

Le virus mute, la conjoncture aussi.

Economie

Zoom



- 40 Annonce**
Votre publicité ici et maintenant
- 41 Edito économique**
Du virus mutant de la conjoncture
- 42 Brèves**
L'économie en bref

- 43 Brèves**
L'économie en bref
- 44 Ramadan 2021**
L' hrira, fassia ou hamra belbalboula ?
- 45 Secteur informel**
Et ses déterminants

- 46 Alerte CESE**
Quel avenir pour les femmes ?
- 47 Actualités**
Cliquez pour découvrir
- 48 Annonce**
Votre publicité ici et maintenant

Les phosphates dopent les exportations

Au titre du premier mois de l'année en cours, le déficit commercial s'allège de 32,7 % ou de 5.4Mds DH et le taux de couverture s'établit, quant à lui, à 68,4 %, enregistrant une amélioration de 7,8 points.

Cette évolution n'est nullement le résultat d'une percée en termes de débouchés ou de conquêtes de nouveaux marchés. En ces temps de coronavirus, elle n'est que la suite logique d'une baisse des exportations de 1,3Md DH ou -5,2 % moins importante que celle des importations (-6,7Mds DH ou -16 %).



Campagne agricole : De bons signes en perspective

A en juger par les indicateurs jusqu'ici disponibles, l'actuelle campagne agricole s'annonce prometteuse, aidée en cela par le cumul des précipitations pluviométriques et le niveau des réserves en eau. Inédite, la crise sanitaire et économique actuelle s'est soldée au titre de l'exercice 2020 par une forte contraction de l'économie mondiale qui, suite à de vastes campagnes de vaccination et mesures de relance monétaire et budgétaire de grande envergure, espère se rétablir en 2021.



Industrie : Des carnets de commandes en deçà de la normale

Les résultats de l'enquête de conjoncture de Bank Al Maghrib au titre du mois de janvier viennent d'être rendus publics. S'agissant d'une enquête d'opinion menée auprès d'un échantillon de près de 400 entreprises industrielles, elle a le mérite de recueillir les appréciations des chefs d'entreprises sur l'évolution de leur activité par rapport au mois précédent et par rapport au même mois de l'année précédente, ainsi que leurs anticipations quant à son évolution à court terme.

Huiles végétales : L'Indice FAO des prix à son plus haut niveau depuis avril 2012

D'après les données publiées jeudi 4 mars par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix mondiaux des produits alimentaires ont progressé pour le neuvième mois consécutif en février, sucre et huiles végétales en tête. Ce constat émane de la FAO qui précise que l'indice des prix du sucre a augmenté de 6,4 pour cent par rapport au mois de janvier. Idem pour les huiles végétales dont l'indice des prix a gagné 6,2 pour cent et atteint son plus haut niveau depuis avril 2012.





Sucre & gaz butane : Baisse de la charge de compensation

A en juger par le tout dernier bulletin d'information de la Caisse de compensation, la charge de la subvention du gaz butane et du sucre au titre du mois de janvier 2021 serait tombée à 1,196 milliards de dirhams contre 1,236 milliards de dirhams une année auparavant. Et ce, au moment où les cours mondiaux grimpent sachant qu'en termes de subvention, l'effet quantité compte également. Le détail des chiffres.



En 2021, la BAD situe la croissance du PIB réel à 4,5 %

Dans son rapport annuel "Perspectives, économiques en Afrique", la Banque africaine de développement se prononce sur l'économie marocaine et estime que la croissance du PIB réel « devrait rebondir à 4,5 % en 2021, à mesure que l'économie se remettra d'une importante récession et que l'agriculture retrouvera une bonne croissance ».

En ce sens, le seul argument développé par la BAD est qu'au cours du troisième trimestre de 2020, « les exportations de pièces automobiles ainsi que de phosphate et dérivés ont rebondi et devraient se renforcer davantage à court terme avec l'augmentation de la demande mondiale ».

États-Unis et Plan de relance : Un crash boursier à l'horizon ?

Les 1900 milliards de dollars injectés dans le circuit économique de l'oncle Sam inquiètent plus d'un. Certains analystes à cheval sur la matière seraient tombés du haut de leurs sellettes où priment le bon sens financier, où se conçoivent par le biais des règles qui ont autorité dans le monde des chiffres et des modélisations de ces plans de sauvetage, qui agissent comme coussin, prêt à amortir, au mieux d'absorber de ces grosses secousses prête à vous envoyer valser tout un pays en mal de préparation.



Une forte demande

Le mois sacré de Ramadan connaît habituellement un surplus de demande en plusieurs produits alimentaires dont les céréales, les tomates, les dattes, les légumineuses, les produits laitiers, le beurre, le miel, la viande ou encore les œufs. Qu'en est-il des prix pour le commun des partiellement confinés dont ceux en quasi-arrêt de l'activité ?



Alors, ce ramadan ?

La date approximative du début du ramadan de 2021 du calendrier grégorien, équivalent à l'année 1442 de l'Hégire (calendrier lunaire), en Algérie, Maroc, Tunisie, Sénégal et autres pays en Afrique, est le 13 avril prochain.



Ramadan 2021 : L' hrira, fassia ou hamra belbalboula, coûtera-t-elle plus cher ?

Par Nouredine **BATIJE**

En attendant le traditionnel communiqué de presse afférent aux prévisions de l'offre et de la demande des principaux produits largement consommés durant le mois de Ramadan, les spéculations vont bon train. Et cette année, elles ont cette particularité de commencer tôt.

Chacun y va de son propre commentaire et concocte sa « hrira » à sa manière. Il faut, quand même, reconnaître qu'il n'y a pas, à ce niveau, de recette magique. Qu'elle soit fassia ou hamra belbalboula, l' hrira reste le mets préféré et incontournable des Marocains pendant ce mois.

Qu'elle soit agrémentée de viande, d'os à moelle ou de bouillon de volaille et de safran, elle est aussi une affaire d'ingrédients, d'inputs comme se plaît à dire un confrère.

D'abord, des pois chiches et des lentilles qu'il faut tremper séparément dans de l'eau la veille et rincer soigneusement le lendemain. Auxquels, il faut ajouter de l'huile, des oignons du céleri, de la farine diluée, des tomates ou concentré de tomates, du vermicelle, du riz... Bref, tout un assortiment qui, somme toute est assez coûteux, que ce soit en termes de temps de confection ou de sous...



Article publié sur le portail, www.lodj.ma

Cliquez sur l'image pour lire l'intégralité de l'article ou l'écouter en podcast

- Effets du mois du jeûne sur les prix - Hausse généralisée des prix pressentie

Le mois du jeûne une période de forte consommation des ménages. Déjà, l'enquête sur la consommation des ménages réalisée par le HCP en 2014 avait révélé que le budget alloué aux dépenses alimentaires augmente de plus de 37 % pendant le Ramadan en comparaison avec les autres mois de l'année, et, en moyenne, la dépense de consommation par ménage s'apprécie de plus de 16 %.

Il va sans dire que la sécurité alimentaire du pays étant ce qu'elle est, une bonne partie de la demande des ménages se trouve satisfaite par le recours à l'importation. La aussi, le HCP avait déjà quantifié les effets du mois de Ramadan sur les importations des produits alimentaires.

Assurément, cette année, le mois de Ramadan n'échappera pas à la règle et déjà, comme affirmé plus haut, les spéculations vont bon train et affirment avoir pressenti, à 30 jours du mois de Ramadan, une hausse généralisée des prix qui seraient impactés par ceux pratiqués à l'international. Et ce, à l'image de l'huile de table qui, suite à un renchérissement à l'international des cours des matières premières oléagineuses (tournesol, soja et colza), a enregistré une flambée des prix.

Une flambée qui avait été dénoncée sur les réseaux sociaux et suscité des appels au boycott...

A bon entendeur, bon Ramadan.

Les déterminants de l'informel : TVA, réglementation, effet revenu, inclusion financière, auto-emploi

L'évolution du RNB/habitant, de la TVA, de la population auto-employée, du SMIG et de la qualité de la réglementation, sont autant de variables constituant les principaux facteurs déterminants du développement de l'emploi informel au Maroc.

Ce constat émane d'une note du HCP qui vient de procéder à l'examen de l'évolution du secteur informel au cours des dernières années, en introduisant un indicateur composite de l'informalité confectionné sur la base des facteurs étroitement liés à son développement.

Une variable fiscale à ajuster

Aussi, est-il révélé, dans cette note, que c'est la taxe sur la valeur ajoutée qui constitue la principale composante fiscale qui influence ce secteur et non l'impôt sur les sociétés. Aidée en cela par le fait qu'en amont, les chefs d'unités de production informelles (UPI) s'approvisionnent, essentiellement, auprès de fournisseurs qui, eux-mêmes, sous-déclarent ou travaillent dans l'informel. Cette situation est aussi attribuable à la faible inclusion financière et au manque de liquidité de ces UPI.

Revenu global & redistribution

La même note précise aussi que l'activité informelle est aussi influencée par les ajustements du SMIG dont l'augmentation contraint souvent les entreprises, les petites



Par Nouredine BATIJE

et moyennes structures notamment, dont les charges salariales s'avèrent lourdes par rapport au résultat net, à réduire leurs effectifs ou à ne pas les déclarer.

Traitant de l'effet « revenu global », le HCP signale que si une croissance économique n'est pas accompagnée d'une transition structurelle et d'une meilleure redistribution des richesses, la réduction de l'informalité ne peut automatiquement suivre. Bien au contraire, le recours à l'auto-emploi ou au travail indépendant, est souvent lié à un impératif de survie. D'autant plus, si par ailleurs, les réglementations afférentes à la création de petites structures s'avèrent complexes, contraignantes et coûteuses que ce soit en temps ou en argent.

Le secteur informel au Maroc

TVA

Le saviez-vous ?

Le monde de l'informel

Le secteur qui paie des impôts au Ministère des finances, entre autre la taxe sur la valeur ajoutée, est considéré comme formel. Le secteur informel ne paie pas ces taxes, mais paie généralement une contribution journalière ou mensuelle à l'administration locale du marché.

Pour une stratégie nationale dédiée

En guise de conclusion, la note du HCP retient que la " crise sanitaire actuelle a mis en exergue les vulnérabilités du secteur informel et l'importance des aides publiques à déployer pour soutenir le pouvoir d'achat de ses effectifs employés". Elle précise aussi qu'une "stratégie nationale dédiée aux activités informelles reposant sur une approche intégrée et cohérente", aussi indispensable soit-elle, doit tenir compte de plusieurs dimensions dont " l'accès

au financement et au marché, la formation, la sécurité sociale, la réforme du dispositif fiscal, notamment celui de la TVA, et l'amélioration de la gouvernance, en termes d'allègement et d'adaptation de la réglementation en vigueur".

Par
Noureddine
BATIJE



Alerte CESE : Les femmes demeurent encore à la marge du développement

A défaut d'autonomisation, immobilisme, subordination et forte dépendance d'autrui
Partant du fait que les femmes demeurent à la marge du développement, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) vient de publier une alerte à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes pour réitérer ses recommandations en faveur de l'effectivité des droits et des libertés des femmes. En guise d'introduction à son alerte, le CESE plante d'abord le décor avant de décliner ses recommandations à même de promouvoir les droits des femmes.

L

e constat du CESE est, somme toute, simple : "Malgré les avancées, des discriminations basées sur le sexe et des violations des droits des femmes subsistent encore et leur participation au développement demeure faible" et "un pays ne peut prétendre à un quelconque développement et progrès si la moitié de sa force vive – à savoir les femmes – en est exclue. A l'heure où le Maroc se mobilise pour aller vers un nouveau modèle de développement plus inclusif, il est inconcevable que des femmes subissent des violences et restent en marge des sphères de la vie socio-économique et civique".

Des chiffres et des maux

Chiffres à l'appui, le CESE relève moult indicateurs qui témoignent de cette situation. Une situation qui tranche nettement avec les aspirations du Maroc pour l'égalité et la parité, telles que, solennellement, inscrites dans l'article 19 de la Constitution ainsi que dans les conventions et pactes internationaux dûment ratifiés par le Royaume.

Aussi, est-il, pour toute fin utile, de reprendre ces chiffres tels que détaillés par le CESE : En 2019, environ "une femme sur deux a subi au moins un acte de violence, tous contextes et toutes formes confondus. Plus de 30 000 autorisations ont été accordées en 2018 pour conclure un mariage avec des filles mineures, sans compter les unions non légalisées".

Au Parlement, "la part des femmes ne dépasse pas 10 % au sein de la Chambre des Conseillers et 21 % dans la Chambre des Représentants. Au niveau des instances territoriales, les femmes sont également peu représentées (27 %), avec deux femmes présidentes de régions contre 10 hommes". En 2020, "moins d'une femme sur cinq est active".

Lire l'intégralité de l'article en cliquant sur l'image

Une autonomie compromise

Le tout porte atteinte à l'autonomie économique et financière des femmes et les rend fortement dépendantes d'autrui au détriment de leur émancipation tant au niveau du ménage qu'au sein de la société. Partant de là, le CESE estime qu'il devient "nécessaire d'assurer une mise en œuvre effective des droits des femmes tout en luttant efficacement et avec rigueur contre les violences qui leur sont faites "



Malak Bellahcen, invitée de l'émission "Entre nous, on se dit tout"

Récession : Le HCP confirme la contre-performance de 7,1 %



BAM : Un niveau élevé d'incertitudes

La légalisation, les copies conformes C'est fini

 **TABSITE**



La loi 55.19



STEP BY STEP

SI VOUS N'ÊTES PAS SATISFAIT DE VOTRE INDEMNISATION -Assurance-



STEP 1

Si vous n'êtes pas satisfait de l'indemnisation fixée par votre assureur suite à la survenance d'un sinistre (accident de voiture ...), ayez le réflexe de vérifier dans un premier temps les éléments contenus dans votre contrat d'assurance notamment :

- les déductions à appliquer sur le montant de l'indemnisation (franchise, règle proportionnelle, part de responsabilité...);
- les garanties non acquises ;
- les conditions de déclaration du sinistre ;
- la vétusté appliquée sur le véhicule ;
- etc.



STEP 3

Suite à votre réclamation, la compagnie d'assurance doit faire appel à l'expert qui la représente.

Ce dernier aura pour mission de rédiger un rapport à ce sujet. La compagnie d'assurance prendra sa décision sur la base de ce rapport. Pour établir son rapport, l'expert prend en compte les photos prises, les réparations effectuées ainsi que l'état du bien assuré.



Vous êtes en droit de demander à la compagnie d'assurance une contre-expertise.



STEP 2

Si après vérification, vous pensez encore être lésé, adressez-vous à votre compagnie d'assurance. Faites-lui part de votre insatisfaction et des raisons qui vous motivent. Ayez toujours le réflexe d'emprunter la voie amiable en premier. Si la voie amiable n'aboutit pas, n'hésitez pas à envoyer à votre assureur une réclamation écrite claire et explicite sous forme de courrier électronique, lettre recommandée avec accusé de réception, ou bien via huissier de justice.



STEP 4

Si le différend persiste avec votre assureur, vous pouvez transmettre une réclamation à l'ACAPS, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale. Vous pouvez déposer votre réclamation directement sur le site web www.acaps.ma, ou opter pour un envoi par courrier ou un dépôt physique au siège de l'ACAPS.



Dans le cas où le litige n'a pas pu être réglé entre vous et votre assureur et si le montant du litige dépasse 5 000 Dhs, vous pouvez faire appel au médiateur de l'assurance (www.mediateurassurance.ma) pour tenter de régler votre litige à l'amiable. Il est à noter que le recours au médiateur ne peut se faire que dans le cas où aucune action en justice n'a été intentée.



STEP 5

L'ACAPS examinera votre réclamation en sa qualité d'autorité de contrôle du secteur des assurances et si cela est nécessaire, elle s'adressera à votre compagnie d'assurance.

S'il s'avère que la compagnie d'assurance a manqué à ses obligations envers vous, l'ACAPS entreprendra l'action la plus appropriée, conformément aux dispositions légales et dans le périmètre de ses compétences.



Il est à rappeler qu'il vous est possible de recourir, à tout moment, à la voie judiciaire.

Hafid FASSI FIHRI

Pas de confinement pour le football !?



N'est il pas curieux que le football continue son train de vie, que des dizaines de milliers de footballeurs voyagent partout à leurs risques et périls alors que des pays comme la France et l'Italie se re-confinent !?

Est-ce vraiment sérieux et cohérent ? Cette semaine, des milliers de footballeurs africains et sud-américains, sans parler des européens, vont prendre l'avion pour rejoindre les équipes de leur pays pour les éliminatoires de la coupe du monde 2022.

Combien de risques et de menaces avec ce foutu virus qui circule à outrance et ces variants tous azimuts qui se déplacent d'un pays à l'autre !? Est-ce vraiment sérieux, cohérent et crédible de prendre autant de risques de contamination avec tous ces variants et cette troisième vague du Covid !?

Déjà en temps normal, c'est à dire, avant cette trêve internationale qui correspond aux dates FIFA, avec les coupes européennes et africaines des clubs, les déplacements en avion des équipes sont très fréquents d'un pays à l'autre.

Une situation anormale qui frise étrangement le ridicule. Si des pays se sont barricadés en re-confinant leurs peuples au prix de mesures liberticides et de restrictions dont le coût social et économique est effarant, on ne peut que se demander pourquoi on ne confine pas le football !

Le ballon rond est-il une activité essentielle !?

Le football est-il devenu une activité essentielle, un commerce incontournable, voire même une drogue douce pour les peuples !?

Certes, les rencontres des différentes compétitions se jouent à huis clos, chose qui a entraîné des pertes financières immenses aux clubs dont les joueurs ont même consenti à des baisses de salaire...

Mais la pilule reste trop dure à avaler. Les restaurants, les cinémas, les théâtres ainsi que l'ensemble du monde de la culture et des loisirs ne comprennent pas pourquoi on s'entête à les garder fermés alors que le football continue de jouer son petit jeu. Alors que des millions de personnes sont interdites de voyage, pourquoi les footballeurs ont-ils un statut de privilégiés? Faut-il vous rappeler que le virus s'est déplacé d'Italie vers l'Espagne après un match de coupe d'Europe joué par le FC Valence à Milan avec public alors que la rencontre aurait dû être annulée tout simplement ou jouée à huis clos !

Il y a une très grosse incompréhension aujourd'hui et un jour, il faudra qu'on nous explique pourquoi on peut avoir comme impression que les intérêts des clubs ont été privilégiés par rapport aux autres corporations, vu le risque d'une situation sanitaire incontrôlable.

Ciel, ma dose... de foot !

Effectivement, au moment où la troisième vague sévit en France et ailleurs, les autorités ont averti qu'à leur retour, les joueurs étrangers ne seront pas contraints de respecter une semaine d'isolation sous prétexte que leurs clubs auraient besoin de leurs services...

Lire ou écouter l'intégralité de l'article en cliquant sur le texte



Par Siham MDIJI

Un long chemin vers l'égalité

Partout dans le monde, la progression du niveau d'éducation et de qualification féminine a été un vecteur essentiel de la participation croissante des femmes au marché du travail et de sa constitution comme norme sociale dominante... Dans ce registre, il nous reste, malheureusement, un long chemin à parcourir.

Le constat est révoltant : malgré les mille et une réformes mises en place par les pouvoirs publics depuis deux décennies, pour assurer aux femmes un accès équitable aux opportunités économiques, le fossé entre les deux sexes demeure abyssal. Car oui, bien qu'aujourd'hui les «success stories» des femmes ne manquent pas, il n'en demeure pas moins que la parité a encore des progrès à faire et que le combat de la gent féminine est loin d'être terminé.

Pour ne prendre que l'exemple du secteur privé, sans ouvrir la fenêtre des postes supérieurs et des maroquins dont seuls quatre sont occupés actuellement par des femmes, il reste un long chemin à

parcourir dans les entreprises, tant en matière de rémunération que de répartition des responsabilités de direction.

A cela s'ajoute que la part de l'emploi vulnérable pour cette catégorie de la population demeure très élevée, estimée à environ 60% bien avant l'avènement de la crise sanitaire. Ces personnes sont généralement plus susceptibles d'avoir un travail informel, à revenu faible, sans accès à une sécurité sociale, encore moins à une représentation syndicale effective qui veillerait à leur garantir des conditions de travail décentes.

SUCCESS STORY!

Toutefois, comme vous le trouverez sur nos colonnes...

Le Maroc a tout à gagner de la réduction des inégalités entre les deux sexes dans la sphère du travail. Une réduction complète de l'écart d'emploi entre les femmes et les hommes, en éliminant les remparts à l'activité des femmes, y compris ceux liés à l'éducation, induirait une hausse du PIB par habitant frôlant les 40%. Outre ce gain économique dont les bienfaits seraient très perceptibles, surtout en ces temps de relance, s'ajoutent les effets induits sur le plan socio-culturel, qui seraient de nature à impulser une dynamique de cohésion sociale et de développement commun et durable...

Pour lire l'intégralité de l'article, cliquer sur l'image

"Propagandistes" et "propagandés"

L'opinion est généralement définie comme le jugement porté sur un individu, un être vivant, un fait un objet, un phénomène politique, économique, ...ou social. L'opinion publique désigne alors l'ensemble des convictions, valeurs, jugements, préjugés et des croyances plus ou moins partagés par la population d'une société donnée à un moment donné...



Parle-t-on d'une léthargie ou d'une crise structurelle du système du sport scolaire ?

Le sport scolaire est censé être un réservoir d'athlètes du sport civil. Or ce n'est malheureusement pas le constat au Maroc en raison d'une pluralité de dysfonctionnements et de problèmes inhérents aux modes de gouvernance adoptés dans ce secteur qui revêt une importance capitale dans le développement du sport national...

PJD : Qui est le patron Othmani ou Benkirane ?

Pour rappel, l'examen du projet de loi sur l'usage légal du cannabis a été entamé par le Conseil de gouvernement le 25 février. Le projet de loi 21.13 a été présenté par le ministre de l'Intérieur. Il vise à réglementer les activités liées à la culture du cannabis, sa production, sa fabrication, sa commercialisation, son transport, ainsi que son export et import à des fins médicales et thérapeutiques...





TELQUEL

Le Scan - Le podcast marocain de l'actualité

Yoshiyahu Pinto, le rabbin des puissants à Casablanca



Dans le Scan, le podcast d'actualité de Telquel, Yassine Majdi revient avec Rachid Hallaouy sur sa rencontre avec le rabbin marocain Yoshiyahu Pinto. Il nous livre son analyse d'une personne discrète et dont l'influence économique et politique représente un grand atout pour le Royaume.

A écouter en cliquant sur l'image



Casablanca ou Rabat ?

Par Aziz Boucetta



L'antagonisme est célèbre entre les deux villes et leurs deux populations, mais il ne remonte pas à très loin. Depuis une cinquantaine d'années, ces populations se démarquent l'une par rapport à l'autre, chacune tirant la couverture à elle, chacune exprimant son leadership dans une sympathique compétition. Les Casaouis, c'est le pouvoir de l'argent et la belle vie, les Rbatis, c'est le pouvoir tout court, dans le silence.

Historiquement, Rabat est plus ancienne que Casablanca, mais les deux cités ont été secouées par les influences étrangères, elles-mêmes dues à la proximité avec l'Espagne en particulier et l'Europe en général. Aujourd'hui, la vie dans les deux villes est inscrite sous un antagonisme clair : l'économie et l'argent pour Casablanca, la politique et le pouvoir pour Rabat. De ce fait, Casablancais et Rbatis défendent farouchement (mais pacifiquement) leurs particularités, les premiers allant chercher le passe-droit à Rabat, persiflent les Rbatis, les seconds venant à Casablanca pour le passe-temps, plaisantent bruyamment les Casablancais.

Mais en réalité, autant Casablanca est une ville tumultueuse, volontiers frondeuse, fière de ce qu'elle fut, de ce qu'elle est et de ce qu'elle apporte, apporta et apportera au pays, autant Rabat reste une ville silencieuse, qui tire les ficelles, tout aussi silencieusement. De par son histoire, Rabat est une ville fermée, à la population renfermée, historiquement constituée de descendants des Morisques chassés d'Espagne, des familles fortunées soucieuses de leur différence et exclusive des autres.



A l'inverse, Casablanca s'est peu à peu enrichie des afflux d'étrangers, s'ouvrant sur l'international, s'ouvrant tout court, puis elle fut le réceptacle par excellence de l'exode rural paupérisé et énervé puis des familles fassies nanties et opportunistes, venues y faire prospérer leurs fortunes déjà fort consistantes.

Pour lire ou écouter l'intégralité de cet article, cliquer sur l'image

Et donc, Casablanca ou Rabat ?

En réalité, l'une ne peut aller sans l'autre, étant toutes deux les jambes et les supports du reste de ce corps étrange qu'est le Maroc.

Le drame Algérien Par NAÏM Kamal

Une télévision algérienne, financée par des fonds publics, s'en est prise au Roi Mohammed VI en des termes qui ne siéent pas. C'est de l'excès et tout ce qui est excessif, dicit Talleyrand, est insignifiant. Pourquoi donc s'en formaliser.

Les Marocains ne sont-ils pas les mieux placés pour savoir que ces Algériens qui sont au pouvoir ne respectent rien ? Ni l'Histoire ni le voisinage dont le prophète a pourtant fait une vertu cardinale. Ni leur parole, sinon ils s'en seraient tenus à l'accord que le Maroc a conclu avec le GRPA en 1961 sur les frontières, épargnant à la région énormément de gâchis. Ils ne respectent pas non plus le gîte et le couvert que le Royaume a partagé avec ce que les Algériens appellent non sans un accent de mépris le « clan d'Oujda ». Pas plus qu'ils ne respectent d'ailleurs les leurs, ni, je crois, en définitive, eux-mêmes.

Une télévision algérienne, financée par des fonds publics, s'en est prise au Souverain en des formes qui ne conviennent pas. Pourquoi s'en faire. On sait depuis un bon bout de temps que le pouvoir algérien a un rapport au Maroc névrotique. Déjà d'ordinaire sans retenue, ses vociférations, lorsqu'il entre en crise psychotique, ce qui lui arrive souvent, ne se reconnaissent aucune limite. Le trouble d'identité dont il présente tous les symptômes a dans le vocabulaire psychiatrique un nom : la bipolarité maniaco-dépressive.

Dans la vie normale, quand on a un si mauvais voisin, on peut toujours déménager. Avec la géographie, les choses sont malheureusement un peu plus compliquées.

A moins d'être Hercule. La mythologie lui prête l'acte titanesque d'avoir séparé l'Europe de l'Afrique



au niveau du détroit de Gibraltar. Pendant qu'il y était, il aurait pu faire un effort similaire aux frontières Est du Maroc. Le monde ne s'en serait que mieux porté. L'Algérie est un drame. En deux parties : La première partie du drame est que le plus grand pays du Maghreb (en taille) a hérité du colonialisme français un immense territoire nanti de richesses inestimables, subi une colonisation de 130 ans dont il aurait pu tirer profit, eu une révolution respectable et respectée (à ses débuts)... Autant d'atouts qui auraient fait de lui naturellement l'Etat pivot dont il rêve s'il en avait usé à bon escient.

Pour lire l'intégralité de cet article ou l'écouter en podcast, cliquer sur l'image

La deuxième partie du drame, la plus dramatique, c'est que plusieurs coups d'Etat plus tard et après une succession de règlements de compte, moult assassinats, nombre de soulèvements, une guerre civile particulièrement meurtrière et un Hirak modèle, il ne comprend toujours pas qu'il est sur la mauvaise voie.



30 fermiers marocains désemparés ont du abandonner leurs terres à El Arja, à la demande des autorités algériennes. De 1901 à mars 2021, voici le récit de "l'affaire de Figuig" racontée par des experts.

Par medias24



Figuig : voici les causes historiques et récentes de l'expulsion des fermiers

Cliquez sur l'image pour voir l'article complet

"Temporaire et conjoncturelle", c'est ainsi que la province de Figuig décrit, dans le premier communiqué officiel des autorités marocaines, daté du mardi 16 mars, la décision des autorités algériennes qui consiste à interdire aux fermiers de Figuig l'accès à la zone "El Arja", située à la frontière maroco-algérienne.

Or, dans la zone concernée par cette interdiction, se trouvent des terrains abritant 15.000 palmiers appartenant à une trentaine de fermiers marocains forcés de quitter les lieux par les autorités algériennes avant le 18 mars 2021.

Selon le même communiqué marocain, le gouverneur de la région de Figuig a rencontré les personnes concernées par cette situation afin "d'examiner les solutions possibles pour atténuer les répercussions de cette décision sur les exploitants de ces terres agricoles".

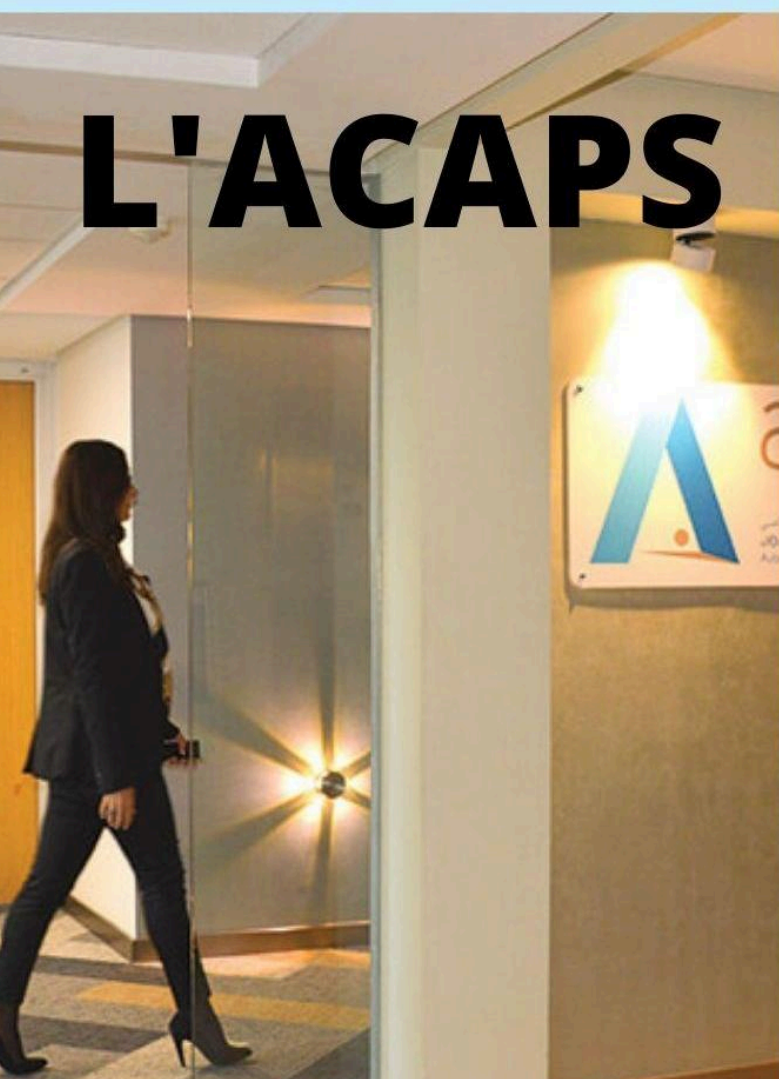
Ces derniers ont commencé, depuis le 14 mars, à se préparer pour défendre leurs droits et projettent d'organiser une manifestation le 18 mars, même si, en parallèle, ils ont passé les derniers jours à déménager tout ce qu'ils sont en mesure de déplacer.



Qu'est-ce que l'AMO ?



Qu'est-ce que la retraite ?



L'ACAPS



Qu'est-ce que l'assurance ?

Par Mustapha Sehimi

2021, Le nouveau quotient électoral

Dans la perspective des prochains scrutins prévus en 2021, le projet de loi organique N° 27 -11 relatif à la Chambre des représentants a vu le débat national puis la délibération parlementaire se focaliser surtout sur la question du quotient électoral. Une polarisation qui a vu le PJD voter

contre ce texte alors que ses alliés de la majorité (RNI, MP, UC et USFP) l'ont voté de même que... les députés de l'opposition (PAM, PI, PPS).

DEMOCRATIE ET REPRESENTATION PARTISANE

L'argumentaire discutable et même contestable développé par la formation islamiste met en avant un certain nombre de points qu'il convient de relever.

1- Aux termes des dispositions de l'article 11 de la Constitution, il est affirmé que "les élections libres, sincères et transparentes, constituent le fondement de la légitimité de la représentation démocratique". Sur la base de ce crédo, se pose pratiquement la question du système électoral à mettre sur pied. Fallait-il appliquer de nouveau celui qui a été utilisé en 2016 ou bien y apporter des amendements significatifs compte tenu précisément de ses effets ? Outre ceux relatifs à une représentation améliorée des femmes sur la base de listes régionales - et partant de la suppression de la liste nationale qui leur était réservée ainsi que de celle des jeunes d'ailleurs- c'est surtout l'institution d'un quotient électoral qui a cristallisé les positions binaires des partis, comme indiqué.

2- Il faut rappeler qu'en 2016, le mode de scrutin pour les élections des membres de la Chambre des représentants était le suivant :
- 305 sièges à pourvoir au scrutin majoritaire plurinominal dans 92 circonscriptions de deux à six sièges, - S'y ajoutent 90 sièges pourvus au scrutin proportionnel plurinominal dans une circonscription nationale unique.

3- Il faut souligner que la prise en compte désormais des inscrits - en lieu et place des suffrages exprimés - élargit le périmètre et la dimension de la démocratie participative. Les sièges obtenus par les partis ont la même valeur démocratique. Ils procèdent de citoyens inscrits sur les listes électorales, autrement dit membres à part entière du corps électoral qui est le socle de toute expression politique.

MAROC HEBDO
INTERNATIONAL

MUSTAPHA
SHIMI



MAROC-
HEBDO.PRESS.MA/

*Lire l'intégralité de
l'article ou l'écouter en
podcast, en cliquant sur
l'image*

La politique est une affaire trop sérieuse pour y impliquer les jeunes !

Avec Aziz Boucetta

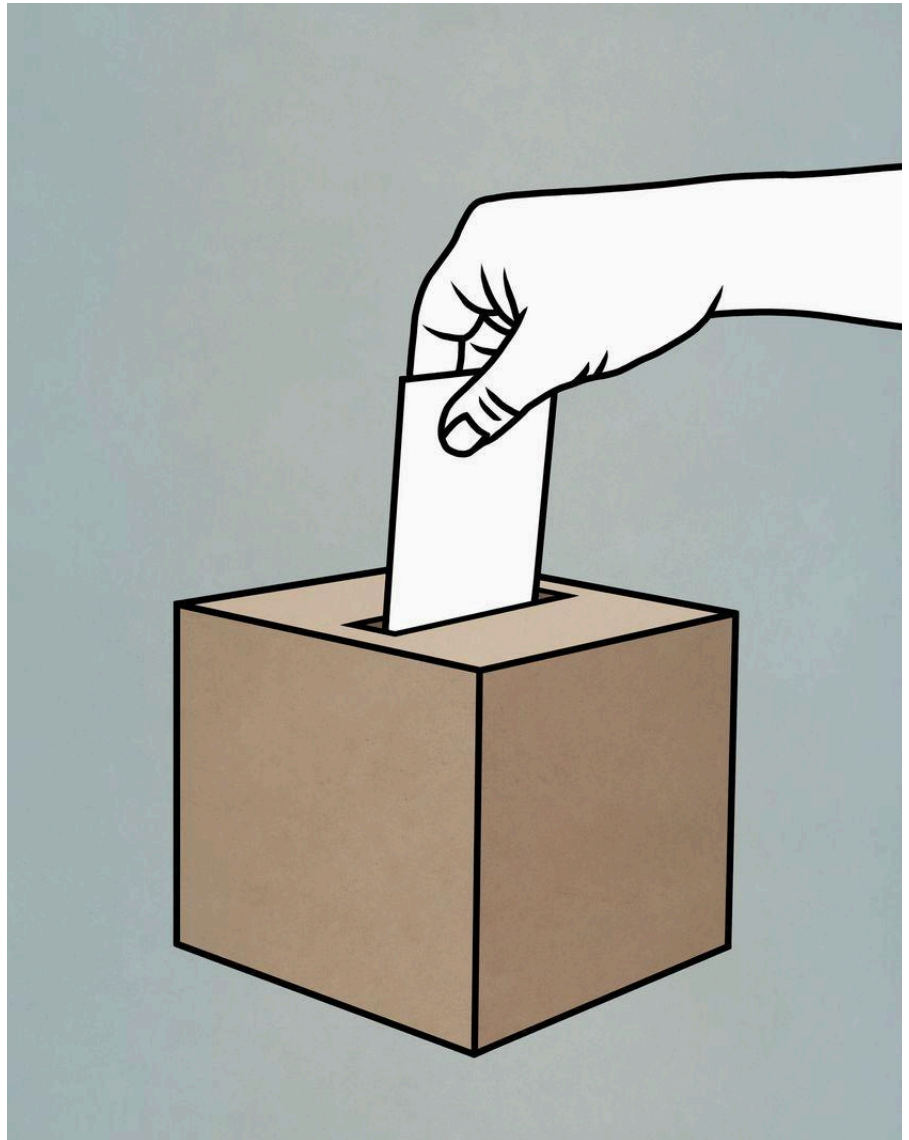
Pour moult raisons, plus discutables les unes que les autres : Rente aux partis, népotisme triomphant, faire de la place à d'autres catégories ou segments de société... Bref, il n'y aura plus, semble-t-il, de listes des jeunes, ce qui est assez regrettable pour notre pays dont la classe politique est aussi nécrosée que sclérosée, et qui se montre plutôt incapable de créer de nouveaux concepts et idées, que seuls des jeunes d'âge ou d'esprit sauraient faire.



Maintenant, poursuivons le raisonnement de certains de nos politiques qui continuent de jurer, la main sur le cœur, la larme à l'œil et le trémolo dans la voix, que les jeunes sont l'avenir de ce pays. Pourquoi ne pas les laisser alors former leurs listes, en y mettant cependant quelques conditions, comme la couverture des 12 régions du pays, un nombre raisonnable de parrainages, la parité... quelle serait alors la différence avec les listes des jeunes proposées jadis par les partis ?

La grande différence est que ces jeunes issus des partis sont forgés par ces mêmes partis, épousant leurs idées et idéologies (quand elles existent), soumis à leurs structures de commandement (qui, elles, existent bel et bien), et porteurs de leurs visions claniques et de la novlangue qui va avec. Quel est donc, après une décennie, l'apport des jeunes en politique ? Emploi, formation, temps libre, libertés individuelles ? Peut-on vraiment dire que les jeunes des listes ont innové sous la coupole d'un parlement toujours aux trois-quarts vide ? La réponse est négative... Et le même constat peut être fait pour les femmes, dont les droits sont toujours aussi faméliques, malgré la loi, la constitution et l'ensemble des bonnes dispositions.

Qui, parmi les députés élus sur les listes des jeunes, a-t-il véritablement « percé », pour oser proposer des idées novatrices, au risque de sa carrière, propulsant son nom sur le devant de la scène politique ? Peut-être Mehdi Bensaïd, du PAM, et quelques autres... Aujourd'hui, jeunes et politiques marchent sur deux droites parallèles, avec forcément de faibles chances de se rencontrer un jour.



Les « jeunes » des partis, membres des « jeunesses », ne sont pas des jeunes, mais des militants entrés tôt en politique et passant par les différents organes avant d'accéder à plus haut, par chance, compétence, connivence, ou appartenance familiale...

Pourquoi, par exemple, un mouvement comme Maan, formé de jeunes instruit(e)s et passionné(e)s par la politique, n'aurait-il donc pas la possibilité de briguer des suffrages un jour d'élection ? La constitution ne requiert certes pas d'appartenance politique pour une candidature et la loi organique 27-11 non plus...

Lire l'intégralité de l'article ou l'écouter en podcast, en cliquant sur l'image

Le leurre de la prohibition Par NAÏM Kamal

Le Maroc s'apprête à légaliser la culture du chanvre indien. La légalisation se limitera à six régions, toutes dans le nord du pays. Son reclassement par l'OMS dans la liste des substances à usage thérapeutique a ouvert la voie à une décision qui fera sans doute polémique et divise déjà le parti du chef du gouvernement. Les atouts de Saâdeddine El Othmani le psychiatre lui seront sans doute d'un grand secours, mais il aura vraisemblablement beaucoup de mal à convaincre ceux qui, au sein du PJD, sont viscéralement hostiles à la légalisation. A leur tête son prédécesseur Abdalilah Benkirane qui en fait une ligne rouge.

Par cette décision de bon sens en cours d'approbation, le gouvernement marocain veut donner une alternative légale aux agriculteurs qui s'y adonnent et les mettre autant que faire se peut à l'abri des réseaux de trafic. Le projet de loi prévoit la création d'une agence nationale qui prendra en charge l'achat et la commercialisation de la production du cannabis à l'industrie pharmaceutique, et, pourquoi pas, à l'industrie du textile que la plante intéresse.

La création d'une agence nationale renvoie tout naturellement à son « ancêtre », la régie des Kifs et des tabacs, appellation du monopole que prennent en 1906 des capitaux français sur la culture du cannabis au Maroc. Pendant longtemps, la France puisera dans ce réservoir près de 90% de ses besoins pharmaceutiques en cannabis avant que cet usage légal connaisse l'interdiction en deux étapes. Une première fois en 1932, qui se limitera à la zone d'occupation française ; et une deuxième, à la veille de l'indépendance, en 1954 qui verra l'interdiction s'étendre à l'ensemble du territoire national.

La prohibition, une équation complexe

Synonyme, du moins dans les croyances, de rapides gros gains sans beaucoup d'efforts, la culture du



chanvre indien, arrivé au Maroc dès le 7ème siècle, va prospérer sans se soucier des contraintes légales, et vivra un véritable essor avec l'éclosion du mouvement hippie qui en a fait un mode de vie dans les années soixante-dix du siècle dernier. Le traditionnel sebsi, qui reste l'apanage des corporations artisanales, va céder rapidement devant la résine de cannabis et le joint branché.

Les gouvernements qui se succèdent depuis l'indépendance se retrouvent à chaque fois devant une équation, si elle n'est pas insoluble, très compliquée à résoudre : plante peu exigeante, bénéfices maximaux et convoitées énormes.

La réponse par l'implantation de l'olivier, par exemple, apparaît dans ce contexte ridicule, d'autant plus qu'autour du « pot de miel » s'agglutinent des réseaux de trafics locaux et internationaux...

*Lire l'intégralité
l'article ou l'écouter
en podcast, en
clicquant sur l'image*



STEP BY STEP

SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL



STEP 1

Informez votre employeur dans les 48 heures (maximum), qui suivent la survenance de l'accident de travail. Ce délai peut ne pas être respecté en cas de force majeure.



Si votre employeur n'est pas assuré contre les accidents de travail... Direction le Tribunal !



STEP 2

Votre employeur doit vous remettre un bulletin contenant en particulier son nom, son adresse, votre nom, votre adresse, la nature et la date de l'accident, le nom de la compagnie d'assurance, le numéro de la police d'assurance, et votre numéro d'immatriculation à la CNSS.



STEP 3

Consultez votre médecin qui vous remettra un certificat médical initial établi en 4 exemplaires avec une description de votre état de santé, les conséquences de l'accident dont vous avez été victime, les complications qui peuvent éventuellement survenir, et la durée pendant laquelle vous serez incapable de travailler.



STEP 4

Vous avez 24h pour remettre 3 exemplaires de ce certificat médical à votre employeur.



L'employeur a pour obligation de déclarer à sa compagnie d'assurance tout accident de travail dont il a eu connaissance.



STEP 5

Lorsque l'accident est déclaré, la compagnie d'assurance déclenche la procédure d'indemnisation.

En plus des frais médicaux et d'hospitalisation engagés et des indemnités journalières en cas d'incapacité temporaire de travail, l'indemnité dans le cas de l'incapacité permanente se présente sous les formes suivantes :

- De rente en cas d'incapacité permanente supérieure à 10%
- De capital en cas d'incapacité permanente inférieure à 10%

Dans le cas de décès la rente est versée aux ayants droits.



STEP 6

Une fois guéri, votre médecin traitant et le médecin expert désigné par la compagnie d'assurance vont établir un certificat de guérison qui précise éventuellement le taux d'incapacité permanente.

Le taux d'incapacité permanente permettra de définir le montant de la rente ou du capital que la compagnie d'assurance devra vous verser.



Votre employeur, ou sa compagnie d'assurance, peut désigner un médecin spécialiste pour qu'ils soient informés de votre état de santé pendant la durée de votre traitement.

Mais attention ! Si vous refusez à deux reprises que le médecin désigné vous consulte, vous serez privé de votre indemnité journalière !



STEP 7

Vous devez obligatoirement passer par la voie de la conciliation et régler cela entre vous et l'assureur sans passer par le Tribunal. A cet effet, la compagnie d'assurance de votre employeur devra vous présenter son offre (montant de l'indemnité) par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de trente (30) jours à compter de la date à laquelle vous avez remis le certificat de guérison à votre employeur.



La procédure de conciliation est devenue obligatoire depuis 2015.



STEP 9

La compagnie d'assurance se chargera de vous verser vos indemnités.



STEP 8

2 scénarios sont envisageables :

A. Vous acceptez l'offre de la compagnie d'assurance et vous signez un accord qui est définitif et qui n'est susceptible d'aucun recours devant le tribunal compétent sauf si la somme d'argent proposée par la compagnie d'assurance en guise d'indemnisation pour l'incapacité permanente est inférieure à ce que prévoit la loi. L'accord est acté dans un PV appelé « procès de conciliation ».

B. Vous refusez l'offre de la compagnie d'assurance et vous saisissez le Tribunal compétent !

Ahmed NAJI
Arrissala
L'ODJ



Le cannabis détruit le quotient intellectuel des Islamistes

Des deux sujets qui ont dernièrement le plus accaparés l'attention de l'opinion publique et des médias, à savoir le nouveau quotient électoral et la législation relative à la culture du cannabis, il en ressort une tendance à la schizophrénie de la majorité gouvernementale qui n'est point de bon aloi.

L

e moins que les Marocains puissent attendre de leur pouvoir exécutif est qu'il sache ce qu'il veut et agisse en conséquence. Que peut-il y avoir de pire qu'une équipe gouvernementale dont les composantes tirent à hue et à dia ? C'est pourtant le triste spectacle que le team El Othamni a offert à l'occasion de l'adoption des deux projets de loi suscités.

Oui à la démocratie, tant qu'elle permet de conquérir le pouvoir exécutif et de distribuer maroquins et privilèges aux barons du parti, estiment les Islamistes. Mais non à une meilleure représentativité de tous les courants politiques qui traversent la société, telle que la permet enfin la nouvelle mouture de la loi organique de la Chambre des Représentants, si elle devait coûter aux Islamistes des sièges de députés. Peu importe aux « frères barbus » de nager à contre courant de l'ensemble de la classe politique. Après tout, ils sont les seuls à se réclamer détenteurs de la

En toute logique, le Pjd a perdu la bataille du quotient électoral. S'ensuivit, alors, une querelle entre Islamistes sur le projet de loi relatif à la culture du cannabis. vérité infuse.

La lutte intestine autour de ce thème au sein du Pjd vit, donc, Abdelilah Benkirane se déclarer démissionnaire, en protestation contre le courant des 'barons' mené par l'inconsistant chef du gouvernement, qui a validé le projet de loi.

Ce n'est d'ailleurs pas sans rappeler la précédente et similaire crise interne qui a secoué la formation islamiste, suite à la signature par le chef du gouvernement de l'accord de reprise des relations entre le Maroc et Israël. Au terme de cet affligeant spectacle, l'inénarrable Abdelilah Benkirane a fini par se rétracter, comme c'est très à la mode parmi les ténors des « frères barbus ». Ces derniers semblent s'inspirer du caméléon dans leurs tactiques politiciennes. N'est-ce pas M. Ramid ?

Après la polygamie, voilà donc la polymorphie. Et si les frères barbus ne font pas attention, leur flagrant penchant pour le culte de Mamon aidant, ils risquent fort de glisser vers les abysses infernaux du polythéisme.

Le parti de la lampe vit un grave problème existentiel. Ses ténors se demandent s'ils ne doivent pas changer de symbole et mettre à la place deux 'sebsis' croisés, surmontés d'un crâne, et de monter ensuite à l'abordage du parlement, au slogan : « les postes ministériels en notre possession, c'est kif-kif comme solution ».

Dans cette rubrique
Toute l'actualité
politique

- 62 & 63 Politique en bref
- 64 L'étrange cas du Dr. El Othmani et de M. Benkirane
- 65 Les attentes des électeurs priment sur le quotient électoral
- 66 Le message de Washington émis des côtes marocaines

Ouverture d'un consulat général de Jordanie à Laâyoune

La Jordanie a ouvert un consulat général à Laâyoune. C'est la 11ème représentation diplomatique inaugurée dans la capitale du Sahara marocain depuis un peu plus d'un an. La cérémonie d'ouverture de ce consulat a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le vice-Premier ministre, ministre jordanien des Affaires étrangères et des Expatriés, Ayman Al-Safadi.



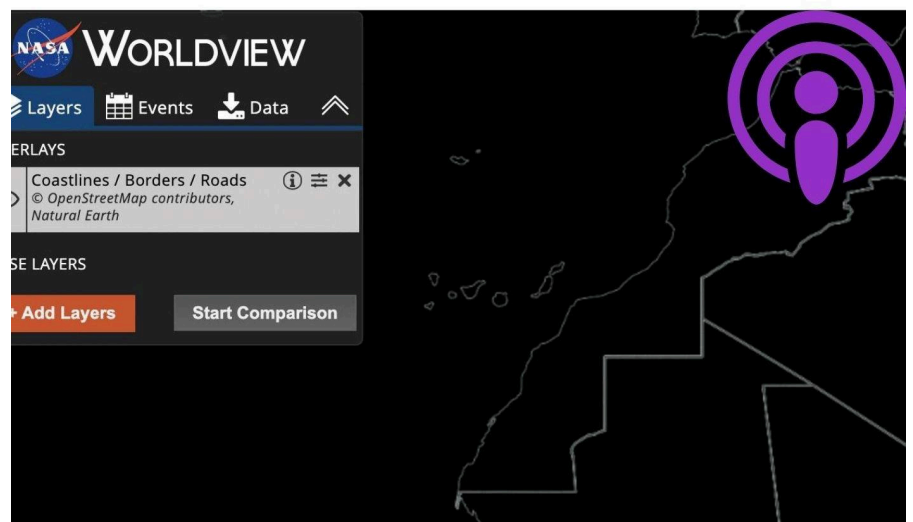
Cannabis: Nouredine Mediane appelle à gracier 30.000 agriculteurs marocains

La réglementation de la culture du cannabis fait débat dans le Royaume. Parmi les propositions qui méritent de l'attention figure celle de Nouredine Mediane, président du groupe Istiqlalien à la Chambre des représentants. Il a appelé à gracier les quelques 30.000 agriculteurs marocains qui vivent de cette herbe, et qui sont, jusqu'à présent, poursuivis par la justice.

La NASA adopte la carte complète du Maroc

La carte complète du Maroc continue d'être officiellement adoptée par les autorités américaines et les organismes internationaux.

Plus de trois mois après la reconnaissance du Sahara marocain par les États-Unis, l'agence spatiale américaine a adopté la carte entière du Maroc, incluant toutes les provinces du Sud, après avoir mis à jour la carte mondiale interactive de son site internet.



Adnane Benchekroun: "nous tentons de redonner de la crédibilité à la CGEM"

Dans le Scan, le podcast d'actualité de Telquel, Rachid Hallaouy reçoit Adnane Benchekroun, membre du conseil national de l'Istiqlal pour revenir sur le communiqué de son parti au sujet des élections régionales de la CGEM.

Chasse aux profils politiques : l'AEI rappelle la CGEM à l'ordre



L'Info en Face avec Mustapha Sehimi

La scène politique marocaine s'active ces derniers jours avec notamment les projets de loi organiques relatifs au processus électoral et le projet de loi pour la légalisation de la culture du cannabis.

L'Info en Face invite Mustapha Sehimi, professeur de Droit et politologue pour une analyse approfondie de la situation.



Une Association d'amitié maroco-israélienne voit le jour aux Etats-Unis

Une Association d'amitié maroco-israélienne (MIFA) a vu le jour aux Etats-Unis pour renforcer les relations entre les deux pays. Basée à Athens, en Géorgie, la MIFA a pour mission de promouvoir une "compréhension mutuelle de l'histoire, de la culture et de la société contemporaine du Maroc et d'Israël", dans la foulée du rétablissement des liens diplomatiques entre les deux parties, selon ses fondateurs dans un communiqué.



Nizar Baraka devient membre du Conseil d'administration de la Fondation Yasser

Le Conseil d'administration de la Fondation Yasser Arafat a approuvé, lors de sa 13e réunion, qui s'est tenue à distance, dernièrement, l'appartenance de M.Nizar Baraka, chef de la Fondation Allal El Fassi, au Conseil d'administration de la Fondation Yasser Arafat, avec d'autres personnalités.





L'étrange cas du Dr. El Othmani et de M. Benkirane

Par Ahmed Naji



La tempête médiatique soulevée par le gel de l'ancien chef du gouvernement et leader charismatique du Pjd, Abdelilah Benkirane, de son appartenance à cette formation politico-religieuse, étant retombée, il est temps d'y revenir avec moins de frénésie pour mieux l'interroger. De quel message le double-discours pjdiste est-il porteur ?

A ma droite, le Dr El Othmani et l'élite ministérielle et ministrable du Pjd, dont la flexibilité idéologique n'a d'égal que l'appétit pour les maroquins. A ma gauche, M. Benkirane et la base partisane du parti islamiste, ceux là même qui ont permis aux premiers cités d'obtenir leurs postes ministériels ou d'y prétendre. Entre les deux camps, l'opinion publique nationale est invitée à assister à un combat-spectacle du genre des vieux matchs de catch truqués pour amuser la galerie. Seulement, voilà, le cas étrange du Dr El Othmani et de M. Benkirane, similaire à celui des protagonistes du roman de Robert Stevenson*, empêche le bon déroulé du scénario. Quand l'un se manifeste, c'est que l'autre a dû s'éclipser pour laisser place.

Oui et non

Pour mieux appréhender le problème dans la durée, partons de la question du français en tant que langue d'enseignement qui avait, en 2019, amené M. Benkirane à inviter le Dr. El Othmani à présenter sa démission pour ne pas avoir à entériner des décisions contraires à ses « convictions ». Que s'est-il passé par la suite ? Rien ! Ou presque. La loi-cadre relative au système éducatif a été adoptée et tout le monde est resté là où il était. Bilan de l'opération : ce qui devait être fait l'a été, mais grâce à l'artifice médiatique, les apparences ont quant même été préservées et l'« honneur » est, ainsi, sauf. La similitude avec la récente mise en scène pjdiste sur le thème du projet de loi légalisant l'usage du cannabis à des fins médicales et industrielles est frappante. Tout le monde est d'accord pour briser le mur de l'hypocrisie. Les agriculteurs du cannabis pourront, enfin, respirer l'air frais de la légalité. Les narcotrafiquants se verront ainsi obligés de se chercher d'autres manières, plus conformes à la loi, de gagner leurs vies. Cerise sur le gâteau, le Maroc est désormais légitimé de rentabiliser, en vertu de la législation internationale, une plante médicinale aux effets socioéconomiques bénéfiques dont il est stupide de se priver.

Déphasage temporel

Les islamistes sont peut être rétifs à toute évolution socioculturelle, mais politiquement, ils sont loin d'être idiots. Pris en porte-à-faux entre une majorité de la classe politique, appuyée sur une tout aussi large frange de l'opinion publique, et leur base partisane idéologiquement embrigadée, le Dr. El Othmani a rempli son rôle et M. Benkirane le sien.

Lire l'intégralité de l'article en cliquant sur l'image

Parlons politique

Gourmandise

La constitution du gouvernement pourrait, cependant, s'avérer plus ardue qu'elle ne l'était déjà après le scrutin législatif de 2016, alors même que le quotient était calculé sur la base des votes validés.



A savoir

Les jérémiades des Pjdistes à propos du nouveau mode de calcul du quotient électoral n'ont donc d'autres explications que leur gourmandise pour les sièges à la Chambre des représentants, dans la défense d'une rente politique pour ses membres qui ne dit pas son nom.



Les attentes des électeurs priment sur le quotient électoral

Par Ahmed Naji



Que d'encre a coulé et de débats houleux à propos du fameux quotient électoral, alors que les Marocains attendent des solutions à leurs véritables soucis du quotidien. Entre diversité démocratique et risque d'atomisation de la scène politique, il existait quand même la solution médiane du nombre de voix exprimées.

La question du quotient électoral peut sembler trop technique pour susciter l'intérêt des électeurs marocains, mais la bataille législative qui s'est déroulée au parlement à ce sujet était, toutefois, déterminante pour la configuration de la prochaine Chambre des représentants. Et, donc, de la formation du futur gouvernement. Le mode de scrutin adopté au Maroc étant celui de la représentation proportionnelle plurinomiale, ou de liste, la méthode de calcul du quotient électoral est plus politique qu'il n'y paraît. Mais il faut, néanmoins, préciser qu'elle ne peut modifier fondamentalement le classement des formations politiques.

Iniquité

Lors des élections législatives de 2016, du fait du seuil des 3 % en dessous duquel les listes de candidats étaient éliminées, et du quotient électoral, calculé par division des voix ainsi restantes par le nombre de votes

validés, les plus grandes formations politiques avaient la part belle en raflant, au final, les voix obtenues par les petits partis.

On s'est ainsi retrouvé dans l'étrange situation où, par exemple, le Pjd et le PAM, qui ont recueilli respectivement 27,14 % et 20,82 % des voix, ont engrangé 31,64 % et 25,82 % des sièges à la Chambre des représentants. A contrario, un parti comme le PPS, auquel 4,8 des votants avaient accordé leur confiance, a dû se contenter de 3,03 % des sièges. Les petites formations politiques étaient, par ailleurs, totalement privées de représentativité à la Chambre des représentants. Comme n'avait pas manqué de le dénoncer à plusieurs reprises le secrétaire général du parti de l'Istiqlal, Nizar Baraka, ce système était inique et ne favorisait pas l'expression démocratique de la diversité.

Primeur aux votants

Aussi l'Istiqlal avait-t-il promu, en premier lieu, le calcul du quotient électoral sur la base du nombre de l'ensemble des votants. C'était le contenu du mémorandum relatif aux élections qu'il a proposé, avec d'autres partis de l'opposition, le PPS et le PAM. Cette approche est assez équilibrée et accorde aux bulletins blancs et non-validés une signification dans le calcul du quotient électoral, dans le sens où ce sont les voix d'électeurs qui ont bel et bien rempli leur devoir citoyen en participant au scrutin et exprimé de la manière qu'ils jugent leur convenir leur avis politique...

[Lire l'intégralité de l'article, en cliquant sur l'image](#)

Le message de Washington émis des côtes marocaines

Lightning Handshake 2021 est un exercice aéronaval, qui a été mené conjointement, les 3 & 4 mars, au large des côtes atlantiques marocaines, en face de Plage blanche, à Guelmim, par un groupe aéronaval de l'US Navy, le Marine Royale et les Forces Royales Air. Il s'agit d'un saut qualitatif dans la coopération militaire entre les deux pays, mais également un message explicite affiché par Washington sur la scène internationale.

Le groupe aéronaval IKE CSG, qui a pour navire amiral l'USS Dwight D. Eisenhower, est rattaché à la 6e flotte, unité de l'US Navy opérant en Méditerranée, dont la sphère d'intervention couvre autant l'Europe que l'Afrique.

C'est d'ailleurs, sur le site de l'Africom (Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique) que l'exercice est annoncé, à dernier jour de son déroulement.

Stabiliser l'Afrique

Le renforcement de l'interopérabilité entre forces aéronavales américaines et marocaines, c'est-à-dire leurs capacités à agir ensemble, s'inscrit, donc, dans le cadre d'une zone géographique qui intéresse, économiquement, autant qu'elle inquiète, sur le plan sécuritaire, les Etats-Unis : l'Afrique. Avec des missiles antinavires hypersoniques comme le Zircon russe (que l'Algérie cherche à acquérir) ou le DF26 chinois, les porte-avions sont devenus, dans un éventuel conflit face à une armée bien équipée, plus des cibles de choix pour le symbole qu'ils représentent qu'un système d'armement efficace.



Par Ahmed NAJI

Mais ils continuent de constituer des plateformes de premier ordre pour mener des opérations, à distance de sécurité, contre des armées sous-équipées ou des bandes armées. Surtout qu'en matière d'infrastructures, les pays de la région infectés par le jihadisme sont plutôt mal dotés pour accueillir des chasseurs de 4ème ou 5e génération.

Dimension « lisse »

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme jihadiste et les trafics en tout genre au Sahel et en Afrique de l'Ouest, et sachant la volonté manifeste de Daech d'atteindre la cote atlantique, la dimension « lisse » (maritime) est désormais pleinement intégrée dans l'équation de la lutte-antiterroriste...



La frégate Sigma de la Marine Royale, le "Tarek Ibn Zayed" (613)

Retour sur expérience

La frégate Sigma de la Marine Royale, le "Tarek Ibn Zayed" (613)

Côté marocain, c'est la frégate Sigma Tarek Ibn Zayed (613), construite en Hollande et opérationnelle depuis 2012, qui a pris part à la manœuvre, accompagnée de quatre chasseurs des Forces Royales Air, deux F-16 et deux F-5 Tiger III, outre un hélicoptère polyvalent Panther.

Le plus intéressant est, toutefois, la participation des centres d'opérations maritimes et aériennes de la Marine Royale et des Forces Royales Air au dit exercice. Les Marocains s'initient aux procédures opérationnelles des Américains, ce qui est d'une grande valeur en termes de retour sur expérience.

Mieux encore et en guise de conclusion, Washington a signifié, à travers la tenue de cet exercice aéronaval conjoint, que le partenariat stratégique avec le Maroc n'est pas variable au gré de l'occupant de la Maison blanche. Il s'inscrit dans la durée et gagne en qualité.

Lire l'intégralité de l'article, en cliquant sur l'image

Le Maroc avance-t-il à deux vitesses ?

Par Marouane Bouchikhi

En effet, nous vivons dans un pays qui se développe, se modernise et avance mais selon un mécanisme fonctionnant bien évidemment à deux vitesses.



D'abord, la modernisation du royaume ne touche qu'un territoire bien restreint qui nous rappelle la division territoriale de l'époque coloniale où le résident général le Maréchal Lyautey avait introduit la notion du Maroc utile et celui non utile. Une notion qui n'a fait que creuser davantage le fossé entre les franges sociales et même territoriales. Car, en aucun cas, un territoire quelconque ne devrait être privilégié et développé au détriment des autres régions que compte le pays parce que d'un côté il y aurait par ricochet des sentiments de discrimination et d'injustice de la part des populations concernées.

Du coup, le pays devrait se pencher sur la question afin d'éviter toute problématique dans ce sens à l'avenir, D'autre côté il y a lieu de souligner que le développement durable ne va pas profiter à toute la population, que le progrès escompté par l'état ne toucherait qu'une partie du territoire surtout celui comprenant l'axe Tanger-Casa. Entre autres les disparités sociales, l'indigence. Analphabétisme et la discrimination Demeurent présentes et deviennent de plus en plus grave à pallier au fil du temps et auront un coût colossal qui serait à mon sens plus ou moins difficile à régler si aucune solution urgente n'est trouvée.

Il est judicieux de noter que le pays est en avance en matière de modernisation de l'administration publique surtout avec la numérisation des procédures administratives. Au niveau sécuritaire il n'y a rien à reprocher, le pays dispose des meilleurs services de renseignement au niveau de l'Afrique et même arabe.

La reconnaissance des USA récemment témoigne des efforts et de l'efficacité de nos services de sécurité en la matière grâce à la politique proactive de la DGST consistant à lutter contre le terrorisme le grand phénomène flagrant du siècle en particulier.

Sur le plan diplomatique le pays a retrouvé enfin son chemin et devenu un leader régional de renom. Le grand exploit qui en témoigne est le fait de venir à bout de sa politique de réintégration de l'Union africaine malgré les manœuvres viles de l'Algérie et l'Afrique du Sud qui ont fait mains et pieds pour lui barrer la route afin de l'écarter à siéger au sein de cette institution panafricaine à laquelle il fut le cofondateur en 1961 lors de la conférence de Casablanca sous l'égide de feu Mohamed V.

Or il est anormal que certains dysfonctionnement et problèmes d'ordre éthique, démocratique et de gouvernance institutionnelle viennent ternir les réalisations et les efforts de développement entamés antérieurement surtout la réforme de la constitution établie en 2011.

Parmi les dysfonctionnements qui font défaut actuellement il y a le déclin du secteur éducatif qui n'arrive pas à sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve depuis des années malgré les budgets énormes qu'il vient d'absorber.

Nous avons un grand danger qui guette la stabilité des jeunes diplômés c'est celui de la contractualisation dans le public puis il y a le système de santé encore qui a cessé de remplir son rôle de service public de base surtout avec la situation lamentable des hôpitaux et la diminution des équipements médicaux et le manque de cadres...

Lire l'intégralité de l'article en cliquant sur le texte



STEP BY STEP

VOUS ÊTES ASSURÉ: QUELS SONT VOS DROITS ?



STEP 1

Une fois que votre contrat d'assurance est signé, l'assureur a pour obligation de vous remettre un exemplaire de votre contrat.



N'oubliez pas de conserver précieusement votre contrat.



Il ne faut pas confondre le contrat d'assurance avec l'attestation d'assurance : le contrat d'assurance est le document qui contient toutes les clauses sur lesquelles vous vous êtes mis d'accord avec votre assureur, tandis que l'attestation d'assurance est le document qui prouve seulement l'existence d'un contrat d'assurance entre vous et votre assureur.

Dans le cadre des assurances obligatoires, votre assureur doit vous délivrer l'attestation d'assurance, en plus d'une copie du contrat d'assurance.



STEP 3

Lorsque le contrat est résilié, vous avez le droit de récupérer la portion de prime ou de cotisation concernant la période pendant laquelle le risque n'a pas couru quand cela est prévu par la loi ou par le contrat.

En cas de disparition des circonstances de nature à aggraver le risque contre lequel vous êtes assuré, vous avez le droit de demander à votre assureur de revoir le montant de la prime à la baisse. Si votre assureur refuse, vous avez le droit de résilier votre contrat d'assurance.



STEP 2

Pour certains contrats (contrat de capitalisation par exemple), vous avez notamment le droit de recevoir annuellement des informations qui vous permettent de faire le point sur votre situation.



STEP 4

En cas de réalisation du risque contre lequel vous êtes assurés ou à l'échéance de votre contrat, vous avez le droit de percevoir, l'indemnité ou la somme d'argent fixées dans les conditions et les modalités de votre contrat et dans les délais convenus.



STEP 5

Vous avez le droit de résilier vos contrats d'assurance avant leur expiration dans les cas prévus par la loi ou par le contrat.



STEP 6

Dans le cas où le contrat est renouvelable par tacite reconduction, l'assureur doit vous informer, avant l'arrivée de la date de renouvellement, que vous avez le droit de mettre un terme au contrat en respectant le délai de préavis.



En cas de différend avec votre assureur, vous avez le droit de lui faire part de votre insatisfaction et de lui adresser une réclamation à ce sujet.

Pour plus d'informations sur la procédure à suivre, vous pouvez consulter notre Step by Step « Si vous n'êtes pas satisfait de votre indemnisation ».

Par
Mostafa
Melgou



Cette majorité silencieuse dommageable à la démocratie !

En moyenne 65% des Marocains inscrits- à peu près 8 millions- sur les listes électorales ne daignent pas aller voter. Le parti qui conduit le gouvernement aujourd'hui n'a obtenu que plus au moins 20% des 35% des voix exprimées, soit un peu plus d'un million de voix.

L

e drame aujourd'hui est que la minorité agissante donne à croire qu'elle représente l'opinion générale et s'autoproclame mandataire de tous les Marocains nonobstant le tollé général dont elle est l'objet. Cette minorité agissante n'a pas tout à fait tort d'être dans cette posture de tutelle ou de mandat général dès l'instant que celui qui ne dit mot consent. Ainsi celui qui ne s'exprime pas, qui ne choisit pas lors des élections pour désigner ceux qui seront amenés à exercer le pouvoir en son nom, saura à ses dépens que ne pas choisir est un choix, celui de laisser les autres choisir à sa place.

Et c'est justement cette majorité silencieuse qui pâtit le plus de ce dédain du jeu démocratique et de cet abaissement de nos institutions politiques. Le silence « apparent » nuit aux intérêts fondamentaux de cette majorité muette en termes d'emplois, de pouvoir d'achat et de droits sociaux. De plus, le mérite de la démocratie est précisément de conférer au citoyen ce droit de choisir entre des programmes et des projets, et la démocratie perd son sens pour celui qui ne participe ni ne s'implique dans la chose publique de son pays et je dirai qu'à la limite les abstentionnistes sont les adversaires de la démocratie.

Prenons garde du piège que nous tendent ceux qui nourrissent les sentiments de la méfiance des institutions, le déni de l'action politique et le repli sur nous-mêmes, pour leur laisser le champ libre pour la consolidation de leurs privilèges !! Réfléchissons bien. En en n'usant pas de notre bien collectif si précieux- notre voix- nous ouvrons le chemin aux candidats bonimenteurs, à l'incompétence et à la régression au détriment des candidats du savoir et de la modernité.

Il échoit aujourd'hui plus que par le passé aux forces du progrès et à leurs têtes les partis politiques, de reprendre en charge cette majorité silencieuse, pour qu'elle reprenne confiance dans la raison et le courage politiques, qui ne manquent pas dans notre pays, pour éviter que cette majorité silencieuse ne se transforme en armée, soit de résignés soit d'indignés qui opteront pour la politique dans la rue ; c'est-à-dire un printemps Marocain que j'espère n'éclorait jamais !!

Mostafa Melgou

Chercheur en économie et Expert du secteur bancaire et financier. Ancien cadre supérieur de plusieurs groupes bancaires dont notamment la BMCI, la Saudi French Bank à Jeddah, Sahara Bank en Libye, et ABNAMRO Bank. Il est co-fondateur de la plateforme ANALYZ.MA

Par Najib BENSIBIA

Ce seuil électoral de notre incohérence

Le Maroc politique a ses incartades, comme tous les systèmes politiques axés sur l'élection comme base de choix des gouvernants. Bien sûr, loin de nous l'idée, même apocryphe, de comparer l'incomparable, les élections marocaines étant un instrument de gouvernance de second degré, l'essentiel du pouvoir d'Etat est commandé ailleurs, là où le monarque dispose de la décision de dernière instance. Parmi nos incartades équivoques, le seuil électoral détient la palme de l'incohérence.

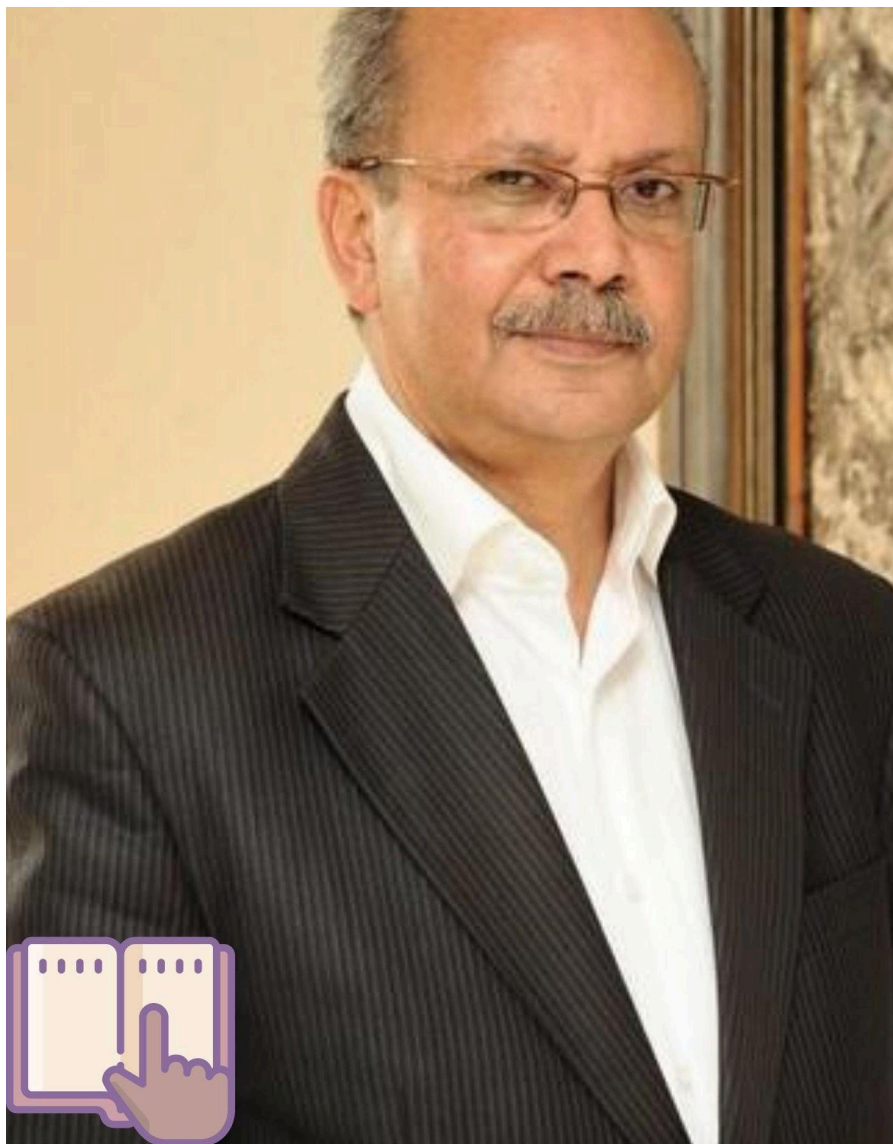


A chaque élection en effet, et cela depuis des lustres, surtout à partir de 1993 dont les péripéties politiques ont préparé à la première véritable alternance du Maroc moderne, les partenaires politiques aiment à remettre sur le tapis ce fameux seuil électoral qui donne droit aux candidats des partis en compétition à être élus et, donc, à bénéficier des subsides publics pour financer leurs campagnes électorales. Bien sûr, dans la foulée, le code électoral subit encore et toujours les accommodements que le ministère de l'Intérieur croit bon d'apporter et que le système de partis se fait un malin plaisir à "décortiquer" et à renégocier, chaque acteur selon ses attentes, la plupart du temps superflues au regard des véritables enjeux de la nation.

Un aveu de faiblesse symptomatique

Les législatives prévues pour le début de l'été 2021 n'échappant pas à cet hiatus pour le moins désarçonnant, le parlement a eu à débattre d'un nouveau code électoral lors de la session d'automne, sans pour autant s'entendre sur le quotient électoral qui satisfasse les "grands" et les "petits" de ces partis qui sont loin des véritables espérances agitant les populations dans leurs différentes strates. Les mêmes réflexes d'antan continuent ainsi de faire sautier ce système de partis politiques aujourd'hui déconnecté de la réalité sur le terrain (mais cela est une autre problématique à débroussailler une autre fois).

L'astuce est en fait dans ce grand quiproquo : où puiser les fondements arithmétiques du quotient électoral :
– A partir des listes électorales regorgeant de tous les potentiels électeurs, surtout ceux-là qui ont déserté le scrutin (pratiquement à partir de 2002) depuis que le parti politique leur semble



n'être d'aucun poids et encore moins un recours pour changer les choses ?

– En décomptant les électeurs réels qui perdurent à participer à un scrutin dont la finalité n'est pas sereinement discernable soit par militantisme convaincu (les pro-PJD) soit en raison d'attrait clanique (les pro-Parti de l'Istiqlal) ?

La réponse est dans ce détail : Le seuil électoral est généralement fixé pour éviter que des partis triblions – dont la base/structure est constituée du Chef, de sa petite famille et amis convaincus – gangrèment le politique.

Lire l'article complet ou l'écouter en Podcast en cliquant sur l'image

La Chine et l'Amérique dans le piège ?

Le professeur Graham Allison, explique que la guerre entre les Etats-Unis et la Chine serait inévitable, sauf si Américains et Chinois contournent le piège de Thucydide. C'est la conclusion qu'il livre dans son dernier essai : « Vers la guerre. L'Amérique et la Chine dans le piège de Thucydide » Un best-seller lors de sa sortie aux Etats-Unis en 2017.

Pourquoi Thucydide ?

L'historien Thucydide, était témoin et auteur de La Guerre du Péloponnèse, qui opposait Sparte à Athènes en 431-404 avant JC. La puissance montante – à l'époque, l'Athènes de Périclès, après une grande victoire contre les Perses – inquiète sa rivale, Sparte, cité grecque, qui n'a pas d'autre alternative que d'intervenir militairement pour conserver sa place de leader du monde hellénique. La théorie de Thucydide veut que les deux forces, la dominante et l'émergente se trouvent piégées, la guerre est inévitable.

Le professeur Graham s'appuie sur l'histoire militaire et remonte son fil de l'Antiquité à nos jours pour rappeler que le monde a déjà été confronté à seize reprises au piège de Thucydide, débouchant douze fois sur une guerre ouverte. 75 % de chances. Ce n'est pas rassurant statistiquement parlant.

25 siècles après la défaite d'Athènes, le professeur Graham tente de plaquer sa grille de lecture sur les relations complexes entre Pékin, la puissance émergente, et Washington, la puissance dominante.

Il estime qu'au train où vont les choses, une guerre entre ces deux pays dans les décennies à venir est bien plus probable que l'on

n'imagine



En fait, de multiples analyses – ces derniers temps, de nombreux livres, articles et conférences – mettent en garde contre les conséquences de l'ascension de l'Orient au détriment de l'Occident. Gideon Rachman, avait écrit dans : « L'orientalisation du monde » que le centre de gravité du pouvoir mondial s'est déplacé vers l'Asie, se situant plus particulièrement en Chine. Bill Emmot, s'inquiète lui aussi mais à sa façon. Dans son livre : Le Sort de l'Occident, il affirme que « l'Occident est l'idée politique qui rencontre le plus grand succès », mais il ajoute : « Sans une société ouverte, l'Occident ne parviendra pas à prospérer, mais sans égalité, il ne pourra pas perdurer ».

Par Dr Samir Belahsen

Pour lire l'intégralité de l'article ou l'écouter en podcast, cliquer sur l'image

Par Adnane Benchakroun

Ce quotient qui fait débat, un quotient qui divise



Tout le monde sait qu'un quotient est bien le résultat mathématique d'une division. Il y a toujours un dénominateur et numérateur. Au primaire, maîtriser l'addition, la soustraction, et même la multiplication fut facile et très peu compliqué. Par contre, cette fameuse Division a donné des cauchemars à beaucoup d'élèves.

La division, on n'aime pas et les fractions on déteste

Diviser, c'est partager alors que partager n'est pas aussi instinctif que cela. L'instinct primaire de notre espèce animale prime naturellement sur celui de la culture censée s'opposer en totalité ou en partie à nos réflexes héréditaires et innés des comportements, tendances comportementales et mécanismes physiologiques sous-jacents des animaux. On voit rarement un enfant partager son goûter dans une cour de récréation.

Diviser, c'est partager, mais aussi répartir

Le mot qui fâche est lâché : "Répartition" qui restera toujours le fruit d'une division. À partir de là, toutes les civilisations, toutes les idéologies socio-économiques et toutes les révolutions sociétales se déchirent.

Comment simplement répartir les droits et les devoirs. Comment répartir la division mondiale du travail ? Comment assurer la division entre le travail et le capital ? Comment répartir les ressources naturelles et la croissance économique ? Et la liste est longue....

Historiquement, on a toujours mal réparti donc divisé avec des erreurs de calcul selon les rapports de force du moment. Certes l'humanité, en générale, a évolué dans un seul sens : moins d'erreurs de calcul dans cette répartition/division

Mais on peut constater que les parents, les instituteurs, les maîtres et les professeurs acceptent encore des erreurs de calcul plus ou moins graves selon la Géographie, l'Histoire ou le Climat, mais toujours bien géolocalisé par notre cher Google. Si certains sont toujours (redoublement) sur la lutte des classes, d'autres sont déjà passés à la lutte du genre, à la lutte des races ou encore au décolonialisme*.

Pour mémoire, on m'a appris à diviser au primaire puis à arrondir (les fractions) au collège pour finalement m'inculquer la pondération au moment d'arrondir le résultat d'une division en politique, en économie et en sciences sociales selon la théorie des climats de Montesquieu. Ainsi, il n'y a pas lieu d'être ni naïf ni troublé par le nouveau quotient électoral 2021. En regardant le bon côté des choses, il permettra l'émergence éventuelle d'autres acteurs afin de résoudre l'inadéquation de l'offre et la demande du champ politique actuel. On aura tout essayé ! S'il le PJD a bien appris les tables de multiplication à la marocaine, ils n'ont toujours pas assimilé les règles de la division et la boutade de Winston Churchill restera d'actualité pour un long moment : "La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes".

Lire l'intégralité de l'article, en cliquant sur le texte

La légalisation du cannabis : débattons sans parti-pris !

Par Abdeslam Seddiki

Le Maroc est sur le point de franchir un pas important vers la légalisation du cannabis à des fins médicales, pharmaceutiques et industrielles, s'inscrivant en cela dans une dynamique internationale puisque déjà une cinquantaine de pays, de différents continents, et non des moindres, ont procédé à la légalisation.

Aussi, la Commission des stupéfiants (CND) relevant des Nations-Unies, a décidé le 3 décembre 2020, sur la base d'une recommandation de l'OMS, de reconnaître le potentiel médical et thérapeutique de cette plante mettant ainsi fin à une « conviction » qui a duré plus d'un siècle, selon laquelle le cannabis était considéré dangereux et sans intérêt médical.

C'est dans ce contexte qu'intervient le projet de loi 13-21 relatif à l'usage légal du cannabis, actuellement en discussion au sein du Conseil de Gouvernement et qui sera adopté prochainement avant de le soumettre à l'approbation parlementaire. Il faut préciser, de prime abord, qu'il ne s'agit nullement d'une légalisation tous azimuts comme le laissent entendre sciemment certains démagogues qui n'ont même pas pris le soin de lire le projet de loi pour savoir de quoi s'agit-il au juste. Autrement dit, la légalisation en question, comme cela est précisé dans le titre du projet porte sur l'usage légal du cannabis. L'objectif consiste à passer d'une situation d'interdiction totale, avec ses avatars, à un « encadrement » de cette activité, millénaire faut-il le préciser. Ce faisant, le Maroc ne veut pas se priver des opportunités multiples qu'offre la culture de cette plante sur des domaines qui lui sont utiles à la fois sur le plan industriel et sur le plan médical tout en protégeant les agriculteurs des réseaux mafieux. Ainsi, toutes les activités liées à la plantation, la production, la transformation, le transport, la commercialisation, l'exportation, l'importation du cannabis et de ses produits seront désormais soumis au régime de licence qui nécessite une autorisation préalable. Par conséquent, les superficies cultivées seront fixées en fonction des besoins et de la demande des secteurs utilisateurs.

Il en est de même des régions concernées par cette activité, aujourd'hui limitées aux provinces du Nord.



A cette fin, le projet de loi prévoit la création d'une Agence Nationale, établissement public jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargée de la coordination entre les différents intervenants dans le développement de la filière agro-industrielle.

Lire l'intégralité de l'article, en cliquant sur l'image

Par El Montacir Bensaid

Kratos contre Demos



Kratos, le pouvoir et Demos le peuple avaient un jour, par la grâce de la Grèce antique décidé de s'unir pour le meilleur, pas pour le pire. Ainsi naquit la Démocratie dans le meilleur et fut enterrée la dictature dans le pire. Un beau conte de fée, travesti de mille et une façon, à travers des siècles et des siècles par toutes les nations. Finalement, le menu fretin que nous sommes, a avalé l'appât et l'hameçon avec enthousiasme.

On y crut et on vécut heureux jusqu'à l'avènement du Covid. Las, mille fois hélas, toujours au nom de la démocratie, on décida de nous confiner, de nous mettre en cage, de nous bâillonner avec des bavettes, de suspendre nos activités, de nous empêcher de nous aimer de nous toucher, de nous rencontrer.

On instaura des couvre-feu, la distanciation sociale, la limitation des déplacements, la fermeture des lieux de culte et de culture, puis celle des lieux de plaisirs et de loisirs.

Et nous continuons, petits poissons rouges dont la mémoire, comme chacun le sait, ne dure que quelques secondes,, à croire en la démocratie.

Pour finir et au nom de cette même démocratie on a créé la vaccinotherapie.

La cerise sur le gâteau.

C'est très simple, nous ne sommes pas obligés de nous faire vacciner, nous avons la liberté de refuser, c'est top!

Toutefois pour ceux qui à l'avenir ne seraient pas vaccinés : Pas de voyages, pas de théâtre, pas de restaurants, bars, discothèques, casinos, hôtels, Spa,



lieux de culte, piscines publiques, soirées entre potes.... La démocratie du 21 ème siècle est assez particulière, elle est un peu transgenre, ni mâle ni femelle.

Je pense plutôt que Kratos a eu le dernier mot et que c'est bel et bien, à un divorce consommé que nous avons à faire et que Démos n'a plus que ses yeux pour pleurer. Gardons espoir, essayons de survivre, de reprendre du poil de la bête, on fera les comptes plus tard.

" J'espère que ce vaccin ne me privera pas de mes neurones et que je continuerai à me rappeler que nous ne sommes pas des marionnettes ni des Beni oui-oui! "

Cacophonie au niveau du secteur de l'immobilier

" Le secteur de l'immobilier suscite toujours l'intérêt de la presse spécialisée "

Ainsi, divers articles de presse ont relaté dernièrement la situation actuelle du secteur et les perspectives jusqu'à fin 2021 en donnant la parole aux différents acteurs sur ce marché. La lecture de ces articles nous amène à constater une véritable cacophonie au niveau des données relatives au secteur de l'immobilier au Maroc avec les notaires, les sites spécialisés dans l'intermédiation et la Ministre en charge du secteur qui affirment que les chiffres du secteur sont encourageants et portent à l'optimisme quant à l'avenir de ce secteur.

Sur un autre plan, les promoteurs immobiliers et les opérateurs au niveau des matériaux de construction (ces deux acteurs étant sur le terrain) sont plutôt inquiets sur la persistance de la crise au niveau du secteur de l'immobilier et lancent

un cri d'alarme pour que des mesures concrètes soient entreprises pour relancer l'activité.

Qui croire ?

Les impacts de la crise sanitaire persistent et impactent négativement l'évolution du secteur (pour l'année 2021 dans tous les cas). Pourtant, la mise en place de mesures incitatives notamment fiscales au niveau de la loi de finances rectificative 2020 reconduites dans une certaine mesure dans la loi de finances 2021 (jusqu'au 30 juin 2021) laissait augurer d'un espoir de reprise.

Une évolution des transactions immobilières a été effectivement constatée dans le dernier trimestre 2020 et au niveau des deux premiers mois de 2021. Ces chiffres s'expliquent essentiellement par la concrétisation des ventes des stocks de logements existant en 2020 (boostée par les incitations fiscales).

La réalité du terrain présage de la persistance de la crise de confiance au niveau du secteur relatée comme cité ci-dessus par divers opérateurs du marché.

L'évolution négative des mises en chantiers, des livraisons de ciment et des crédits bancaires à la promotion immobilière confirment les craintes des acteurs sur ce marché.



La stratégie de relance du secteur de l'immobilier tant attendue et maintes fois annoncée par les autorités gouvernementales en charge du secteur doit être déclinée dans les plus brefs délais officiellement pour donner des signaux clairs à tous les opérateurs ...

Al-amine NEJJAR

Pour lire l'intégralité de l'article, cliquer sur l'image



STEP BY STEP

SOUSCRIRE UNE ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION



STEP 1

Si vous êtes propriétaire d'un bien à usage d'habitation (villa, appartement, maison...), pensez à le protéger et à protéger ce qu'il contient contre les conséquences des risques qui peuvent survenir (vol, vandalisme, incendie, dégâts des eaux, bris de glaces ...).



Dans le cas d'un achat immobilier par crédit bancaire, les organismes de crédit exigent de l'emprunteur la souscription d'une assurance afin de garantir les dommages au bien objet du crédit.



STEP 2

Avant de souscrire une Multirisque habitation, identifiez vos besoins d'assurance en termes de garanties, plafond et étendue de couverture selon les caractéristiques de votre bien et dirigez-vous chez un assureur ou intermédiaire de votre choix.

Les garanties incluses dans ce type de contrat d'assurance sont généralement :

- Garanties incendie ;
- Garantie vol ;
- Garantie dégât des eaux ;
- Garantie responsabilité civile chef de famille ;
- Des garanties complémentaires pouvant couvrir votre piscine et ses équipements, les jardins... .



L'assurance multirisque habitation peut garantir également la prise en charge de votre personnel de maison en cas d'accident de travail et ce dans le respect des dispositions prévues par la loi n° 18-12 relative à la réparation des accidents du travail.



STEP 3

Pour assurer votre domicile, vous devrez déclarer à l'assureur toutes les informations relatives à la valeur de votre bien. Il est essentiel de fournir des déclarations claires et exactes.



Si le risque couvert s'aggrave, vous devez obligatoirement en informer votre assureur en respectant les délais fixés dans votre contrat d'assurance.



STEP 4

Lors de la souscription de votre contrat d'assurance multirisque habitation, veillez à lire les conditions générales et particulières et faites attention aux niveaux de franchise, aux plafonds de garanties, aux exclusions prévues par le contrat, etc.



STEP 6

Suite à votre déclaration et dans le cas où la garantie vous est acquise, un expert est désigné par l'assureur afin d'évaluer votre responsabilité et estimer les dommages. Le montant de votre indemnisation repose sur les conclusions de l'expert.



Il est essentiel d'attendre les conclusions de l'expert avant d'entamer toutes réparations, au risque de perdre tout ou partie de votre droit à l'indemnisation.



STEP 5

En cas de survenance du sinistre couvert, vous devez tout d'abord prévenir votre assureur dans les délais prévus dans votre contrat d'assurance et établir une déclaration de sinistre.

Hicham
Aboumerrouane
Arrisala
L'odj



OCP et Blockchain : Tout ça pour ça ?

Oui pour la « BLockchain » mais pour quel usage ?

E

n a-t-on trop fait ? Ou cela devait soulever plus d'une inquiétude ? La dernière transaction en date conclue en partie par le groupe OCP pour l'export des engrais phosphatés vers l'Éthiopie a fait grand bruit. Une transaction de 400 millions de dirhams sur deux tranches. 270 millions déjà versés, le reste suivra dans les semaines qui viennent.

Partout crie-t-on que c'est une première, car la technique mise en œuvre pour mener à bien cette transaction n'est autre que la fameuse « blockchain ». Pour faire simple, un système sécurisé qui permet l'acheminement des données ou des transactions financières. Sauf que, et cela est digne d'être relevé pour émettre des réserves sur cette surexcitation qui érige l'OCP en une entreprise avant-gardiste, qui aurait utilisé ce système connu pour sa résilience, et sur lequel on ne tarit pas d'éloge. Sauf que donc, et n'en déplaise aux zéloteurs, le système hissé en modèle, confiné à l'unique tâche d'échanger en toute sécurité des documents, y apporter le nécessaire d'une modification, parapher le tout d'un commun accord, serait facilement interchangeable avec d'autres tout aussi performants à cet égard, et validant, par-là, ces mêmes critères.

A-t-on pris le risque de se fier à la crypto-monnaie ? D'autres systèmes qui auraient, et selon l'avis de nombre d'experts en matière sécuritaire, donné lieu, et tout autant à un temps réduit eu égard des formalités à remplir. Et pour donner un ordre de grandeur, on parle de moins de deux heures plutôt que de semaines qui traînent en longueur.

La technique « Blockchain » serait plutôt réputée pour mener à bien des transactions de nature financière. Raison pour laquelle une double inclusion s'impose d'elle-même entre Blockchain et crypto-monnaie. En ce sens, que ce procédé tant prôné par les uns, surtout par les autres, et qui aurait présidé à cette transaction de taille ne peut être utilisé de façon optimale que si les 270 millions de dirhams acheminés jusque-là l'aurait été via la « Blockchain ». Mais ce n'est pas fini, car si cette coquette somme avait bel et bien transité par les « blocs » de la « chaîne » en question, cela voudrait dire que l'OCP avait été payé en crypto-monnaie, et c'est là où nombre de point d'interrogations se bousculent jusqu'à nous ! Nous ne pouvons mieux citer que l'avis porté par notre gouverneur de BAM sur la monnaie virtuelle. Il fut bien question, dans la bouche du gouverneur de « Bitcoin ». Cette monnaie, et pour faire court, ne revint dans son expression que pour renvoyer, et aussi vite, au « Poker ».

Vous pouvez lire ou écouter l'intégralité de cet article en cliquant sur l'image

Dans cette rubrique Toute l'actualité digitale

- 78 & 79 : Le digital en bref
- 80 : Des vaccins anti-Covid dans le marché noir du darknet
- 81 : ANIMA et Provence Promotion veulent attirer des start-ups étrangères à fort potentiel de développement
- 82 : Paiement mobile : Forever et Barid Cash lancent un nouveau canal
- 83 : Lancement de la 12ème promotion de Bidaya Incub

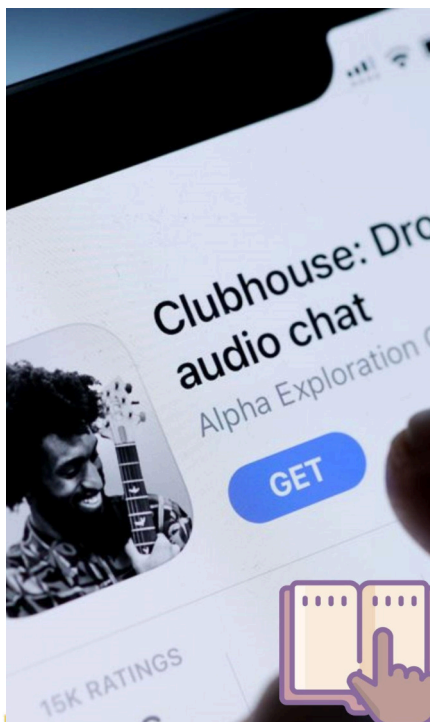
Vrai ou faux : Un tweet qui se vend à 2,5 millions de dollars ?

Réseaux sociaux - Jack Dorsey, le créateur du réseau Twitter publiait, le 21 mars 2006, le premier tweet de l'Histoire, à savoir : "Just setting up my twttr" ("Je suis en train d'installer mon compte Twitter"). Ce tweet est actuellement "à vendre" aux enchères sur le site "Valuables by cent". Il vient de passer la barre des 2,5 millions de dollars. Ces achats de biens numériques de collection reposent sur ce qu'il est appelé les NFT, les Non Fungible Token (Jetons Non Fongibles, c'est-à-dire non-remplaçables, uniques).



Journée internationale de la femme : Facebook s'implique à sa manière

Facebook célèbre la Journée internationale de la femme 2021 à sa manière. Il a ainsi annoncé une série de nouvelles fonctionnalités... La Journée internationale des femmes, également appelée journée internationale des droits des femmes dans certains pays, est célébrée le 8 mars. C'est une journée internationale mettant en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment pour la réduction des inégalités par rapport aux hommes." A l'occasion de cette Journée, Facebook annonce de nouvelles fonctionnalités notamment de nouveaux autocollants personnalisés, de nouvelles statistiques, les live rooms et « Women x Women ».

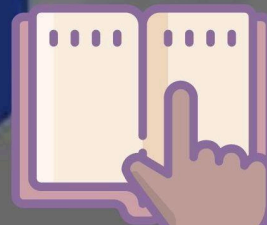
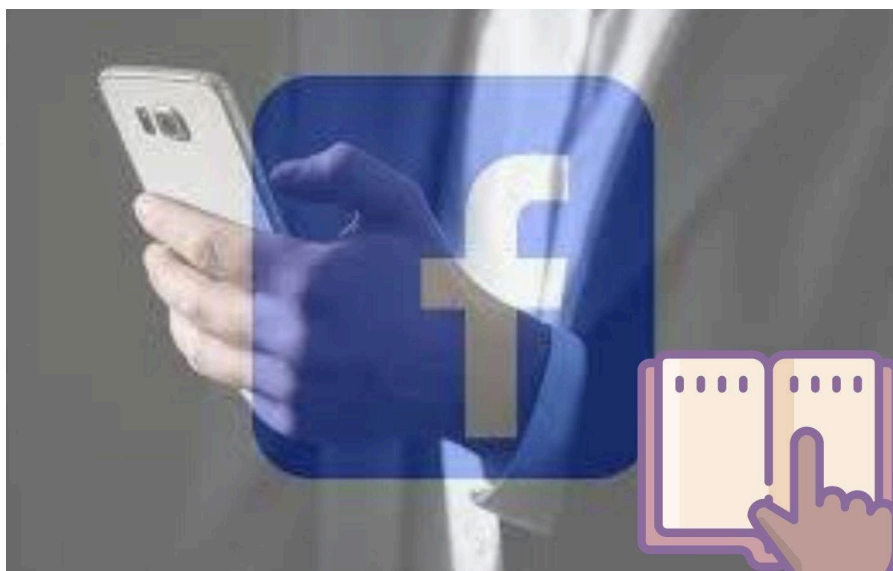
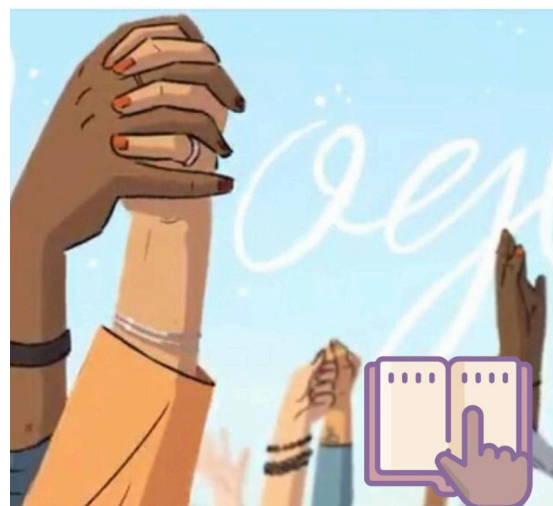


"Clubhouse", ce nouveau réseau social audio qui cartonne !

C'est le nouveau réseau social 100% vocal à la mode. Lancé aux Etats-Unis en mars 2020, à la Silicon Valley, l'application Clubhouse permet de rejoindre des salles de discussions autour de thématiques variées. Conversations audio en direct, accès par parrainage : l'application Clubhouse connaît un succès fulgurant ces dernières semaines. Digital - Lancé en mars 2020, le réseau "Clubhouse" décrit comme "une hybridation entre podcasts et conférences" a été créé par Paul Davison et Rohan Seth, deux grosses têtes de la Silicon Valley.

Google rend hommage à la femme

A l'occasion de la journée internationale de la femme, Google s'est engagé en dédiant son Doodle à la promotion de l'égalité femme-homme. La directrice de l'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka a ainsi expliqué dans un communiqué de presse que « l'humanité avait besoin d'un changement ». « Aucun pays n'a instauré l'égalité des sexes. Il est amplement prouvé aujourd'hui que l'égalité procure d'énormes avantages.



Twitter sanctionnera les fake news sur les vaccins contre la Covid-19

Twitter vient de mettre en place un système pour sanctionner les utilisateurs diffusant de fausses informations à propos des vaccins contre la Covid-19.

Digital - Twitter, régulièrement taxé de véhiculer des fake news, est sur le point d'introduire un système destiné à éliminer de sa plateforme les utilisateurs récidivistes qui répandent des informations erronées concernant les vaccins consacrés à la lutte contre la Covid-19.



Google a bloqué ou supprimé plus de 3 milliards de publicités

Google a bloqué ou supprimé 3,1 milliards de publicités l'année dernière parce qu'elles ne respectaient pas les règles de l'entreprise, c'est ce qu'a rapporté le géant technologique américain. Plus de 99 millions étaient des publicités mensongères concernant de faux remèdes miracles contre le coronavirus.

L'entreprise a également imposé des restrictions sur plus de 6 milliards de publicités. Google possède l'une des plus grandes plateformes publicitaires numériques dans le monde, et compte lutter contre les publicités malveillantes, malgré les difficultés.

Menaces mobiles: Les marocains parmi les plus affectés dans le monde

Le Maroc est dans le top 5 des pays les plus affectés par des menaces mobiles, selon le rapport annuel de Kaspersky. Le Royaume est dans le 4ème rang, il est suivi du Nigéria au 5ème. Dans le top 3 figurent l'Iran à la tête du classement, l'Algérie à la seconde place mondiale des plus affectés par les menaces mobiles, suivie du Bangladesh.

En 2020, ces menaces ont représenté un grand risque pour les utilisateurs, c'est ce qu'a révélé le rapport. Dans le monde, la technologie mobile de Kaspersky a détecté plus de 5 millions de programmes d'installation malveillants, plus de 156.000 chevaux de Troie bancaires mobiles et plus de 20.000 chevaux de Troie rançongiciels.



Le Monde Digital

Alerte

Un marché noir de faux vaccins contre le Covid-19 voit le jour. Des experts en cybersécurité de chez Kaspersky ont trouvé plusieurs offres après avoir visité une dizaine de sites web.



Dark web et vaccins Covid

Pour les vendeurs de produits illégaux, la pandémie a créé un marché plus lucratif que le deal de drogues et de données volées...



A lire en cliquant sur l'image

Des vaccins anti-Covid dans le marché noir du darknet

Par Lounja Bensmain

Comme la drogue, les vaccins anti-Covid-19 circulent aussi sur le darknet. Des experts en cybersécurité de chez Kaspersky ont trouvé plusieurs offres après avoir visité une dizaine de sites web. Ils sont tombés sur des vaccins Moderna, Pfizer et AstraZeneca.

Selon eux, les prix par dose varient entre 250 et 1200 euros, avec un prix moyen de 500 euros.

Ces prix auraient augmenté après la publication de données scientifiques sur l'efficacité des vaccins Pfizer et Moderna. Les vendeurs viendraient principalement de France, d'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Sans grande surprise, la plupart des annonceurs préfèrent être payés en bitcoins, pour ne pas être tracés par les autorités.



Cliquez sur l'image pour voir l'intégralité de l'article

" Une fraude au vaccin inquiète la population ! "

Quels sont les risques pour les acheteurs ? Selon les experts de Kaspersky, il est possible de ne jamais recevoir sa commande et donc perdre son argent. Si les commentaires témoignent de la satisfaction des utilisateurs, il est impossible de savoir si ces commentaires sont authentiques.

Mais le plus gros risque, c'est de recevoir une petite fiole qui contienne tout et n'importe quoi, peut-être une solution saline inoffensive, ou autre contraire, une substance toxique. Et si cette fiole contenait réellement le vaccin ? Celui-ci ne fonctionnera pas, car il n'est pas livré dans les bonnes conditions. Du temps qu'il arrive à l'acheteur, ce vaccin deviendra probablement inefficace.

ANIMA et Provence Promotion veulent attirer des start-ups étrangères à fort potentiel de développement

Promouvoir la Provence et son écosystème entrepreneurial

ANIMA Investment Network, organisme dédié à la coopération économique entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, et Provence Promotion, agence d'attractivité économique de la métropole Aix-Marseille-Provence et du Pays d'Arles, deviennent partenaires.

ANIMA et Provence Promotion collaborent pour attirer des start-ups sud méditerranéennes en Provence. A travers cette convention, ils accompagnent, en 2021, des innovateurs et entrepreneurs d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient à fort potentiel, intéressés pour adresser le marché français et européen depuis la Provence.

Pour cela, les partenaires mettent leurs services à disposition de 150 start-ups accompagnées par ANIMA au cours des trois dernières années afin de leur proposer des missions de soft landing à la découverte de nouveaux marchés.

ANIMA Investment Network est une plateforme au service de la coopération économique entre l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique. Elle développe et met en œuvre des initiatives pour bâtir des environnements de l'investissement et de l'entreprise au service d'une économie attractive, durable et inclusive.

À l'heure de la transformation digitale et des changements de modèles qui s'opèrent dans notre société, l'innovation occupe une place prédominante au cœur de



Par Anima Investment Network

l'attractivité des territoires. Le partenariat établi pour l'année 2021 entre ANIMA Investment Network et Provence Promotion, témoigne de l'attention portée aux entreprises innovantes, à leur croissance et aux potentielles collaborations entre l'Afrique, le Moyen-Orient et la Provence.

Avec l'initiative THE NEXT SOCIETY, soutenue par l'Union européenne, ANIMA a suivi depuis 3 ans plus de 150 start-ups en phase de développement et d'internationalisation.



En bref

Objectif visé

Le partenariat établi pour l'année 2021 entre ANIMA Investment Network et Provence Promotion, témoigne de l'attention portée aux entreprises innovantes, à leur croissance et aux potentielles collaborations entre l'Afrique, le Moyen-Orient et la Provence.

Anima Network en quelques chiffres

- 40 projets de coopérations mis en oeuvre
- 5000 bénéficiaires de formations
- 70 institutions membres dans 20 pays
- Un réseau de plus de 400 experts associés
- 3300 projets de partenariats d'affaires générés
- 40M€ de volume d'activité depuis 2006
- 350 organisations de développement économique accompagnées
- 70 études réalisées
- Un portefeuille de 180 start-up accompagnées

Par
Rokia Dhibat



Paiement mobile : Forever et Barid Cash lancent un nouveau canal

La marque Forever et la filiale d'Al Barid Bank, Barid Cash, renforcent leur partenariat avec le lancement d'un nouveau canal de paiement par smartphone qui facilite le quotidien des revendeurs au Maroc.

C

ette innovation en matière de paiement mobile permet aux revendeurs Forever au Royaume de régler leurs commandes directement à partir de l'application Barid Pay, en plus du paiement en agence Barid Cash déjà opérationnel.

Facilitant la vie des FBO (revendeurs Forever), ce nouveau canal de paiement offre également la possibilité d'encaisser les règlements clients en bénéficiant de réels avantages tarifaires.

Avec cette option, les titulaires peuvent effectuer de manière instantanée et sécurisée une multitude d'opérations directement depuis l'application.

L'application propose un espace dédié aux distributeurs de Forever pour qu'ils réalisent les paiements de leurs achats en ligne, sur un smartphone, 24h/24 et 7j/7.

Pour bénéficier de cette option, les revendeurs de la marque doivent seulement posséder un compte.

En plus de son service pratique et entièrement digitalisé, Forever et Barid Cash déploient une offre tarifaire avantageuse pour les revendeurs de la marque.

Ces derniers bénéficient de la gratuité pour les virements à partir des comptes de paiement Barid Cash revendeur et vers les comptes de paiement Barid Cash. La gratuité est également disponible pour les règlements clients en espèces vers les comptes de revendeurs, faisant état d'autres avantages, tel que la réduction tarifaire de la carte Fissa3 qui devient accessible à 50 dirhams au lieu de 60 dirhams.

Le reste des opérations effectuées sur les comptes de paiement se basera, par ailleurs, sur la grille tarifaire en vigueur avec une exonération des droits de timbre sur tous les achats réalisés via l'application mobile.

Lire la suite, en cliquant sur l'image

Forever et Barid cash

Filiale d'Al Barid Bank, marque une nouvelle étape de leur partenariat avec le lancement du Mobile paiement, un service innovant qui permet aux revendeurs Forever au Maroc de régler leurs commandes directement à partir de l'application Barid Pay

Lancement de la 12ème promotion de Bidaya Incub

L'incubateur Social-Green-Tech casablancais Bidaya accueille la 12ème promotion de startups accompagnées par le programme Bidaya Incub. Cette promotion "Women Greenpreneur" est consacrée aux femmes entrepreneuses portant un projet à impact environnemental et a été conduite dans le but d'encourager les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat vert en particulier.

Le comité de sélection a réuni un jury composé d'une dizaine d'acteurs majeurs de l'écosystème entrepreneurial marocain à l'issue duquel 10 projets ont été retenus, à savoir : Moroccan Kid'Tiles, Omni Bim Solutions, L'atelier de Sam, NEOSOUK, Iziproteine, Le SMI, Projet M, Epicerie M, Smart Play et Madame Olympe.

Le programme proposé à ces femmes entrepreneurs vertes est rendu possible grâce au financement du Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial du PNUD (PMF FEM/PNUD) et au co-financement de l'Union européenne dans le cadre du programme Moucharaka Mouwatina.

Les entrepreneurs sélectionnés sur la base de la solidité de l'équipe, l'impact environnemental, le besoin en accompagnement et la viabilité du projet, bénéficieront d'un accompagnement stratégique et sur mesure pendant six mois,



Bidaya Incub



fondé sur l'expertise et le réseau national et international de Bidaya.

Ils auront également la possibilité de participer à un ensemble de formations et de workshops et auront accès à un espace de co-working situé en plein centre-ville, tout en respectant les mesures sanitaires mises en place en cette situation particulière. De plus, l'équipe Bidaya mettra en relation les porteurs et porteuses de projets avec les acteurs-clés de l'écosystème entrepreneurial afin de les aider au développement

[Article à lire complet en cliquant sur l'image](#)

10 startups portées par des femmes entrepreneurs ont réussi l'étape de la sélection du programme Women Greenpreneur, et ont intégré Bidaya Incub pour bénéficier d'un accompagnement de 6 mois.

(Source : Le Matin)

L'ODJ

Nous suivre

FACEBOOK



YOUTUBE



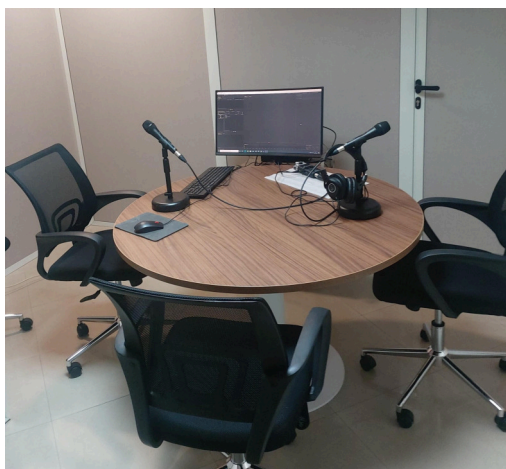
NEWSLETTER



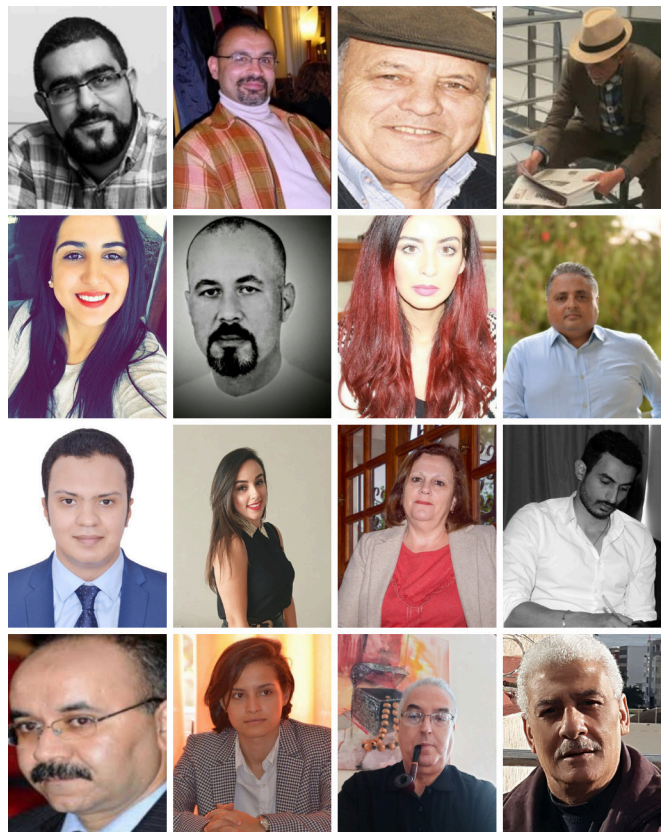
LINKEDIN



Les studios de la Web Radio L'ODJ
A Télécharger sur Play Store
& Apple Store



Studios L'odj
Enregistrement
Podcasts
Emissions
Direct





L'ODJ WEB MAG

Politiquement
le Kif & Kif m'a
tuer !

ABONNEZ-
VOUS



120 DH
12 mois

Pour recevoir votre
Web Magazine le
premier de chaque
mois sur votre Mail

Chaïmae Larhmaid,
invitée de l'émission "
Entre nous, On se dit
tout "
Le marocain et
l'écologie font-ils deux ?

Mendicité.. un
commerce
florissant, un
fléau qui empire





STEP BY STEP

EN CAS D'ACCIDENT DE VOITURE AVEC DÉGÂTS MATÉRIELS



STEP 1

Restez sur place et établissez un constat à l'amiable avec l'autre conducteur. Si ce dernier refuse de le faire, adressez-vous aux agents d'autorité pour établir un procès-verbal. Il est également conseillé de prendre plusieurs photos du lieu de l'accident, des dommages subis, et de recueillir toute information pouvant être utile.



Nous vous recommandons d'avoir quelques exemplaires du formulaire « constat à l'amiable » dans votre voiture pour gagner du temps au moment de l'accident.



STEP 3

Vous devez informer votre assureur de l'accident de voiture dans un délai de 5 jours maximum à compter de la date dudit accident.



Si vous ne respectez pas ce délai, vous risquez de perdre votre droit à l'indemnisation.



STEP 2

Remplissez soigneusement votre constat à l'amiable. Il doit contenir plusieurs informations importantes sur les conducteurs, notamment les noms et adresses, N° de permis de conduire, numéro de plaque d'immatriculation des véhicules, date et heure de l'accident..., et n'oubliez pas de vérifier la validité de vos documents ainsi que ceux de votre adversaire tels que le permis de conduire et l'attestation d'assurance.

Si votre contrat d'assistance le prévoit, vous pouvez contacter votre assistant pour vous aider à rédiger votre constat amiable.



Dans le cas où votre adversaire n'a pas de permis de conduire ou que ce dernier n'est pas valide, vous ne serez pas indemnisé même si c'est lui le fautif. En effet, le défaut de permis est considéré comme un cas de non assurance.



STEP 4

Dès qu'il est informé de la survenance du sinistre, votre assureur déterminera les garanties pouvant être activées ainsi que votre part de responsabilité. Il désignera également un expert pour l'évaluation des dégâts.



L'évaluation préliminaire des dommages effectuée par l'expert ne constitue pas un engagement d'indemnisation de la part de votre assureur.

Suite



STEP 5

La procédure d'indemnisation sera déclenchée comme suit :

A. Indemnisation dans le cadre de la RC :

Si vous êtes responsable de l'accident :

Votre assureur prendra en charge les dommages que vous avez causés à la partie adverse dans la limite de votre part de responsabilité.

Si vous n'êtes pas responsable de l'accident :

Les dommages subis par votre véhicule seront couverts par l'assurance responsabilité civile de votre adversaire. Pour vous faire indemniser, vous pouvez soit vous adresser directement à la compagnie d'assurance de votre adversaire, soit c'est votre assureur qui vous indemniser dans le cadre de la Convention d'Indemnisation Directe (CID). Il devra au préalable apprécier la situation et déterminer votre droit à réparation.

La Convention d'Indemnisation Directe (CID) est une convention signée par toutes les compagnies d'assurances afin de rendre la procédure d'indemnisation plus rapide et plus efficace. Elle vous permet d'être directement indemnisé par votre assureur sans avoir à vous adresser à l'assureur de l'adversaire.

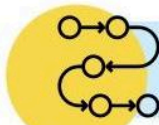
B. Indemnisation dans le cadre des garanties contractuelles (Exemple : la garantie dommage collision et la garantie dommage tous accidents) :

Que vous soyez responsable ou non de l'accident de voiture, et en fonction de ce qui a été fixé dans votre contrat d'assurance, votre assureur vous versera une indemnisation qui couvre les conséquences matérielles de l'accident et les frais qui y sont liés.



L'expert désigné (Step 4) vous contactera pour faire un état des lieux (photos) avant réparation, et vous demandera de lui remettre tout élément nécessaire à l'évaluation du dommage dans le cas où vous désirez réparer votre voiture.

Si vous confiez votre voiture à un garagiste de votre choix, vous devrez le payer et vous faire indemniser plus tard par votre assureur. Vous pouvez également confier votre véhicule à un garagiste conventionné avec votre assureur, si celui-ci offre cette possibilité. Dans ce cas-là c'est votre assureur qui va le payer directement. L'estimation effectuée par le garagiste doit être validée par l'expert automobile avant d'entamer les travaux de réparation.



STEP 6

En cas de différend avec votre assureur, sachez qu'il existe une procédure de recours que vous pouvez suivre.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter notre Step by Step " Si vous n'êtes pas satisfait de votre indemnisation ".



**KIOSQUE
PDF EN
LIGNE**

ABONNEMENTS PDF : ALALAM & L'OPINION

3 , 6 , 12 MOIS

- L'ODJ Magazine mensuel connecté PDF
- Agence commerciale virtuelle